

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
 Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membra du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
 1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
 LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
 Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
 Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 176

ORGANE MENSUEL DE 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES

OCTOBRE 1964

LE « REQUIEM ALLEMAND » DE BRAHMS

A SAINT-LOUIS DES INVALIDES

Au cours d'une très belle série de concerts spirituels donnés dans le cadre glorieux de l'église Saint-Louis des Invalides, le célèbre et si émouvant « Requiem allemand » de Brahms a bénéficié d'une exécution parfaite dans la soirée du 28 mai dernier.

Ce magnifique chef-d'œuvre de la musique sacrée était précédé sur le programme de quatre pièces de J.-S. Bach : « Pastorale », « Deux Chorals », « Prélude » et « Fugue en ré majeur », dont l'interprète était le remarquable organiste André Fleury, disciple de Marcel Dupré et titulaire des claviers de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon. Ce maître a supérieurement fait preuve de son art de la registration et, dans un style s'adaptant respectueusement à la pensée du grand Cantor, il a judicieusement utilisé les ressources que lui offraient les jeux du bel orgue de Saint-Louis dont le titulaire actuel est Bernard Gavoty.

Tout de suite après cette belle audition de pièces d'orgue nous eûmes donc — par l'ordonnance même du programme — l'occasion d'établir une saisissante comparaison entre les sonorités « spécifiquement mystiques » de l'instrument d'église et celles plus humaines, plus charnelles, si j'ose ainsi dire, de l'orchestre.

Ce qui caractérise avant tout l'orgue, cette forêt de tuyaux s'élevant vers la voûte d'une nef comme des troncs d'arbres vers le ciel, c'est l'impassibilité de ses multiples voix, leur impressionnante sérénité, leur émission « recto tono ». Tout cela semble « extra hominem » et, pourtant, le gigantesque instrument a été créé par l'industrie humaine. L'orchestre, au contraire, est une collectivité d'artistes exécutants dont chaque individu anime de son souffle ou simplement de ses doigts (ou des deux à la fois) l'instrument qui lui est particulier. L'exécutant fait corps avec son instrument et c'est bien lui qui fait chanter expressivement la matière en lui communiquant directement sa propre sensibilité, son naturel pouvoir d'expression. Lié intimement à son instrument, l'artiste devient ainsi, on quelque sorte, un vivant jeu d'orgue et, en se substituant à de passifs et inertes tuyaux, il apporte dans une discipline librement consentie une sensibilité personnelle dont disposera à son gré le chef dirigeant l'ensemble. L'organiste, maître de son instrument polyphonique, ne commande, par le jeu de ses registres et de ses claviers, qu'à de la matière inerte supérieurement et souvent génialement « organisée », c'est le cas de le dire, par la conception et le métier d'un organier. Là est la différence essentielle entre l'organiste et le chef d'orchestre et aussi entre trois conceptions de la musique sacrée : la musique d'orgue, celle de la « Kapelle » — comme disent les Allemands pour désigner l'orchestre d'église — et enfin la musique chorale, la plus ancienne et peut-être

aussi la plus pure parce que ce sont des créatures de Dieu qui chantent elles-mêmes « a cappella » en se passant de tout instrument manufacturé. L'orgue est une complexe et merveilleuse mécanique, certes, mais qui a du moins pour elle, et dans un sens absolu, la possibilité d'obéir passivement, « perinde ac cadaver », pourrait-on dire, au commandement de l'organiste, son animateur. L'orchestre et la maîtrise sont au con-

traire deux collectivités vivantes dont chaque élément, aussi discipliné qu'il soit, peut légitimement se réclamer de la parole : « Homo sum ! » Je n'ai pas la place de développer ici, dans cet article, tout ce que je voudrais dire sur cette question, mais je le ferai dans une future chronique : « L'orgue et l'orchestre ». Si j'ai aujourd'hui effleuré un tel sujet, c'est simplement parce que j'ai été vivement frappé, à cette soirée passée sous le signe des Invalides, par cette confrontation de l'orgue et de l'orchestre. Nous en reparlerons.

L'orchestre qui officiait ce soir-là était celui, si réputé à juste titre, de la Société des Concerts du Conservatoire. Citer le nom de cette prestigieuse

(Suite page 4)

L'Éducation Musicale en Hongrie

Une dizaine de jours passés en Hongrie à l'occasion du Congrès de l'ISME nous ont permis d'y étudier la situation de l'éducation musicale. Depuis 1945, cette nation, reconnaissant l'importance de la musique dans l'éducation, se penche avec sollicitude sur les problèmes qu'elle soulève, permettant la réalisation des idées de Kodaly. « C'est en vain que l'Etat entretient un Opéra et des salles de concert si personne n'y va. Il faut éduquer un auditoire pour qui la musique sera un besoin vital. Cela, seule l'École peut le commencer » déclara celui-ci dès 1929. Son grand mérite fut, passant aux actes et doublant ainsi son œuvre compositionnel d'un précieux œuvre pédagogique, de jeter les bases d'un enseignement musical scolaire rénové.

Et M. Dobray, représentant du Ministre, nous dit : « Nous voudrions tenir nos élèves dans le monde de la bonne musique au moins jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Si cela réussit, nous pouvons les confier aux chemins de la vie ». Voyons comment cette partie se gagne.

1 — PRINCIPES DIRECTEURS

Comment susciter promptement et définitivement l'intérêt de l'enfant pour la musique ? « La base d'une culture musicale profonde est exclusivement le chant » (Kodaly, 1941). Catégoriquement énoncé, voici le principe de base. Contrairement à ce que nous vîmes en Allemagne (cf. notre article, sept. 1963) où le départ est conjointement instrumental, ici le chant précède tout ; et il demeurera toujours le centre de l'éducation musicale. Le chant va contribuer au développement général de l'enfant, à l'épanouissement de ses facultés ; c'est le chant qui lui permettra de saisir et d'apprécier le

contenu esthétique de la création, de l'art humain, dans leurs détails et dans leur entité.

A) La solmisation relative

Le directeur Fassang soutient : « Notre tâche est qu'après une représentation visuelle suivie d'une représentation auditive, que la note devienne ainsi musique dans l'enfant. C'est seulement après cette représentation auditive, et grâce à elle, que vient la réalisation de la musique vivante. »

Parti de chants populaires d'abord très simples, l'éducateur obtient ce résultat en utilisant la méthode de solmisation relative

(Suite page 4)

Une belle Harmonie Canadienne à Paris

Le dimanche 9 août dernier nous avons eu le très grand plaisir de recevoir et d'entendre à Paris, dans les jardins du Luxembourg, la belle harmonie canadienne « The London Catholic Central High School Band » que dirige supérieurement, et toujours de mémoire, M. Martin Boundy. Cette excellente formation a fait son tour d'Europe au cours de cet été, du 5 juillet au 11 août. Quittant London (ville de l'Ontario) le 5 juillet, par avion, elle a visité successivement l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la France. Elle fut reçue à Edimbourg, Sunderland, Stratford-on-Avon, Birmingham, Londres, Amsterdam, Tilburg, Cologne, Heidelberg, Lucerne, Milan, Venise, Florence, Rome, Castel-Gandolfo (résidence d'été du Saint-Père), Pise, Gènes, Monte-Carlo, Nice, Lyon et termina sa longue tournée à Paris où elle arriva le

samedi 8 août dans la soirée. A Castel-Gandolfo, les musiciens canadiens eurent l'insigne honneur d'être reçus par le pape Paul VI et de lui donner un concert particulier.

Le concert donné dans les jardins du Luxembourg, le 9 août à 17 h. fut en tous points réussi. Le temps fut d'abord assez menaçant vers le milieu de l'après-midi et nous eûmes même quelques gouttes de pluie tout au début du concert

(Suite page 3)

51^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

LES 22, 23, 24 et 25 OCTOBRE 1964

JEUDI 22

14 h. : C.M.F. 121, rue La Fayette, Paris-10^e. — Réunion de la Commission de vérification des comptes.

16 h. : Réunion du Bureau Confédéral.

VENDREDI 23

Salle des Vétérinaires, 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Autobus : 25, 26, 30, 31, 32, 38, 39, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 54, 56, 65. Métro : Poissonnière, Gare de l'Est, Gare du Nord.

9 h. — Colloque sur l'enseignement musical dans nos Sociétés, les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques.

14 h. — Etude des questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès.

SAMEDI 24

9 h. : Salle des Vétérinaires 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Congrès.

13 h. 30 : Déjeuner amical, Brasserie Alsacienne « Aux Armes de Colmar » 13, rue de Strasbourg (face gare de l'Est).

20 h. 45 : Salle de l'Ancien Conservatoire 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9^e. — Sous le patronage du Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles et du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, concert de Gala de Musique Contemporaine donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son chef, le Commandant Désiré Dondeyne.

Au programme : 1) Fanfare (Prélude à la Symphonie), de Georges Hugon ; 2) Variations sur un thème Picard, de Jules Semler Colleury ; 3) Aux îles sous l'vent, de Jean Maillot : a) l'Appareillage, b) Au plus près (monter dans le vent), c) Escalo, d) Grand large (Majestueux avec vent arrière), e) Le retour au mouillage ; 4) Nocturne, de Gérard Devos ; 5) Symphonia Sacra, de Désiré Dondeyne : a) Entrée et Asperion, b) Tourments et prières, c) Litanies, d) La Vérité salutaire.

Les membres des Sociétés Musicales désirant assister au concert donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sont priés de vouloir bien retenir leurs places avant le 15 octobre (dernier délai) à la Confédération Musicale de France.

DIMANCHE 25

8 heures précises : Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique 14, rue de Madrid, Paris-8^e.

De 8 h. à 12 h. : dictée, théorie, lecture à vue chantée et instrumentale.

13 heures très précises : œuvres imposées. Concours public.

ORDRE DU JOUR DU CONGRES

- 1) Appel des délégués ;
- 2) Allocution du Président ;
- 3) Rapport du Secrétaire Général ;
- 4) Rapport du Trésorier ;
- 5) Rapport de la Commission de vérifications des comptes ;
- 6) Examens Fédéraux ;
- 7) Guide-Annuaire ;
- 8) Stages ;
- 9) Journal ;
- 10) Assurances ;
- 11) Montant de la participation de la C.M.F. aux frais de voyage des congressistes ;
- 12) Décisions sur les vœux retenus au Congrès de Dijon et vœux divers ;
- 13) Elections : Comité : membres sortants rééligibles : MM. Grouanne Paul, Merille Marc, Siboulet Léon, Thirault Roger, une place vacante. Commission de vérification des comptes : membres sortants rééligibles : MM. Attyasse Albert, Meulet Henri, Saby Eugène. Commission de conciliation et d'arbitrage : MM. Angot Marcel, Grouanne Paul, Siboulet Léon. Les candidatures aux différents postes doivent parvenir à la C.M.F. avant le 10 octobre 1964.
- 14) Dates des prochains congrès d'été : 1965, Le Mans ; 1966, Auch ; 1967, Tours ; 1968, Tarbes ; 1969, Ajaccio.
- 15) Questions diverses ;
- 16) Réunion du nouveau bureau : élection du président, des quatre vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier et du trésorier-adjoint.

CHRONIQUE des DISQUES

L'OPERA

LE BARBIER DE SEVILLE

Voici, dans la même collection que « Cosi » (voir précédent numéro de la C.M.F.) et auréolé du même prestige, l'enregistrement du si populaire opéra de Rossini.

En ce qui concerne le livret (d'après la comédie de Beaumarchais) il est bien entendu inutile de rappeler l'argument. C'est la version dite italienne qui nous est ici restituée, nous permettant d'entendre, outre les récitatifs, la cavatine du 1^{er} Acte et l'amusant terzetto du second.

Une verve mousseuse et intarissable fait, on le sait, pétiller ce chef-d'œuvre. A ce sujet, signalons l'importance des récitatifs, grâce auxquels l'action peut être menée presto. En son esprit, l'ouvrage, qui date de 1816, n'est pas

encore détaché du XVIII^e siècle ; il doit par exemple beaucoup à l'opéra-bouffe hérité de Pergolesi.

Les acteurs chantent et agissent en comédiens. Mais commençons par parler de l'orchestre, car il nous paraît bien s'affirmer comme le meilleur élément d'une distribution au demeurant excel-

(Suite page 2)

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES :

22.628,80 F

Ecole Mozart, l'Estudiantina, de Vichy (Allier), 30 F ; M. Morin, directeur de l'Harmonie Municipale de Digoin (Saône-et-Loire) (à titre personnel) 20 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :

22.678,80 F

A l'occasion du TRICENTENAIRE
 de la Ville de LORIENT (Morbihan)
 1666 - 1966

« De la Compagnie des Indes de l'ORIENT au LORIENT de l'Avenir »
 Grand concours international de musique

Pentecôte 1966 - les 27, 28, 29 et 30 mai

30 SOCIETES DE LA C.M.F.

Festival International avec la participation de célèbres musiques étrangères
 Festival National avec les concours des principales musiques militaires nationales

NOTULES MUSICALES

Ce qui caractérise les derniers concerts de l'Orchestre d'Accordéons de Paris, c'est une partie qui sert de « Final » et qui est composée de plusieurs morceaux exécutés par l'orchestre et les élèves de l'École de Musique Paul Beuscher, (70 Accordéons). Etienne Lorin a

très bien fait de mettre son talent d'arrangeur au service des débutants : une partie, à leur portée, permet aux élèves de participer très tôt à la musique d'ensemble ; c'est la meilleure initiation à la pratique musicale. A imiter...

(Suite page 10)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1^{re} page)

lente dans son ensemble. C'est le « Royal Philharmonia Orchestra », conduit par Gui. Dès l'ouverture, on admire la pureté et l'homogénéité du groupe des cordes ; ensuite on apprécie la sûreté et la légèreté des accompagnements. Autant de finesse que de précision dans la direction. Le versatilité finale du 1^{er} Acte est, au point de vue exécution, un modèle de rigueur et de souplesse dans la mise en place (soli, chœurs et orchestre) qui est impeccable. Quant au nocturne instrumental du 2^e Acte imitant l'orage, quelle leçon de musicalité et de tact en matière d'art descriptif !

On sent dès l'abord que Alva apporte au Comte Almaviva noblesse et poésie, autant que ferveur amoureuse (ainsi dans sa ravissante cavatine du début). Quant à Figaro, c'est avec faconde et effronterie (exemple : sa célèbre, comique et prétentieuse cavatine) qu'il est campé par Bruscantini qui montre un bel abattage. Ces deux artistes excellent dans le duo qui oppose si plaisamment l'idéalisme de l'un au réalisme de l'autre.

Victoria de Los Angelès est Rosine. Elle a toujours cette voix merveilleusement pure, dont c'est presque à tort qu'on affirmait qu'elle ne « sonne plus tout à fait assez jeune » pour représenter son personnage. Et remarquable est son aisance dans les vocalises.

Bartolo est chanté par un Wallace cocasse à souhait, et qui se tire avec vaillance et intelligemment de son difficile air de la fin du 1^{er} Acte. Peut-être la voix de Cava — qui fait Basilio — « bouge »-t-elle un peu ? En tout cas, il conduit savamment le fameux crescendo du justement célèbre air de la colomnie.

Les rôles secondaires sont fort bien tenus également, par Robertson, Williams, Evans et Laura Sarti. Cette dernière chante à ravir — et avec esprit — l'air de Berta. Quant aux chœurs, ce sont ceux du Festival de Glyndebourne.

Résumons-nous : nous sommes donc en présence d'une version artistique, soignée et très vivante ; par son ton spirituel, parfois persifleur, elle réussit donc à être amusante tout en demeurant irréprochable sur le plan musical.

La prise de son a laissé l'air circuler ; la reproduction ne manque pas d'ampleur. La stéréophonie apporte à cette réalisation une richesse sans grossissement. Tous les bruits de scène, distincts, donnent une impression de vérité. Les trois disques sont présentés en un beau coffret, avec brochure documentée (malheureusement rédigée en anglais seulement) et illustrée. (1)

MUSIQUE SPIRITUELLE

+ BACH

Que de beautés encore dans les deux cantates inédites que nous présentons aujourd'hui !

« Christus, der ist mein Leben » (BWV 95) est une assez courte can-

tate, mais si émouvante ! L'idée conductrice en est : Etre toujours prêt pour la mort. Ses différentes parties forment en somme trois blocs, dont le centre constitue le sommet.

(1. — Complexe choro-orchestral coupé par un récitatif de ténor et aboutissant à une admirable intervention du soprano avec hautbois d'amour. 2. — Dans cette aria pour ténor, le chanteur réclame la cloche annonçant la mort « Schlage doch ! » ; les pizzicati des cordes la sonnent, tandis que gémissent les Jeux hautbois. 3. — Récitatif de basse et choral affirmant solidement sa confiance).

A part deux ou trois émissions mal assurées, la prestation du soprano G. Bernat-Klein est très belle. Le ténor Jelden tient sa partie avec une tendre assurance ; les difficultés qu'il éprouve dans certains passages particulièrement malaisés sont bien compréhensibles. Après avoir mentionné l'homogénéité et la douceur des chœurs, concluons : voilà une version d'une immense poésie.

« Allein zu dir, Herr Jesu Christ » (BWV 33) est une cantate-choral soutenant cette idée que le Christ est le seul espoir de chacun. Elle apporte de nouveaux et nombreux éléments à l'appui de la thèse du symbolisme de Bach.

(1. — Chœur dont l'évolution est contrepointée plutôt que soutenue, par une vigoureuse et libre paraphrase instrumentale. Récitatif de basse et admirable aria d'alto, tandis que les violons avec sourdine — sous pizzicati de basses symbolisant les pas hésitants — expriment à la fois la crainte et l'espoir. Récitatif de ténor et duo ténor-basse proclamant l'amour du prochain et réclamant le soutien divin, avec commentaires des hautbois qu'approuve un grave basson. Choral apportant lumineuse et confiante péroraison).

Cette œuvre permettra de juger les deux autres solistes : la solide basse Kunz et surtout l'alto E. Bornemann, dont la voix a la beauté un peu mystérieuse d'un velours sombre ; ainsi que l'orchestre, aux solistes excellents. Cette version est éminemment lyrique.

L'enregistrement sert les cantates avec modestie mais efficacité. Belle présentation. La brochure, soignée et détaillée, propose d'intéressantes généralités avant de s'attarder aux détails analytiques. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE ET MUSIQUE DE CHAMBRE

+ LA FLÛTE

Les œuvres d'extrême jeunesse ne sont pas toujours dignes d'être tirées d'un oubli souvent justifié : ces six sonates clavecin-flûte K. 10 à 15 feront exception ! On y discerne des influences mêlées, mais déjà aussi l'inimitable signature de Mozart. Sans aucun doute, richesse et diversité d'inspiration répondent déjà « présent » ! Et elles s'entendent mieux qu'avec intérêt : avec un plaisir extrême. Il fallait exhumé cela ! Brève analyse : n° 1 (1. — insou-

ciante gâté. 2 — romance simple et charmante. 3 — menuets rustiques) ; n° 2 (1 — pimpant. 2 — vivacité du thème tout appoggiaturé ; le mouvement est curieusement coupé par un épisode central lent, ternaire et mineur) ; n° 3 en 2 mouvements seulement aussi (Andante svelte et dansant. Allegro volubile et désinvolte) ; n° 4 (1 — forme bipartite. 2 — expressif. 3 — menuet chromatique) ; n° 5 (1 — Empli de traits et gazouillements dignes d'oiseaux. 2 — humour et fantaisie. 3 — menuets, dont un « boîte à musique ») ; n° 6 (Andante assez « grand » Allegro moussoux. Contrairement à l'indication de la pochette, il n'y a pas de menuet).

Tout ceci constitue un disque ravissant, dont l'audition est délicate... d'autant plus qu'on retrouve Rampal et Veyron-Lacroix. Est-ce bien nécessaire de vanter une fois de plus les mérites, exceptionnels de ces habitués partenaires, si légitimement réputés ?

La flûte de l'un est agile, expressive et espiègle. Le clavecin de l'autre est scintillant, précis et spirituel. Grâce à quoi ils obtiennent des versions éblouissantes, d'une parfaite musicalité et d'un esprit pétillant, bénéficiant d'une aisance égale — et totale — dans le cantabile et la virtuosité. Ajoutons que nos deux artistes ne traitent pas ces sonates en œuvre puériles ; et ils ont raison.

La prise de son fut bien cernée ; la reproduction s'avère légère et ciselée : ce qu'il fallait ! (3)

+ LA CLARINETTE, LE HAUTOIS

Voici deux pages ultimes de Poulenc, d'une aimable fantaisie, d'une souriante alacrité (la 1^{re} surtout) et étonnamment adaptées au caractère de chacun des instruments attributaires :

Sonate pour clarinette et piano (1 — le début, espiègle et capricieux, fait place à un épisode imprégné d'une poésie tendre et mélancolique. 2 — « Romanza » : c'est la rêverie gracieuse, l'abandon un peu triste, indéfinissables... 3 — Finale à la spirituelle et légère vivacité).

Sonate pour hautbois et piano — (« Elégie » d'une poésie raffinée. « Scherzo » volubile, pétillant, avec le contraste d'un passage central dont l'expression est enveloppante. « Déploration » : à côté du clavier qui semble se révolter contre le destin, le hautbois gémit doucement, comme résigné lui-même...)

Le clarinetiste est Boutard : dans son registre, on goûtera la chaleur du grave, le velours du médium, la coloration de l'aigu ; dans son phrasé la délicatesse ; dans son expression la profondeur. Le hautboisiste est Pierlot : on appréciera chez lui l'homogénéité du timbre, si caressant ; en outre, l'élégance et la distinction du phrasé. Deux grands artistes !

Quant au pianiste Février, comment n'excelerait-il pas dans la musique de son ami Poulenc ? Boutard et lui donnent une version si musicale et vibrante de la 1^{re} sonate ! Pierlot et lui encore, une version artistique noble et vivante de l'autre.

Au verso : « Aubade », ballet dont la partition est écrite pour piano solo et 18 instruments. Nous l'analysâmes jadis.

Le même pianiste s'y montre éblouissant. Quant à l'ensemble instrumental — solistes des Concerts Lamoureux dirigés par Baudo — la vigueur ou la délicatesse tour à tour de ses interventions ont toujours le « bon dosage ». Si bien que cette exécution dynamique est malgré tout finement ciselée et très sensible.

Agrément et présence caractérisent la réalisation. La stéréophonie fait particulièrement merveille dans « Aubade » puissance et relief, clarté et espace. Livraison en album cartonné comportant témoignages, photos et analyses. (4)

+ LE SAXOPHONE

Il s'agit, exactement, d'un quatuor de saxophones. Le programme présenté souffre évidemment de l'insuffisance du répertoire original — et de valeur — laissé par les compositeurs à la disposition de cette formation.

Nous aurons là, néanmoins, un bon exemple à entendre... et à suivre. Il est proposé par le « Sax-Quartet de Paris », composé (dans l'ordre) de MM. Letellier, Violeau, Lavoye et Corbière, chefs de pupitre de la « Musique de l'Air », qui y affirment une virtuosité tout à fait remarquable.

« Sevilla » d'Albeniz est la transcription du 3^e morceau de la suite Ibéria. L'accompagnement du baryton y est un peu sec et lourd (ceci est d'ailleurs peut-être dû à l'arrangement) par contre les mélodies chantent mollement au soprano.

« La Polka des Elfes » de Jeanjean est bien écrite, légère et spirituelle. Exécution excellente, bien que là encore les basses peuvent sembler un peu trop accentuées.

Dans l'humoristique, parodique « Le petit Prince a dit » Clerisse se livre à l'imitation d'une boîte à musique tour à tour « quadrillée » et valsée. Bonne traduction (un peu appuyée également sans doute).

Voici pour terminer, dans une transcription due à Devevey, la pièce célèbre de Reinhardt : « Nuages ». Notre quatuor, qui lui accorde des sonorités plus homogènes et onctueuses, en offre une version révéceuse et poétique à souhait. L'enregistrement, fidèle et réaliste, s'inscrit sur une matière silencieuse et antistatique. (5)

+ LA VIOLE D'AMOUR

Outre ses 5 (ou 7) cordes dont l'accord peut varier, l'instrument possède des cordes sympathiques, d'où sa sonorité spéciale à la fois amplifiée et adoucie.

La 1^{re} face est consacrée à des extraits d'œuvres anciennes (XVIII^e s.).

Le prélude de la « Partita n° 7 pour deux violons d'amour » de Biber est majestueux et tendre à la fois. Après le pimpant 3^e mouvement de la « Sonate pour viole et continuo » d'Ariosti, le 1^{er} volet de celle de K. Stamitz révèle les possibilités de l'instrument en matière de doubles — cordes et d'harmoniques. La sonate « la chasse » de Loranzi pour viole d'amour sans accompagnement montre que celle-ci a des dispositions pour l'imitation du cor ! la sonate de Teeschi (3^e partie) montre à quel point est heureux le mariage des timbres viole-clavecin. Pour finir, voici intégralement le plaisant « divertissement pour viole, violon et violoncelle », un des nombreux trios de Haydn (adagio expressif ; menuet populaire, presto final).

La face contemporaine prouve que les compositeurs actuels qui écrivent pour la viole d'amour, outre le mise en vedette de la virtuosité insoupçonnée dont elle est capable, s'intéressent beaucoup à la spécificité du son en soi.

Dans la « Musique pour viole, contre-basse et piano » de Kaufmann, le caractère grave déjà impliqué par la formation mise en œuvre est encore accusé par l'austérité de la thématique et la rigueur du développement. La « Musique pour viole sans accompagnement » due à la plume de l'exécutant, est écrite en fonction de l'instrument auquel elle est directement destinée ; ainsi s'aperçoit-on que la viole d'amour peut, tout comme le baryton, chanter et s'accompagner en pizzicati simultanément. Voici enfin la « Petite sonate pour viole et piano » d'Hindemith. (Entamé avec le sourire, le 1^{er} mouvement fait place à un récital libre, large et cantabile, parfois agité ; dernière partie vive et gale).

Sûreté de la main gauche et fermeté de la main droite se constatent chez Stumph, qui dispose d'un archet vaste et lyrique et chez qui l'on admire la beauté toute particulière des graves. Virtuose à l'occasion, c'est évidemment dans la partie XX^e siècle qu'il peut révéler sa brillante technique. Il est bien secondé, suivant les morceaux, par divers artistes chevronnés.

Voilà donc un témoignage intéressant en même temps qu'un fort bon disque de musique de chambre. La réalisation technique est bonne, à condition de ne pas trop forcer l'intensité. Notice sur l'instrument, mais non sur les œuvres. (6)

+ « LE PIANO ET LA VALSE »

La valse (romantique, moderne) au piano : programme alléchant ! — et qui ne manque pas d'unité.

La « Valse-caprice » n° 6 de Schubert (tirée des « Soirées de Vienne » : est-ce là le titre donné par un Editeur ?) est une petite merveille de grâce et de fraîcheur. Liszt l'aimait... et n'est-ce pas à lui qu'on doit — bien que l'étiquette ne le précise pas — ces traits et cadences brillantes, qui la coupent ?

Voici la version originale de « l'Invitation à la Valse » frémissant petit poème symphonique (on sait quelle signification revêtent prélude et postlude) que Weber dédia à la gloire de cette danse.

La « Valse n° 1 » de Beethoven, aux charmantes modulations, est bien connue sous la dénomination : le désir.

En son charme rêveur, la Valse op 124 sous-entend bien la signature de Schumann.

Extraits de « Germania » et dite « Valse d'amour », la fameuse valse op 39 n° 15 de Brahms est, en somme, un ländler où flottent quelques brumes nordiques.

Toute en bonds capricieux, en subtilités pré-modernes, telle se présente la « Valse oubliée » n° 1 de Liszt.

Quant à la 3^e valse (op 34 n° 2) de Chopin, elle doit sa célébrité à la noble mélancolie qui en émane.

La valse op 12 (tirée des « Morceaux

lyriques ») de Grieg à ce fumet mélodique spécial qui réside principalement dans l'utilisation de la gamme mineure avec 6^e degré haussé.

Ensuite s'offre, capricieuse, avec même une bonne dose de coquetterie, la valse op 10 n° 2 de Rachmaninov.

On connaît « La plus que lente » que Debussy a voulue chatoyante et lointaine.

Voici enfin une valso (de l'Album des 6) d'une verve un peu gouailleuse, de Poulenc.

Ce cycle, c'est Tacchino qui nous le fait parcourir, avec le sourire et la souplesse qui s'imposent. Les pièces les plus ressassées de ce récital, il les égrène avec une telle finesse qu'on est heureux de les réentendre pour la N^e fois !

Au début du Schubert, son jeu semble un peu sec... mais la 2^e phrase n'en apparaît que plus tendre. Poésie et brio se partagent l'exécution du Weber. Brahms est donné avec une légèreté va poreuse. Délicatesse du toucher pour Debussy. Et, pour la persifluse pochade de Poulenc, il sait transformer son piano en orgue de Barbarie.

Ici la stéréophonie n'apporte pas grand chose. L'enregistrement ne man que pas d'éclat, mais la matière n'est pas très silencieuse. (7)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ STRAUSS

Voici un de ses grands poèmes symphoniques : Also sprach Zarathustra (Ainsi parlait Zarathustra). En transposant musicalement la pensée nietzschéenne, il établit l'apologie du célèbre philosophe. On lira l'argument plus bas avec les détails analytiques. D'où 7 parties enchaînées, subordonnées au sujet. L'œuvre, en somme, exprime la quête d'une foi, la nécessaire justification de la problématique raison d'être de l'Homme.

(Après une grave et solennelle introduction, la musique traduit successivement : l'inquiétant sentiment d'impuissance devant la Nature ; l'apport consolateur de la foi divine, puis la révolte contre cet humiliant assujettissement ; la diversion éphémère introduite par la recherche d'humaines passions ; les aspirations scientifiques, qui elles non plus ne sauraient être totalement assouviées ; mais le rire et la danse — ici magistralement stylisée — sont là, compagnons de toujours de l'Humanité. Mal gré cela, quand la nuit approche — crépuscule de la vie ? — l'Homme existante l'insolubilité des questions qu'il a en vain tenté de résoudre).

Forté unité du concept. Noblesse des intentions. Densité de la matière, richesse des contrepoints. Nous sommes en présence d'un Strauss grandiose, qui met en œuvre au maximum les multiples ressources d'un orchestre hyper-trophé. Et, si l'éloquence est parfois grandiloquente, on peut difficilement résister à son flot torrentiel. Opportunément, entre les points culminants du discours des oasis contrastants sont savamment ménagés, qui évitent toute lassitude auditive, préservant la faculté d'absorption de décibels, accordant ensuite un regain d'intérêt.

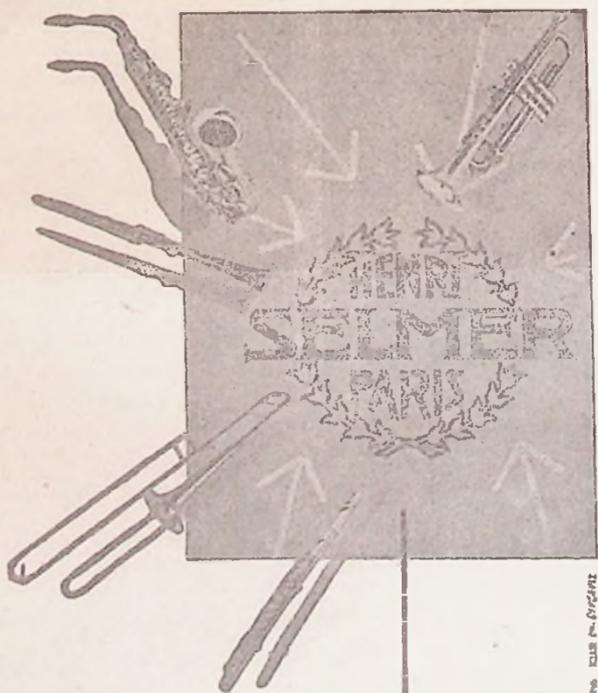
L'Orchestre symphonique de Chicago, phalange experte et disciplinée, s'incline souplement devant les intentions de son maître : Reiner. Celui-ci confère à l'ensemble équilibre architectural et volontaire relief. Les accents qu'il imprime sont assez persuasifs pour accréditer les différentes phases du pathos philosophico-musical.

Le somptueux enregistrement, qui dispose (cela s'imposait) d'un large éventail de dynamique, est excellent parce qu'il demeure transparent dans les fortissimi. Notice en anglais. (8)

+ LANDOWSKI

On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre l'œuvre précédente et cette Symphonie n° 1 dite « Jean de la Pour », également à tendance philosophique. En bref voici la légende, en ses 3 mouvements : 1) l'Homme face à la Peur ; 2) l'Homme veut détruire la Peur ; 3) la Peur a pénétré l'Homme. On voit que les intentions savent s'inscrire en une ordonnance structurelle rigoureuse. Rien de descriptif vraiment. Cette musique est intense, haletante : elle traduit avec sincérité l'inquiétude de son époque.

(1 — Sous un implacable ostinato rythmique à l'aigu installant une atmosphère angoissante, des phrases gémissantes se traînent ; parfois des traits aïolés jaillissent. 2 — Scherzo nerveux, tendu, aux entrées fuyantes. 3 — Alors que la vaine agitation humaine a cessé et que la crainte rampe dans les régions basses de l'orchestre, revient insidieusement l'ostinato initial ; un inéluctable crescendo fait monter la tension jusqu'à un choral final).



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Chartes-Duillin, PARIS (18^e)
Tél : ORN. 27-40 et 27-41
Usines à MANTES (Eure) et PARIS, 84, rue Myrrha

L'exécution témoigne d'une très sérieuse mise en place et d'une belle appropriation à l'idée. Il est vrai qu'elle est dirigée par le créateur de l'œuvre, Wolff, à la tête de l'Orchestre qui l'a créée, celui de Pasdeloup. C'est tout dire.

Quant aux Notes de la nuit, c'est un « conte symphonique » avec récitant. Un astucieux argument (une jeune élève musicienne voit défiler nocturnement les grands groupes qui composent un orchestre) permet à l'auteur de donner successivement audience aux diverses familles instrumentales. L'œuvre, finement poétique, est donc au surplus éducative.

(1 — Prélude, au piano. 2 — Les cordes se présentent d'abord timides puis chaleureuses. 3 — Les bois entament un cortège fantasmagorique. 4 — Les cuivres sonnent une mystérieuse fanfare. 5 — Tutti de fête, interrompu par l'aube. 6 — Postlude, au piano).

Anne Doat dit son court texte de façon sensible et complice. L'Orchestre de la Société des Concerts, dont les solistes sont évidemment très sollicités ici, semble heureux, conduit par le compositeur, de jouer le jeu, de vivre ce rêve...

Réalisation technique claire et incisive, aux sonorités profondes, complétée par un usinage parfait. (9)

HARMONIES - FANFARES

« FANFARES DE TOUS LES TEMPS »

Sous ce titre, c'est un double panorama à travers le temps et l'espace que nous offre Erato.

Après J. des Prés (« Fanfares royales » en canon : on sent qu'il s'agit à l'origine d'une pièce vocale) et Kugelmann (harmonisation à 6 parties d'un grave choral) voici quelques délicieuses « danses » de la Renaissance de Gervaise, du Tertre, etc... — sans doute prévues à l'origine pour ensemble de violes (pavane, gaillarde ; basse-dance et bransles).

Le tour d'Europe se poursuit avec Gabrieli (« sonata » colorée, variée, rythmée, contrastante, qui oppose un groupe de 1 cor et 3 trombones à un autre comprenant 1 alto à cordes et 3 trombones également) M. Franck (« Intrada » : court prélude plein de vitalité) ; Locke (air et pavane tirés de sa « Music for his Majestys ») ; Pexell avec un solennel ensemble de 3 pièces (sonata, sarabande, bal).

Viennent ensuite Lulli (son « Carouzel » de 1686 avec hautbois est un témoignage de la pompe versaillaise : prélude, menuet gigue ; on a donc omis

ici — pourquoi ? — la gavotte) ; Purcell (dans cette marche tirée de « Musique pour les Funérailles de La Reine, un roulement de timbales, prélude à la sobre déploration) ; Corrette (dans l'ouverture du divertissement pour deux trompettes seules, les solistes font assaut de virtuosité).

Ce sont maintenant Beethoven (la 1^{re} de ses « Equales » — pour 4 trombones : d'où le nom — est recueillie et émouvante) Liadov et Glazounov (« Fanfares pour le jubilé de Rimsky-Korsakov » : inédites, ces 5 courtes pièces sonnent richement, avec un net parfum russe) ; Debussy (célèbre, solennelle, vibrant merveilleusement, voici l'une de ses Fanfares pour le « Martyre de Saint-Sébastien » : elle semble directement surgie de l'Antiquité).

Aurait-on pu oublier Dukas ? (l'illustré Fanfare qui précède « La Péri » est sans doute la plus riche, la plus sensuelle ; chef-d'œuvre en soi, elle rougeoie grâce à la hardiesse et à l'originalité des harmonies). Pour terminer, Schmitt (extraite d'« Antoine et Cléopâtre ») et évoquant le camp à la veille du combat, elle éclate, pleine d'appels guerriers, dans un ciel lourd de sourdes menaces) ; Roussel (dynamisme, accents et couleurs sauvages de la « Fanfare pour un sacre païen ») et Jolivet (chacune, de ses Fanfares pour Britannicus évoque un des personnages de la tragédie ; voici par exemple suggérée la figure sombre et perfide de « Narcisse »).

Les meilleurs « vents » français (solistes, chefs-titulaires de grands orchestres) ont été retenus pour l'enregistrement. Cors, trompettes, trombones, tuba et timbales sont dirigés par Paillard. La qualité de son est sans égale, l'équilibre irréprochable. Plénitude, rondeur, splendeur et rutilance triomphent.

Bref, un disque de panache. Il est préférable de ne pas écouter tout à la suite, la brillante de ces pièces s'entrouvrant par la création d'uniformité, au moins dans la 1^{re} face. La somptueuse réalisation met, on s'en doute, toutes les qualités signalées en relief, créant un éclatant climat « de plein air ». (10)

Roland CHAILLON

- 1 - Voix de son Maître SAN 114 à 116 (33/30)
- 2 - Cantate (Lumen) 641 215 (33/30)
- 3 - Erato STE 50 172 (33/30)
- 4 - Chant du monde LDX-A 48 320 (33/25)
- 5 - D.M.F. (Le Colibri, Cléon) 16 412 (45/17)
- 6 - Amadeo AVRS 6 261 (33/30)
- 7 - Voix de son Maître ASDF 130 525 (33/30)
- 8 - R.C.A. RB 6 518 (33/30)
- 9 - Pacific LDO-F 52 053 (33/30)
- 10 - Erato STE 50 178 (33/30)

tant formation : 7 flûtes, 3 hautbois, 1 clarinette mib, 15 clarinettes sib, 2 clarinettes-alto, 2 clarinettes-basse, 1 basson, 4 saxophones-alto, 2 saxophones-ténor, 2 saxophones-baryton, 10 cornets et trompettes, 7 cors, 6 trombones, 2 euphoniums, 4 saxhorns-basse, 1 contrebasse à cordes, 4 percussions et 1 timbaler (3 timbales).

Ce qui frappe avant tout dans cet ensemble de jeunes exécutants, c'est la grande proportion de jeunes femmes et de jeunes filles qui y figurent (plus de la moitié de l'effectif total). En France nous ne sommes pas encore habitués à voir l'élément féminin se consacrer à l'étude d'un instrument à vent et, à cet égard, je dirai même qu'il existe un certain préjugé ne reposant d'ailleurs sur aucune base sérieuse. A l'étranger, il en va tout autrement. Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul pays à présenter tant de femmes flûtistes, clarinettes, hautboïstes, bassonistes, saxophonistes, etc... même des cornistes, trompettistes ou autres musiciens utilisant un instrument à embouchure. La France est pourtant par excellence le pays où sont fabriqués des instruments à vent de la plus haute qualité et l'on devrait plutôt s'étonner de voir que lesdits instruments sont utilisés presque exclusivement par les hommes. Quand on y réfléchit, il n'y a aucune raison valable pour qu'une femme n'acquière pas un talent aussi grand que celui d'un homme, musicalement parlant, dans la pratique de ces instruments. Question d'esthétique ? peut-être, mais n'est-ce pas plutôt un simple manque d'accoutumance ? On y vient cependant peu à peu et, dans les classes d'instruments à vent de notre Conservatoire National, si justement réputées, on commence à relever plusieurs noms de brillantes lauréates. Cette année, un beau premier prix de basson a été précisément décerné à une jeune fille lors du dernier concours. Ne mettons pas en avant, et à la légère, une raison d'esthétique puisque l'un des plus grands peintres du début de la Renaissance italienne, Fra Angelico, n'a pas hésité à représenter, dans son chef-d'œuvre « Le Couronnement de la Vierge », des anges sonnant du buccin et d'autres instruments à vent. Nous ne discuterons pas, comme à Byzance, l'oiseuse question du sexe des anges, lesquels en sont vraisemblablement dépourvus, mais qu'importe ? Angelico a pris sans doute pour modèles de ses célestes musiciens des jeunes filles aussi bien que des éphèbes aux traits délicats et il est bien difficile de dire si ce sont ceux-ci ou bien celles-là qui, les joues gonflées, soufflent dans les tubes sonores. Ainsi, la cause est entendue sous le rapport de l'esthétique, Fra Angelico nous a servi d'arbitre. D'autre part, n'avons-nous pas vu dans les musées les nymphes d'Artemis ou Diane chasseresses sonner de la trompe pour rallier les meutes de la déesse, sœur d'Apollon, au cours de ses exploits cynégétiques ? Alors ? Les femmes, tout comme les hommes, ont droit à la pratique des instruments à vent, à cette réserve près, pourtant, et afin de sauvegarder la grâce et les forces de nos compagnes, que les pièces de l'artillerie lourde dans nos orchestres (bombardons, tubas géants, etc...) seront servies par des représentants du sexe fort.

Les jeunes musiciens et musiciennes que dirige M. Boundy se présentent d'une façon impeccable sous un gracieux uniforme bleu à revers et parements blancs et c'est un aussi grand plaisir de les regarder que de les entendre. Et leur discipline est en parfaite harmonie avec leur tenue. A tous égards, ils ont fait la conquête du public français.

Je tiens à mettre en lumière l'excellence des solistes. Dans le Dixieland Jamboree nous avons pu simultanément apprécier le talent de deux jeunes filles et de quatre jeunes gens : Miss Jeanette Boyle, clarinette, et Miss Francis Mac Hale, contrebasse à cordes (qui a joué sa partie difficile en pizzicato avec une grâce et un sourire charmants). Messrs. Gwyn Beynon, trompette, Lee A. Gossett, saxophone-ténor, Paul Savage, trombone, et Louis Doncers, à la batterie.

En résumé, le concert a été admirablement réussi et nous espérons bien que cette harmonie viendra bientôt chez nous pour nous donner, cette fois-là, un beau programme de musique classique.

Le lendemain du concert, lundi 10 août à 11 heures, M. Martin Boundy et ses musiciens ont été reçus officiellement à l'Hôtel de Ville. Notre ami Charles Lhomme, président de l'Association des anciens musiciens militaires, toujours si dévoué à la cause musicale, avait signalé à M. J. Clidière, commissaire des fêtes « L'Accueil de Paris » (du Conseil Municipal de Paris) le séjour de l'harmonie canadienne dans notre ville et, bien entendu, celui-ci n'a pas manqué d'organiser

Éditions MARGUERITAT

LA MAISON LA PLUS ANCIENNE,

spécialisée dans toute la gamme de musique pour

Harmonie, Fanfare, Clique, Orchestre Symphonique et Instrumental

A l'occasion de la Sainte-Cécile, vous rappelle le grand succès

de BLANCHETEAU :

MESSE DE DUMONT

Harmonisée à 3 voix avec accompagnement d'harmonie ou de fanfare :

La Messe complète	36 F
La partition à 3 voix	7 F
L'exemplaire Harmonie	30 F
Fanfare	25 F
Doubleures	1 F

ainsi que les célèbres Marches et Andantes Religieuses

qui font partie des répertoires :

MARGUERITAT - SHOENAERS

et MILLEREAU réunis

VENTE GENERALE :

Harmonie, Fanfare, Clique, Orchestre Symphonique et Instrumental :

Éditions MARGUERITAT

53, route Léon - Lachamp, MARSEILLE - 9^e (B.-du-Rh.)

VENTE EN GROS :

(EXCLUSIVEMENT) et pour le Marché Commun :

Harmonie, Fanfare et Clique :

Éditions J. M. CHAMPEL

Boite Postale N° 2 à NEUVILLE - SUR - AIN (Ain)

une belle et cordiale réception en faveur de nos hôtes. Nous avons été particulièrement heureux de visiter, en même temps que nos bons amis canadiens, les somptueux salons de notre palais municipal. C'est Madame Andrée Champendal, déléguée de « L'Accueil de Paris », qui, au nom du Conseil Municipal, a reçu nos amis de façon charmante et leur a ainsi fait les honneurs de la ville de Paris. Parlant anglais aussi aisément que sa propre langue, Mme Champendal a souhaité la bienvenue à tous ces sympathiques amis d'Outre - Atlantique et elle leur a remis de biens beaux souvenirs, en particulier les armes brodées de la Ville de Paris et une magnifique médaille. De leur côté, M. Boundy et ses artistes ont eu la délicate pensée de faire présent au Conseil Municipal de Paris d'un beau coupe-papier en argent avec inscription commémorative gravée. La Confédération Musicale de France avait tenu, elle aussi, à offrir un souvenir durable à ces vaillants musiciens en la personne de leur chef. En l'absence de notre cher président Albert Ehrmann, alors en voyage, c'est son aimable beau-frère et dévoué collaborateur, M. Maurice Girardin, qui a remis le diplôme et la médaille d'honneur de chef à M. Martin Boundy.

C'est ainsi qu'après cette mémorable réception à l'Hôtel de Ville, nos amis canadiens ont pris congé de nous. Nous gardons réciproquement un beau souvenir de ces deux journées, trop courtes, de musique et de fraternelle amitié. Et, avant de terminer, je tiens à signaler la franche et affectueuse hospitalité qu'ont reçue nos amis à Nice et à Lyon avant de venir à Paris. Nous devons remercier de tout cœur M. le Maire et MM. les membres de la Municipalité de Nice, M. Gérard Cassin, du Service officiel du Tourisme, de Nice, M. Fernand Ouradous, président-directeur de l'Académie Internationale d'Été, de Nice, M. Rolando, président de la Fédération musicale du Sud-Est, de Lyon, M. Paul Weinborn, président des Sociétés Musicales de Lyon, et enfin M. A. Vettard, secrétaire général de la Fédération régionale des sociétés musicales populaires du Sud-Est. A tous la Confédération Musicale de France adresse l'expression de sa gratitude tant en son propre nom qu'en celui de M. Martin Boundy et de ses vaillants musiciens.

Audré PETIOT

M. G. BOLLEN, professeur de piano au conservatoire de Nancy, vient de publier une

Méthode de déchiffrage progressif

qui suscite le plus vif intérêt.

UN professeur de piano du Conservatoire de Nancy, M. Gaston Bollen, vient de publier un ouvrage qui a été accueilli dans le monde musical avec un empressement et un intérêt tout à fait inhabituels. Il s'agit d'une méthode de déchiffrage progressif pour le piano (1) présentant en quarante cahiers 500 morceaux manuscrits originaux, s'échelonnant du degré débutant au stade professionnel.

C'est la première fois, semble-t-il, qu'un ouvrage de ce genre voit le jour sous une forme aussi complète. Ce qui a amené des artistes et pédagogues comme Armand Ferte, Yvonne Lefebvre, Joseph Bevenuti, Jean Doyen, Raymond Trouard, Lucette Descaves, Jacques Casterede, Geneviève Joy, Gérard Devos et beaucoup d'autres à leur suite en province et à l'étranger, à parler d'un véritable événement appelé à combler une grave lacune en matière d'enseignement musical.

Gaston Bollen est de ceux qui ont compris — et vérifié cette idée par l'expérience — qu'être bon lecteur n'est pas seulement une affaire d'habitude et de prédisposition mais aussi une affaire d'éducation de l'œil, des réflexes digitaux, des qualités d'adresse, des possibilités de concentration. Ce qu'il s'est efforcé de développer rationnellement dans sa méthode dont il a écrit la totalité des exercices (12 cahiers pour le degré élémentaire, 14 cahiers pour le degré moyen, 14 cahiers pour le degré supérieur) selon une progression remarquablement dosée qui part de l'exemple écrit en rondes et à l'unisson pour aller insensiblement vers les formes les plus complexes.

Embellie de conseils, de notions théoriques illustrées par l'exemple, cette méthode présente en outre l'avantage d'une infinie variété qui familiarise l'élève avec tous les styles et tous les rythmes y compris des accompagnements de mélodie des airs d'inspiration sud-américains, des choros de jazz, en laissant toujours à la musique sa part sensible et agréable.

(1) Éditeur : M. JONNART, Service Éditions, 179, rue Noisy-le-Sec, LES LILAS (Seine).

Une belle Harmonie Canadienne à Paris

(Suite de la page 1)

mais ce ne fut qu'une simple bénédiction du ciel précédant de peu l'apparition du soleil. En dépit de ces menaces météorologiques, nombreux furent les auditeurs qui s'étaient groupés autour du kiosque et ils n'eurent pas à regretter d'avoir osé défier la pluie. Leurs chaleureux applaudissements témoignèrent du plaisir qu'ils goûterent à entendre cette belle harmonie canadienne.

Le programme débutait par une vibrante « Marseillaise », fort bien exécutée. Les morceaux qui suivirent constituaient un très agréable programme de variétés mais de haute qualité. La plupart de ces œuvres, très en vogue au Canada, étaient certainement inconnues du public parisien mais celui-ci fut très heureux de les écouter et de les applaudir. Voici le détail exact de ce programme : une très belle marche, Emblem of Unity (de Richards), un morceau de genre, My fair Lady (de Lerner et Loew, arrangé par Russell Bennett), une Ode pour trompette (d'Alfred Reed) avec le remarquable soliste Gwyn Beynon, une pièce descriptive, Sea Portrait (Portrait de la mer, de Homer La Tassi), une composition de jazz, Dixieland Jamboree (de John Warrington), une Rapsodie Suédoise (First Swedish Rapsody, de Erik Leedzer), Song of Jupiter (Chant de Jupiter, de Leroy Anderson), un très beau « negro spiritual » : Swing low sweet chariot, avec l'excellent soliste saxophoniste Michael Toll, une autre pièce descriptive : Impressions of Sevilla (de Harry Simonez), une fort belle page : Elsa's Procession to the Cathedral (Procession d'Elsa à la cathédrale, art. Callett) et, pour terminer, une œuvre traditionnelle qui n'est pas loin de devenir le chant national du Canada et qui s'intitule précisément « O Canada. Inutile de dire que cet hymne fut écouté debout, avec ferveur,

comme l'avait été notre hymne national au début du concert, et qu'il fut chaleureusement acclamé. Il n'est pas besoin d'insister sur l'amitié séculaire qui lie les Français aux Canadiens. Nous n'oublierons jamais avec quel cœur, avec quel héroïsme et quelle abnégation les soldats canadiens, qu'ils fussent de langue française ou de langue anglaise, ont combattu pour la cause qui nous était commune au cours des deux terribles grandes guerres libératrices. Il y avait donc dans les applaudissements du public français non seulement l'admiration qui était légitimement due à la parfaite exécution des musiciens canadiens mais aussi l'expression de l'amitié fraternelle qui nous lie à leur noble patrie.

Avant l'exécution de chaque morceau, M. Martin Boundy en faisait l'annonce et le commentaire en anglais et, aussitôt après, un jeune et sympathique vicair canadien, M. Sulton, en donnait la traduction française avec un charmant humour.

Cette harmonie canadienne groupe exactement 74 exécutants. Le remarquable chef qui en assume la direction, M. Martin Boundy, était à la tête de la musique de la Royal Canadian Air Force pendant la dernière guerre. En 1945, il a dirigé plusieurs concerts à Paris, aux Tuileries et au Luxembourg, et, pour terminer, au théâtre des Champs-Élysées. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a retrouvé dans notre capitale le bon vieux kiosque du Luxembourg. M. Boundy est en outre l'excellent organiste de la Calvary United Church de London, directeur du « London Symphony Orchestra » et magistrat municipal de la ville de London. C'est lui qui fonda en 1954 la superbe harmonie que nous avons eu la joie d'entendre et c'est grâce à ses efforts incessants qu'il a obtenu de si beaux résultats dans l'espace de dix années. Voici le détail des pupitres de cette impor-

Le « Requiem allemand » de Brahms

(Suite de la page 1)

phalange, c'est dire que le chef qui allait la diriger avait sous sa baguette les meilleurs instrumentistes que l'on puisse trouver. Quant aux chœurs, venus d'Allemagne, ils avaient déjà affirmé leur très haute valeur en France par une exécution remarquable de l'oratorio de Haendel : « Le Messie », à l'église Saint-Roch, le 27 février 1964, puis ils s'étaient fait entendre à l'abbaye de Vézelay. Dans le n° 172 de notre journal, en avril dernier, j'ai dit tout le bien que je pensais de ce que j'avais entendu à Saint-Roch, mais je n'ai malheureusement pas eu la chance de pouvoir aller à Vézelay. Ce très bel ensemble choral n'est autre que le « Tübinger Kantatenchor » si admirablement formé et dirigé par le professeur Hermann Achenbach. C'est lui qui avait conduit personnellement et à la perfection l'exécution du « Messie ». Mais ce remarquable musicien n'est pas seulement un éminent animateur de chorale et d'orchestre, il possède encore une très belle voix de baryton qu'il conduit aussi avec un art consommé et c'est à lui qu'était confiée précisément la partie de baryton-solo dans le « Requiem allemand », ayant pour partenaire notre merveilleuse Janine Micheau, de l'Opéra, dans la partie de soprano. Voilà donc tous les éléments d'élite qui venaient se ranger sous la baguette du chef.

Mais celui-ci, au fait, qui était-ce donc ? Ce n'était pas l'un de nos chefs chevronnés, une grande vedette de la baguette mais, comme on sait, la valeur n'attend pas toujours, pour se manifester, le nombre des années et Jean Perisson — car c'était lui qui assumait la responsabilité de l'exécution du « Requiem » — nous a donné sans emphase, le plus simplement du monde, la mesure de son incontestable maîtrise. Ce parfait musicien, disciple d'Igor Markévitch — m'a-t-on dit — nous vient de Nice où il a déjà remporté de grands succès. Il est venu chercher la consécration de Paris et il l'aura ainsi reçue sans restriction car sa nature est celle d'un grand chef. Le « Requiem allemand » de Brahms, il l'a conduit avec l'autorité d'un maître, de mémoire, en indiquant sobrement par le geste, mais clairement et infailliblement les moindres nuances, les « tempi » exacts. Et l'exécution de cette œuvre grandiose dure plus d'une heure. On voit ce qu'il peut représenter une telle performance.

Généralement, un « requiem » est destiné à suivre de très près la liturgie de la Messe des Morts, chantée en latin. Ici, rien de semblable. Brahms n'a pas composé une messe funèbre. Il a choisi des textes des deux Testaments dans sa langue maternelle et il s'en est merveilleusement inspiré pour nous donner, sous le titre significatif de « Requiem allemand », un consolant poème de la mort. Ce qu'il faut remarquer tout d'abord, comme dans le requiem liturgique de notre Gabriel Fauré, c'est le soin qu'a pris l'auteur d'apporter par sa musique des consolations à tous ceux qui ont perdu un être cher et d'écarter de leur esprit les terreurs presque toujours inséparables de l'idée de trépas. On ne trouve pas trace du « Deis irae » dans son requiem, ni l'épouvante du châtiment éternel dans la géhenne. Ce qui ressort de ces pages sublimes, c'est l'idée d'apaisement et de pardon, de doux repos après une vie de souffrances et de tribulations. En écoutant cette musique, nous avons le pressentiment qu'aucune âme de pécheur ne sera à jamais réprouvée. Elle devra attendre beaucoup plus longtemps que celle d'un juste la divine récompense, elle souffrira encore de lourdes épreuves morales, sera d'abord une âme en peine bourlée de remords posthumes mais,

après cette nécessaire épuraison par la douleur, la Miséricorde infinie de Dieu lui sera accordée.

La partition est divisée en sept parties. Tout au début de la première partie, le chœur exalte la Parole du Christ selon l'Evangile de Saint Matthieu : « Bienheureux ceux qui souffrent car ils seront consolés » que complète ces mots de suprême espérance : « Ceux qui sèment dans les larmes récolteront dans la joie ». Dans la seconde partie, nous entendons une sorte de marche funèbre ou, plus exactement, sur un rythme ternaire assez lent mais bien marqué, une manière de trène antique ou de « nenia ». Ce chœur est de toute beauté et Brahms était particulièrement doué pour le traiter, lui qui nous a donné aussi, sur les ailes de la musique, la « Naenie » de Schiller. Vient ensuite, dans la troisième partie le très beau solo du baryton : « Seigneur, apprends-moi que je suis un mortel, que ma vie a une fin et que je dois quitter ce monde. En qui, Seigneur, sera ma consolation ? C'est en Toi que j'espère ». La quatrième partie est toute de douceur, les chœurs chantent la splendeur du Ciel : « Que tes demeures sont aimables, Seigneur ; mon âme est pleine de nostalgie des portiques du Seigneur », et une délicieuse phrase des premiers violons exprime la félicité du corps et de l'âme qui se réjouissent. Cette douce vision se termine dans les hautes sonorités des flûtes et des hautbois.

La cinquième partie, infiniment consolante, est presque entièrement confiée à la voix du soprano-solo soutenue par les chœurs et se termine par cette phrase si tendre : « Je veux vous consoler comme une mère console son enfant ». Le point culminant du chef-d'œuvre, nous le trouvons dans la sixième partie. Là intervient encore le baryton-solo : « Voyez, je vous révèle un secret : nous ne mourons pas tous, mais tous nous serons transformés ». Et c'est alors l'apothéose de la Résurrection : « Les trompettes retentiront, et les morts ressusciteront. Mort, où est ton aiguillon ? Enfer, où est ta victoire ? » Il n'y a pas là l'épouvantable terreur du « jour de colère », ni le triomphe de Satan mais, au contraire, sa défaite, son anéantissement et la victoire totale de Dieu. Et cette scène grandiose est admirablement décrite par une fugue géniale par laquelle Brahms s'est classé parmi les plus grands maîtres de la musique universelle. Enfin, la septième partie apporte la conclusion de l'apaisement définitif, éternel : « Bienheureux ceux qui, dès maintenant, meurent dans les voix du Seigneur. Oui, l'Esprit proclame : qu'ils se reposent de leur travail, car leurs œuvres les suivent ». Et la partition s'achève dans les douces sonorités des bois.

Bien que ce « requiem » se proclame allemand, surtout parce qu'il s'exprime littérairement dans la langue de Luther, de Goethe et de Schiller, il s'adresse en réalité non seulement à tous les chrétiens, mais il est de nature à toucher tous les cœurs, toutes les âmes sans distinction de confessions. Il y a dans ce chef-d'œuvre une ineffable poésie, une flamme qui purifie tout. Quand Brahms eut l'idée première d'écrire cette Ode à la Mort, ce fut en 1856, après la disparition de son très cher ami Robert Schumann. Il y travailla pendant douze ans, la médita, en donna des exécutions partielles, et ce ne fut que le Vendredi Saint de 1868, à Hambourg, que la partition fut exécutée intégralement pour la première fois sous la direction de l'auteur. En 1865, Brahms avait eu le cœur déchiré par la mort de sa mère et c'est alors qu'il avait écrit et consacré à sa mémoire vénérée la cinquième partie, celle où est précisément évoquée cette douce image d'une mère consolant son enfant. Dans ce solo si tendre, la pure voix de Janine Micheau que nous entendîmes eut vraiment des accents célestes.

Comme je l'ai dit plus haut, la voix de baryton du Professeur Hermann Achenbach fut, elle aussi, profondément émouvante. La Société des Concerts du Conservatoire, comme toujours, s'est montrée digne de sa réputation et le jeune chef Jean Perisson a été pour la plupart des auditeurs une véritable révélation. Et je tiens à dire pour finir combien les artistes si fervents du « Tübinger Kantatenchor » nous ont impressionnés. Nous avons un profond désir de les réentendre et, si les renseignements que j'ai pu recueillir sont exacts, nous nous réjouirons grandement de les applaudir une fois de plus à Paris l'hiver prochain quand ils apporteront leur précieux concours à notre Société des Concerts pour interpréter la « Neuvième Symphonie » de Beethoven.

André PETIOT

L'éducation musicale en Hongrie

(Suite de la page 1)

(1944) pour la formation de l'ouïe. Solmisation : Les rapports entre divers gestes appropriés mimés par différences entre les hauteurs de l'échelle concrétisent à ses yeux les sons. Relative : Le système, appliqué au pentacorde, étendu à l'heptacorde, non attaché à des sons fixes, s'adapte peu à peu à toutes les gammes : majeures, mineures et modales, ainsi qu'à l'escalier chromatique. Nous avons admiré avec quelle aisance des élèves déjà exercés parviennent à déchiffrer un chant choral de Bartok, à transposer un sujet de fugue.

Sont simultanément développés le déchiffrement et le sens de la musique, même chez ceux qui n'avaient pas l'oreille « juste ». Entamé avec de petits chants d'abord étudiés à l'aide des signes manuels, puis des lettres, enfin des notes, ce solfège conduira à la lecture de partitions complexes.

B) Un hungarocentrisme résolu
C'est en elle-même que la musique hongroise aura puisé ses éléments de rénovation. La chanson folklorique magyare est considérée comme le support de la vie musicale et comme la clef de voûte de l'enseignement. Tous les sentiments humains, tous les aspects de la nature, toutes les manifestations de la vie trouvent écho dans les paroles. Quant à la musique, création spontanée d'une masse inculte, elle reflète dans sa rusticité « une perfection artistique poussée et complète » a affirmé Bartok.

Rien d'étonnant donc à ce que lui et son ami aient tenu à mettre à jour les trésors paysans enfouis (vingt mille chants recueillis à ce jour. Les premiers publiés en 1906 ; tous ne le sont pas encore) en recherchant la pureté, l'exemption de tout contact civilisé ; puis que Kodaly et ses disciples en aient fait les assises d'un enseignement tonifiant aussi agréable que rentable ; la base également de la littérature vocale et instrumentale pour enfants et adultes.

Ainsi, non seulement l'éducateur hongrois pense « chanter » d'abord ; mais la relation entraîne automatiquement son corollaire « ce chant est folklorique national ». Et la série d'exercices vocaux et de choeurs écrits spécialement par Kodaly pour tous les degrés scolaires — et dont la valeur artistique est indéniable — prend naturellement racine dans le terroir.

Qu'on ne pense pas qu'un départ aussi « délimité » constitue une entrave à l'universalisation de l'enseignement. Le cercle saura progressivement s'élargir dans l'espace et le temps. Par exemple le sens des gammes modales mènera à la Renaissance, au Baroque, mais aussi bien vers la musique atonale. Signalons d'ailleurs au passage la place importante que tient la production contemporaine dans l'enseignement.

2 — ORGANISATION

A) Dans le primaire

Dès le jardin d'enfants, les sens s'ouvrent à la musique par un contact direct, l'élève pouvant participer activement et improviser. Quant à l'enseignement primaire proprement dit, tout en jetant les bases de l'éducation artistique — il estime que la fréquentation des formes populaires est le meilleur tremplin pour l'étude postérieure des formes complexes et nouvelles — il recherche déjà la formation du futur public des concerts et de la radio.

C'est à partir du primaire que le Grand Mouvement a été déclenché. C'est pour lui que furent écrits les premiers manuels adaptés à la méthode, de Kodaly et Adam Jenő. C'est dans son sein que fut réalisée l'expérience capitale, unique, des écoles spéciales.

Une tentative avait été faite vers 1940 sous l'impulsion de Kodaly, dans un petit village de la Plaine ; les résultats obtenus auprès des petits paysans furent étonnants. Mais (circonstances historiques) il fallut attendre 1951 pour que s'ouvrit la première Ecole générale avec musique. Actuellement il y en a une centaine, groupant vingt-cinq mille élèves, sur tout le territoire hongrois.

Caractéristique essentielle : on y donne, en dehors de l'instruction générale, cinq leçons de chant et musique par semaine en première année (enfants de six ans environ) six leçons en 2^e, 3^e et 4^e années, sept leçons en 5^e, 6^e, 7^e et 8^e années.

Outre ces horaires avantageux : chant choral (obligatoire) et danse populaire (permettant aux élèves d'exprimer dans le mouvement ce qu'ils ont appris en chantant). D'autre part, 60% des effectifs prennent part à l'enseignement instrumental (deux heures et demi par semaine) : d'abord deux ans de flûte à bec, puis un autre instrument (violon, violoncelle, piano...) enfin musique de chan-

Résultats musicaux. — Rien de surprenant donc à ce que, à partir de la chanson populaire, les enfants accèdent peu à peu aux sphères les plus élevées de l'art. A la fin du cycle, ils parviennent à chanter avec sûreté à trois ou quatre parties ; ils ont acquis la connaissance des formes, celle de l'histoire de la musique, la notion d'orchestre, même des éléments d'harmonie.

On admet en principe dans ces établissements les enfants attirés par notre art. Cependant — et conformément au désir du promoteur — on y accepte chaque année quelques enfants peu disposés (oreille « fautive », incapacité de chanter juste). Pour ainsi dire absorbés par la masse et se haussant lentement à son niveau, au bout de trois à quatre ans ils rejoignent sensiblement leurs camarades mieux doués.

Précisons bien que le but des « Ecoles Kodaly » n'est pas de façonner des musiciens professionnels (quelques-uns deviendront professeurs dans le Primaire, mais la plupart poursuivront d'autres études) mais de former des hommes capables de comprendre au mieux la musique, de l'apprécier, de lui faire dans leur vie la place de choix qu'elle mérite et qui contribuera à leur bonheur.

Résultats extra-musicaux (officiellement établis). — La pratique quotidienne de la musique, loin de créer une charge supplémentaire, facilite l'étude des autres matières par le fait de certaines corrélations (et bien que chacune d'elles subisse une légère réduction d'horaire). C'est merveille de vérifier comme la musique rend l'intelligence enfantine plus souple et plus réceptive aux autres connaissances. Dans quelques écoles-témoins où des classes normales et des classes spéciales fonctionnent parallèlement depuis plusieurs années, des résultats favorables aux secondes furent constatés. Voici des précisions : Les nombreuses chansons populaires — ou poèmes mis en musique — que les enfants ont apprises contribuent à leur faire connaître et aimer la littérature. Le solfège et le chant, en aidant la syllabisation, favorisent une bonne lecture. L'élocution se trouve également raffinée. Les divers éléments scripturés qu'utilisent les dictées musicales améliorent l'écriture. La dextérité (écriture musicale et jeu instrumental) aiguise le sens des formes et aide au dessin. Certains textes populaires aident le sens de l'histoire. La culture auditive favorise l'acquisition des langues étrangères dont les accents, les intonations sont plus aisément saisis. Même le calcul s'en ressent : la musique n'est-elle pas construite sur certains éléments arithmétiques fondamentaux ? (Formules rythmiques conduisant aux nombres fractionnaires, etc...)

En s'élevant sur un plan plus général, on peut aussi confirmer les bénéfices mentaux, psychiques et physiologiques suivants. Pas de surmenage ; au contraire détente, relaxation, d'où attitude plus calme des élèves et disponibilité accrue devant l'effort, ce qui autorise un meilleur rendement cérébral. Extension de la capacité respiratoire (contrôles portant sur groupes parallèles dans jardins d'enfants et écoles élémentaires en 1963). Consolidation du sens esthétique. Action bienfaisante sur le comportement affectif. Entraînement de la mémoire (grâce notamment aux exercices suivants : rythmes proposés et répétés en écho, mélodies en canon chantées par cœur, chants à longues périodes). Fixation de l'attention : habitudes de concentration intense et assouplissement de la réflexion grâce au chant choral (connaissance simultanée des différentes voix ; changements de partie en cours d'exécution ; battements de mains et frappements de pieds accompagnant une partie chantée à l'aide de deux rythmes différents). Enfin, discipline accrue (dans le chant en commun, la maladresse, l'inattention d'un seul portent atteinte à la qualité de l'ensemble) et révélation du sens des responsabilités. En bref, l'adaptation sociale se trouve grandement préparée.

B) Dans le secondaire

L'objectif lycéen principal est de reconnaître une jeunesse cultivée. A un âge où les élèves ont une vie intérieure riche, sont très réceptifs et où par suite leur goût doit être guidé, la musique participe largement à la réalisation de ce but dans la mesure où un horaire jugé insuffisant par le corps professoral le permet. Elle recherche avant tout à susciter des émotions à la base desquelles les élèves adhèrent définitivement à la musique. Pour ce et simultanément, deux objectifs : éveiller l'intérêt, développer les aptitudes ; deux moyens :

pratique de la musique, sélection consciencieuse de la matière.

A côté des exercices vocaux, les auditions occupent la moitié de l'emploi du temps : la qualité de l'impression ressentie est valorisée par l'accroissement parallèle des connaissances. Les morceaux choisis ne sont plus uniquement hongrois, mais européens et représentatifs des styles les plus importants. On se borne à l'explication des formes les plus usitées. Mélodie, rythme, tempo, dynamique, timbres sont également envisagés. Naturellement, l'analyse n'est pas considérée comme un but, mais une occasion d'accéder à la compréhension musicale.

Disques et bandes sont utilisés à cet effet (celles-ci beaucoup plus qu'en France) mais dans la mesure du possible on préfère les auditions vivantes (professeur, élèves, orchestre de l'établissement). Voici le résumé succinct du programme dispensé au cours du cycle secondaire : tradition folklorique et débuts de la musique hongroise, Renaissance, Baroque, classiques viennois, musique romantique ; le romantisme hongrois (« verbunkos ») musique hongroise contemporaine, musique de la classe ouvrière internationale.

Nous voudrions donner un exemple. On présente aux élèves le chant populaire dit « du paon » (caractère symbolique : l'envol de l'oiseau évoque l'espoir de libération de l'ancienne Hongrie). Ses caractéristiques mises en relief, le maître fait entendre l'harmonisation que Kodaly en a tirée (pour chœur d'hommes) en insistant sur son adéquation au sujet. Il commente enfin les importantes variations (prélude, 16 variations et finale) signées du même auteur, et qui constituent une page orchestrale capitale diversément timbrée et colorée. Ainsi deviennent évidents le rôle du folklore dans la musique classique, perceptible son intégration à celle-ci.

Les horaires musicaux actuels vont être augmentés à partir de 1965 (deux heures hebdomadaires au lieu d'une dans la première classe — élèves d'une quinzaine d'années ; une heure dans la 2^e classe ; deux heures facultatives dans les 3^e et 4^e classes). Les thèmes suivants s'ajoutent alors aux programmes d'études précités : musiques italienne, allemande, française, russe, polonaise, tchèque ; musique depuis 1900 ; musique soviétique ; le jazz, les tendances nouvelles.

D'autre part, quatre leçons par semaine se greffent sur cet horaire, réservées aux activités chorales et instrumentales. Tous les lycéens ont leur ensemble vocal, presque tous leur orchestre, qui participent activement l'un et l'autre à de nombreuses manifestations scolaires et péri-scolaires.

Les élèves qui sont entrés en 1951 dans les premières « écoles primaires avec musique » sont arrivés au niveau du secondaire ; certains lycéens ont créé pour eux des sections spéciales qui, en poursuivant les études générales, prolongent et élargissent les acquisitions musicales, avec un horaire majoré de deux heures hebdomadaires sur les chiffres précédents. La matière et le développement des aptitudes, ainsi amplifiés, joints au sérieux passé musical scolaire des enfants, permettent alors d'obtenir des réalisations atteignant à un très haut degré qualitatif. Les candidats peuvent opter pour la musique à l'examen du baccalauréat (concordance avec notre projet français de baccalauréat artistique).

Là encore, aucun but strictement professionnel, mais le souci primordial de parfaire la culture. Cependant les cadres nouveaux pour la diffusion de la culture populaire commencent à sortir de ces sections (futurs organisateurs ou régisseurs de concerts, directeurs de bibliothèques musicales et de maisons de la culture, chefs de chorale, enseignants dans villes de province, etc...)

C) Enseignement musical supérieur

L'Ecole supérieure de musique, dite « Académie », forme les artistes. Elle a consacré à une science encore neuve hautement considérée, la musicologie hongroise, une chaire importante, vingt-cinq spécialistes en sont déjà sortis, à qui l'Etat accorde les mêmes avantages qu'aux autres savants. En outre une section pédagogique prépare les professeurs destinés au secondaire, mais en raison de l'accroissement constant des besoins elle devient engorgée.

C'est pour pallier cet inconvénient que furent créées les Ecoles normales de musique, de caractère plus nettement académique. Elles préparent les professeurs du Primaire. Comme on désire qu'ils égrènent un excellent enseignement, on leur dispense une formation fort large et approfondie. A l'entrée, on impose le baccalauréat et l'examen d'admission portant sur connaissances et aptitudes (niveau : au moins troisième année d'école professionnelle). Durée des études :

trois ans. Outre deux spécialisations exigées : solfège et instrument, voici les principales matières enseignées : théorie, chant, physiologie vocale, histoire de la musique, musique folklorique, musique de chambre, chant choral ; philosophie, pédagogie, langue russe, une autre langue.

Cette formation revêt aussi un aspect pratique : chaque étudiant instruit quelques élèves sous sa responsabilité (musique d'ensemble, vocale et instrumentale ; direction) et s'habitue au contact avec le public. A l'issue du cycle et pour l'obtention du diplôme, il subit un examen comportant trois sortes d'épreuves : écrites, orales, pratiques (une leçon modèle) et doit en outre participer en tant que soliste à un concert : on tient en effet à ce que le professeur devienne le centre et fournisse le levain de la vie musicale dans l'école où il enseignera, dans la ville où il résidera. A la sortie de l'école lui est offerte la possibilité de poursuivre ses études par correspondance tout en professant, ou même d'entrer à l'Académie de musique s'il est particulièrement doué.

Calqués sur l'Académie, six écoles professionnelles de musique ont été réparties dans un but de décentralisation sur tout le territoire hongrois. Les professeurs d'instrument en sortent nantis d'un diplôme officiel. Mais là encore une section pédagogique s'adapte à la préparation au professorat (réforme de 1952). C'est grâce à cet apport, numériquement appréciable, qu'a pu être développée la musique dans les écoles au point de devenir une éducation de masse.

Nous parlons des autres écoles de musique dans le chapitre suivant.

D) Education musicale péri et post-scolaire, enseignement instrumental.

La Hongrie a beaucoup œuvré pour appliquer le programme de Kodaly « La musique est à tout le monde ». Ainsi, issue à l'état brut du peuple, la musique y retournera sublimée. Vornai P. affirme que l'éducation musicale post-scolaire a maintenant atteint la qualité de l'enseignement dans les écoles.

La société de vulgarisation scientifique, qui étend son réseau à tout le pays, contrôle en particulier l'enseignement extra-scolaire. Elle régit une « Université libre » qui organise des cycles de conférences sur tous sujets. En ce qui concerne la musique il existe, outre les séries annuelles sur des thèmes divers, un cycle qui permet de parcourir son histoire en trois ans.

On prise fort le « quiz », jeu éducatif. Au cours d'un exposé illustré d'auditions, des questions sont posées à l'auditoire, stimulé par des prix (billets de concert, disques, livres...) décernés à qui obtient in fine un certain nombre de points, ceux-ci étant distribués par un jury composé des interprètes. Grâce à ce système, on peut non seulement propager des connaissances souriantes, mais aussi tester l'évolution du public.

Deux initiatives fortement subventionnées permettent d'offrir aux adolescents des concerts adaptés. La philharmonie nationale comporte une « Section de la Jeunesse » dont les collaborateurs se rendent dans les établissements pour recueillir des abonnements mais également pour écouter souhaits et suggestions, en fonction desquels seront élaborés les futurs programmes. Entreprise en 1957 pour les écoles primaires, cette activité a été successivement étendue au supérieur, au secondaire, au technique.

Les « Jeunes Amis de la Musique » peuvent être comparés à nos J. M. F. (avec une envergure moindre). Le mouvement, né dans les quartiers périphériques de la capitale, axe ses activités autour du principe suivant : établir un contact direct entre jeunes interprètes et jeune public : non seulement ceux-ci préparent leurs chances auprès de leurs futurs « grands auditeurs » mais celui-ci s'éduque en discutant librement avec les artistes, au cours des rencontres amicales que suscitent les auditions.

Ainsi est encouragé l'amour de la musique ; l'est aussi, bien entendu, la pratique instrumentale. A cette intention fonctionnent une cinquantaine d'écoles municipales de musique dotées de mille quatre cents professeurs — dont la plupart viennent des écoles professionnelles — et fréquentées par trente six mille élèves — appartenant à toutes les couches de la société (un bon tiers de ces chiffres pour Budapest seul). Le patronage de l'Etat assure l'autorité de la direction, l'homogénéité de l'enseignement et la valeur des résultats. On y veut établir pour chaque élève un judicieux équilibre entre l'éducation artistique et la formation technique.

Les instruments à cordes y sont en très grande faveur, et la musique de chambre à l'honneur, ainsi que le prouvent les nombreux ex-

cellents groupements que nous entendons. Les élèves qui sortent du rang participent chaque année à des festivals et concours. Ajoûter à cela beaucoup d'organismes privés : ainsi les Cheminots possèdent leur orchestre, d'une qualité quasi professionnelle ; les Postiers ont leur propre Académie de musique, que nous avons vue splendidement organisée et complétée par un théâtre de plein air, etc...

Pour ceux que rebutent les longs efforts nécessités par l'apprentissage d'un instrument mais qu'attire pourtant la pratique musicale, il reste l'adhésion à un ensemble vocal. Le mouvement choral est parti des écoles grâce à Kodaly ; de là il a envahi les salles de concert, donc attiré les adultes. L'Institut de Culture populaire groupe en un commun effort les innombrables chorales d'amateurs qui ont peu à peu bourgeonné partout, principalement dans les usines. Tous les choristes savent maintenant lire la musique. Leur foi — jointe à l'ardeur de leurs dirigeants — appuie l'assertion kodalyenne « Chanter pour soi est peu de chose ; chanter à deux est plus beau, puis à cent, puis à mille, jusqu'à ce que retentisse la grande Harmonie qui nous unira tous ».

3 — BILAN

Parce que l'Etat a compris que l'éducation de l'enfance était la condition sine qua non de l'essor donné à la vie musicale du pays, de sa richesse, tant d'efforts portent déjà les fruits espérés. Cet enseignement, on l'a voulu rationnel et solide ; vivant — puisqu'il naît d'une réalité concrète — et vibrant — parce que prodigué avec conviction ; à la fois ancestral et actuel ; hongrois et universel. Dans notre civilisation faussée, il engendre un humanisme particulièrement noble et élevé. Et dans sa conférence, Adam J. a pu déclarer non sans fierté : Alors qu'il y a peu, notre vie musicale était au bord de l'oubli, la voici renouée. Les progrès de l'éducation populaire, et leurs conséquences, ceux de l'art hongrois, sont attestés par la renommée mondiale de nos compositions.

Que des améliorations demeurent souhaitables, les responsables mêmes n'en disconviennent pas : organisation perfectible, aplanissement de difficultés matérielles, élargissement des horaires, intensification du recrutement professionnel... En outre ils estiment les réalisations insuffisamment unifiées, les instruments de musique et les groupements actifs numériquement insuffisants ; la province défavorisée par rapport à la capitale. (Ex. un professeur pour sept élèves dans les conservatoires de province, un pour trois à Budapest). Mais tout cela, ne le pourrait-on constater dans d'autres pays ! Faisons plutôt crédit aux paroles d'espoir lancées par l'un d'eux : « En élargissant l'éducation musicale, en faisant confiance à l'activité et à l'enthousiasme de nos maîtres, nous espérons gagner l'attachement des jeunes à la bonne musique, et nous pourrions leur donner des émotions par lesquelles leur goût, leur vie affective deviendront plus riches ; c'est ainsi que nous contribuerons à la formation d'hommes vraiment « complets ».

Concluons. En fondant l'Académie nationale, Liszt avait, en fait, couronné un édifice... inexistant. La ténacité du peuple hongrois a permis malgré ses revers, d'ériger patiemment fondations et étages. Inachevé, le monument inspire déjà l'admiration. On pourrait graver sur son fronton ces paroles de Kodaly — aussi bien est-il légitime de laisser à l'Apôtre le dernier mot : « La musique n'est pas le plaisir d'individus particuliers, mais une source de vigueur spirituelle que toute nation civilisée s'efforce de faire entrer dans le domaine public ».

Roland CHAILLON,

de l'Académie Charles Cros, professeur au lycée Janson de Sailly

P.-S. Nous remercions chaleureusement les nombreux amis qui nous ont si aimablement aidé, en particulier Madame Kelen Doru, Chef de Cabinet à l'Institut hongrois des relations culturelles, et Monsieur le Docteur Heszke Béla, excellent et dévoué traducteur.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu de la conférence de l'I.S.M.F.

Vient de paraître dans la collection « Nos Amis les Musiciens » : MASSENET, musicien de la Belle Epoque, par José Bruyr. Illustrations de Paulette Genin.

Dans la même collection : Bach, Beethoven, Berlioz, Chopin, Gounod, Haydn, Liszt, Mozart, Paray, Rameau, Ravel, Schubert, Schumann, Wagner. En réimpression : Debussy, Honegger.

Chaque volume relié (cousu jaquette velin) 18,5 x 14 : 6,45 - 100 745 F. En librairie et E.I.S.E., éditions et imprimeries du Sud-Est, 36, rue Charité, Lyon-2.

MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES

Lorsque, élève de philosophie, on cherche une définition à la beauté, on trouve cette phrase sibylline (?) « accord de l'imagination et de l'entendement ».

Ce qui veut simplement dire accord de l'intelligence et de la sensibilité.

Mais où les choses se compliquent nettement c'est lorsqu'on essaie de départager les arts entre eux, de les comparer, de voir quelle est cette part d'intelligence et de sensibilité pour les comprendre. On s'aperçoit combien la musique tend à être un art méconnu par son principe même : c'est un art immatériel et assujéti au temps ; intemporel dans la force jaillissante du génie qui la crée, temporel car il représente une époque, parfois un monde.

Dans la musique, la faculté de jugement est bel et bien absorbée par la sensibilité et c'est pourquoi on dit que c'est un art qui va plus loin que tous les autres ; il pénètre le subconscient et même l'inconscient. (Revenez après de longues années dans un lieu très cher ; la musique que vous avez entendue en le quittant ressurgira d'elle-même de ses cendres, comme d'ailleurs les senteurs des fleurs d'antan).

C'est là ce qui distingue essentiellement la musique des autres arts (la poésie mise à part) : elle est un art d'interprétation, elle se doit d'être sentie.

Le sculpteur, le peintre, l'architecte sont à la fois inventeurs et interprètes de leur œuvre. Une fois réalisées, la statue, la cathédrale, la fresque demeurent immuablement fixées dans la forme même où l'auteur les a conçues jusqu'à ce que le temps ou un accident quelconque les détruise.

Donc pas d'intermédiaires entre artistes et public, lequel peut ou non comprendre, mais se trouve en tout cas placé dans les meilleures conditions d'appréciation.

Tel n'est pas le cas pour la musique !

D. PAQUETTE.

L'œuvre musicale, bien qu'existant toute entière dans la forme rigide de sa représentation graphique, doit par contre être créée et recrée chaque fois qu'on veut la réentendre. Le compositeur note simplement quels sons doivent être produits, pendant telle durée, pour donner à sa création sa vie éphémère. Ce qui explique l'importance du rôle de l'interprète, car il est si l'on peut dire co-créateur.

Bien sûr on objectera que de nos jours l'enregistrement sur cire ou fil magnétique permet à l'auteur d'indiquer scrupuleusement ses intentions.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi ; et il arrive fréquemment que l'on perde la clé de l'interprétation de tel ou tel auteur du Moyen-Age ou de la Renaissance, et même pour des auteurs plus proches de nous encore, témoin les innombrables interprétations que les virtuoses actuels nous proposent pour Chopin.

Et d'ailleurs même compris, les signes de notations restent approximatifs. Si nous reproduisons exactement la hauteur de la note écrite en revanche le degré d'intensité sonore, l'accent, le mouvement, mille facteurs impondérables échappent à la plupart du temps à notre pouvoir et ne peuvent être suggérés par des signes trop imprécis.

Cette notation graphique doit donc être interprétée, et comme tout l'effet de l'œuvre dépend de la qualité de la notation, on peut bien avancer que l'exécutant tient entre ses mains le succès d'un ouvrage.

Que ce soit pour nous une leçon d'humilité : jouer un auteur c'est le faire revivre, c'est présenter sa pensée, ses idées, c'est faire passer son souffle par le nôtre.

Que la musique que nous interprétons soit propre, sans coupures, sans variantes ; notre réputation n'est pas seule en cause. Ne tuons pas Chopin en jouant du Chopin.

NOUVELLES DES RAPATRIES D'ALGERIE

Le samedi 27 juin était célébré en l'église Saint-Romain-de-Sèvres, le mariage de M. Jean-Pierre Yern, d'Alger, avec Mlle Jacqueline Charrier, de Versailles. M. l'abbé Mallet officiait la cérémonie religieuse.

Comme il se devait, ce mariage était placé sous le signe de la musique. M. Yern étant membre exécutant du « Mandolin Club » d'Alger, son professeur et chef de musique, M. Sylvain Dagosto, tenait à faire exécuter, à cette occasion, quelques œuvres par un ensemble à pleindre qu'il formait sur place avec des membres exécutants du « Mandolin Club » d'Alger, qui se sont fixés dans la région parisienne après leur rapatriement d'Algérie, et des amis de la société.

C'est ainsi qu'avec la collaboration de Mme Marthe Dagosto, M. Roger Masla, Mlle Rosette Saffar, MM. Valère Blanc, Joseph d'Abunto et Alain Dagosto, le groupe musical interprétait « Hommage à Jésus-Christ », de Fr. Hermann et « Douce Sainte Rita », « Andante Religieux », de Gaston Jean et Sylvain Dagosto.

Outre ces œuvres, M. François Héritier, titulaire des orgues de la paroisse, interprétait avec maestria « Prélude en sol majeur », de Bach ; « Prélude en la mineur », de Bach, et « Trumpet Tune », de Purcell.

De nombreux amis et intimes avaient tenu à assister à la cérémonie religieuse et le programme musical fut fort apprécié de l'assistance.

Nous présentons aux nouveaux mariés ainsi qu'à leur famille tous nos compliments et vœux de bonheur en nous faisant l'interprète de tous les amis et musiciens du « Mandolin Club » d'Alger qui n'ont pu être présents ce jour-là.

ACADEMIE INTERNATIONALE D'ETE DE NICE

CONCOURS INTERNATIONAL DE CLARINETTE

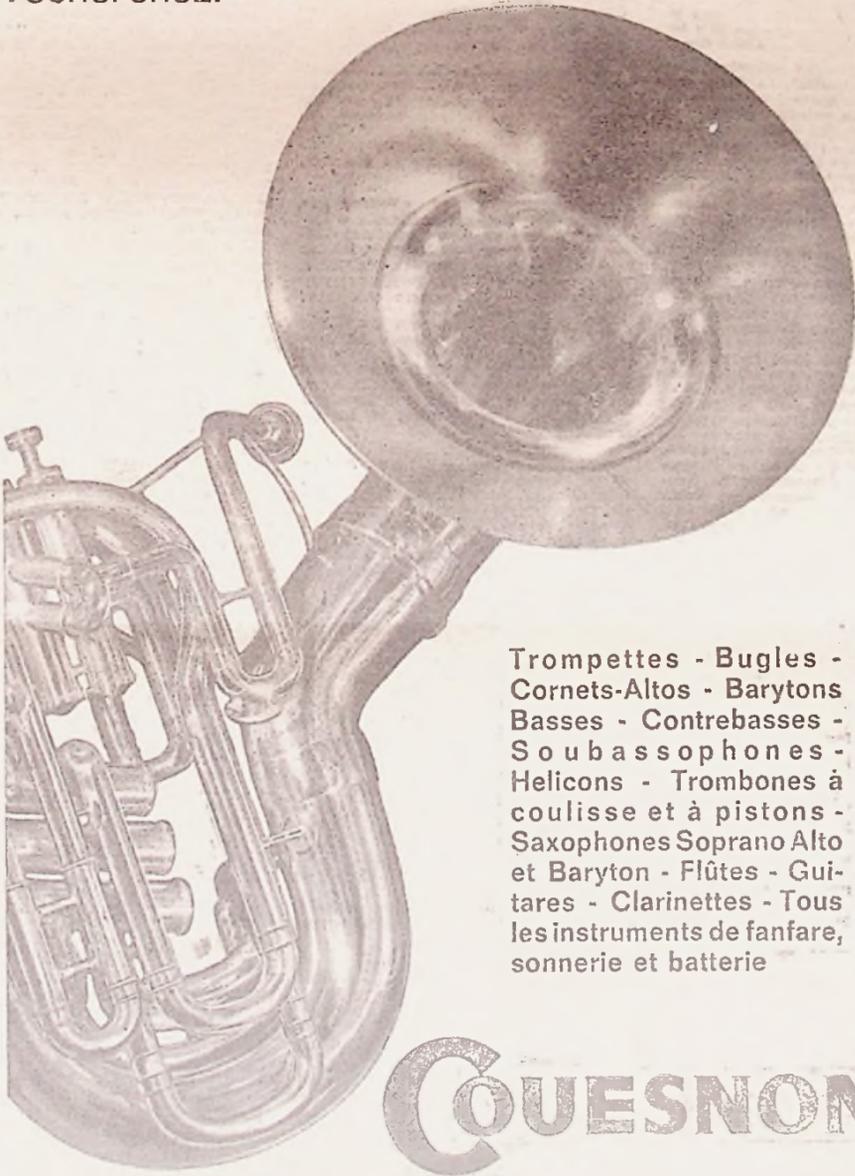
Les épreuves finales du concours international de clarinette se sont déroulées le samedi 8 août devant un jury présidé par M. Jacques Pernoo, intendant général de la Musique de la Ville de Bordeaux et professeur à l'Académie internationale, de MM. Eriksson, Georges Filippi, Jean Lorge, Frédéric Geispieler et J.-F. Curadenu.

Après délibération, le jury décerna les récompenses suivantes :

CATEGORIE PROFESSIONNELLE. — Prix de la Ville de Nice : Hamanaka Kōichi (Japon) ; Prix Buffet-Crampon : Favre Daniel (France) ; Prix du Jury : Raymondin Olivier (Suisse).

CATEGORIE PREPARATOIRE. — Première médaille (Prix Buffet-Crampon) : Lepicard Jacques (France) ; deuxième médaille : Tiebot Jean-Marc (France).

Jusqu'aux plus grands!... seul **COUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles - Cornets-Altos - Barytons Basses - Contrebasses - Sousbassophones - Helicons - Trombones à coulisse et à pistons - Saxophones Soprano Alto et Baryton - Flûtes - Guitares - Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

COUESNON

Autour du Concours de RUGLES

31 MAI 1964

En parcourant l'intéressant « Bulletin officiel municipal » qui nous a été gracieusement offert, nos yeux se sont portés, par préférence intéressée, sur les pages réservées à l'Enseignement dispensé dans 22 classes et par 25 maîtres aux quelque 500 élèves de cette petite cité de 2.850 habitants. Sous la signature du directeur du Collège d'Enseignement général et de l'Ecole des garçons sont traités, succinctement, le problème des locaux, le problème des maîtres, le problème de l'orientation des élèves, les problèmes annexes « mais non de second plan » le sport à l'école, les loisirs (bibliothèque, coopérative, revues, journaux, voyages d'excursion, etc.)... nous avons vainement cherché le mot « musique »... le contraire nous eut agréablement surpris !

Pour des raisons diverses, l'Harmonie municipale qui existait avant la guerre 1939-40, n'a pu reprendre son activité après la journee. Le manque de musique a préoccupé de nombreuses personnes lorsque au début de 1960, M. Létourte, avec quelques hommes volontaires, réunit un groupe de 40 jeunes de moins de 18 ans : naquit ainsi « L'Avenir Ruglois » qui, après la participation à des concours successifs (Laigne 1961, Dieppe 1961, Saint-James 1962) est déjà classée en troisième division, première section.

C'est cette société de jeunes qui a organisé le concours international du 31 mai lequel a remporté un plein succès mérité ; son secrétaire-trésorier, M. Bourgeois, a été un modèle de directeur général du concours : il a suivi, à la lettre, les méticuleuses directives du président fédéral M. Anne !... 17 sociétés réunissant près de 1.000 exécutants y ont pris part.

Outre le palmarès des résultats publiés d'autre part c'est normal de rendre compte des «a-côtés» du concours proprement dit. Dans la matinée, après les épreuves : concerts de quartier, messe en musique avec le concours de la Musique municipale de Bayeux qui, sous la direction de M. Baudot, a donné le programme ci-après : « Marche Solennelle », de Saint-Saëns ; « Andante Espressivo », de Schubert ; « Inquietudes » et « Sainte-Cécile Ambleny », de Baudot ; « Ave Verum », de Mozart, et « Polonoise », de Villiermin.

Puis recueillement au monument aux morts, avec la participation de la Musique de Bayeux et la Batterie des Sapeurs-Pompiers de Bayeux ; dépot de gerbes par l'Harmonie Royale d'Eindhoven (Hollande) et le Comité : Hymnes nationaux... A l'issue, réception à l'Hôtel-de-Ville des membres du jury, personnalités, présidents et directeurs des sociétés participantes. Paroles aimables de M. le maire Huille à l'adresse de tous, réponse circonstanciée de M. Anne qui a regretté l'absence, imprévue de M. de Broglie, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, conseiller général du canton, le priant ainsi de démontrer et d'en faire part à ses collègues du Gouvernement, que les sociétés populaires ne sont pas négligeables et ne devraient pas être traitées en parentes pauvres en « haut lieu »...

Après un court défilé entraînant, dans le parc de l'Orphelinat, la foule compacte qui a fait ovation après l'exécution des morceaux présentés par les « division supérieure ». La Batterie de l'Harmonie des Mines de Liévin (excellence) sous la direction de M. Citras, a fait entendre successivement « Honneur à la Batterie », de Semler-Collery, et « Le Fardou des Terres-Neuves », de Tremine ; la Musique municipale de Mayenne et sa batterie d'accompagnement sous la direction de M. Brochard a donné « Le Flambar », de Colteux et « Jeunes », de Vidal. Au tour des « jeunes », d'être à l'honneur en ce jour faste. M. Anne a été fort bien inspiré de montrer ce que l'on peut obtenir des « moins de 20 ans » par le travail, en réunissant, sous sa baguette, l'Orchestre du Lycée Alain Chartier de Bayeux, et les Juniors de la Musique municipale, de Montoire (80 exécutants) et leur faisant exécuter sans le moindre heurt, « Sérénade », de Dondeyne (applaudissements prolongés...) La place est ensuite donnée à l'Harmonie « L'Avenir », de Billy-Montigny qui a donné de merveilleuse façon le « Bacchanale de Samson et Dalida », de Tremine ; Bravo le hautbois-solo. Tel père tel fils pourrait-on dire car, M. Hollande qui dirige ce bel ensemble est lui-même premier prix de hautbois du Conservatoire de Paris...

Et le programme portait, « en étoile », l'Harmonie Royale « Philéutonia » d'Eindhoven (Hollande) laquelle, sous la distinguée direction de M. Vriezen, a fait entendre : « Marche Dramatique », de Boudin ; « Anacron », de Cherubini et, après une démonstration évolutive des nombreux tambours sous la conduite « au sifflet » du Tambour-Maitre J. Smits, « Appel aux Trompettes » de Ney.

Avant la lecture du palmarès et remise des prix et récompenses, M. Anne a dit avec son élan habituel ce que l'on devine bien. Remerciements renouvelés aux dévoués organisateurs, aux sociétés, à la Municipalité et appel au travail de plus en plus intensif dans la formation des « jeunes ». Il n'oublia pas non plus les avantages majeurs recueillis par les « chefs » moins expérimentés venant suivre les cours du stage de perfectionnement au C.R.E.P.S. d'Iouglate... (Cet appel a été entendu...)

Enfin les 1.000 musiciens rassemblés ont exécuté sous la direction de M. Quevedillo, directeur de l'Avenir Ruglois, « Toujours du Cœur », de M. Angot, vice-président général de la Fédération. Une vibrante « Marsillaise » sous la direction de M. Anne, mit le point final à cette journée.

La veille, en prélude au concours, un bal franco-hollandais fort animé s'est prolongé jusqu'à l'aube aux accents de l'Orchestre Royal « Philéutonia ». Mais, les amateurs de twist ont été « défrisés » car nos amis hollandais n'avaient pas, dans leur répertoire, la musique ad-hoc. Retard d'importation peut être, en tout cas non critiquable...

NOS CONCOURS

PALMARES

Premier groupe. — 1) Musique municipale de Bayeux (Calvados), première division première section ; morceau de choix : « Fantaisie Polonoise n° 2 », de Villiermin ; morceau imposé : « Ronde française », de Hoffmann. Premier prix ascendant 28-30. Félicitations au directeur, M. Baudot. Une coupe.

2) Batterie des Sapeurs-Pompiers de Bayeux (Calvados), troisième division, deuxième section ; morceau de choix : « Les Allobroges », morceau imposé : « Toujours du Cœur », de M. Angot. Premier prix ascendant 30-30. Félicitations au directeur, M. Oudenard.

3) Orchestre Juniors du Lycée Alain Chartier de Bayeux (Calvados) ; morceau de choix : « Menuet célèbre », de Mozart ; morceau imposé : « Sérénade », de Dondeyne. Mention « excellent ». Félicitations au directeur, M. Baudot. Prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, une coupe.

4) « Lyre Aiglone » de L'Aigle (Orne), troisième division, première section ; morceau de choix : « Symphonietta », de Thiry ; morceau imposé : « La Fête des Fleurs », de L. Manière. Premier prix ascendant 28-30. Félicitations au directeur, M. Potier.

Deuxième groupe. — 1) Batterie d'accompagnement d'Etrépigny (Eure) troisième division, troisième section ; morceau de choix : « Marche des Enfants de Troupe », morceau imposé : « Toujours du Cœur », de M. Angot. Premier prix ascendant 28,5-30. Félicitations au directeur, M. Constant. Une coupe.

2) Musique municipale d'Etrépigny (Eure) - Fanfare, troisième division, troisième section ; morceau de choix : « Ouverture de Mai », de Robert Clérissé ; morceau imposé : « Sérénade », de D. Dondeyne. Deuxième prix 15-30.

3) Batterie de la Musique municipale de Mayenne (Mayenne), première division, deuxième section ; morceau de choix : « Le Caid », de E. Michel ; morceau imposé : « Le Flambar », de R. Colteux. Premier prix à l'unanimité 26,5-30. Félicitations au directeur, M. Dessandier.

4) Musique municipale de Mayenne (Mayenne) - Fanfare, division supérieure, première section ; morceau de choix : « Polonoise de Concert », de P. Vidal ; morceau imposé : « La Force du Destin », de Verdi. Transcription Stalmeier. Premier prix à l'unanimité 27-30. Félicitations au directeur, M. Brochard.

Troisième groupe. — 1) La Fraternelle de Mareau-aux-Prés (Loiret) - Fanfare, deuxième division, deuxième section ; morceau de choix : « Au Pays Lorrain », de G. Balay ; morceau imposé : « Première marche aux Flambeaux », de Meyerbeer. Premier prix 23-30. Félicitations au directeur, M. Legroux.

2) Fanfare de Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), deuxième division, deuxième section ; morceau de choix : « Le Roi s'amuse », de Léo Delibes ; morceau imposé : « Première marche aux Flambeaux », de Meyerbeer. Premier prix ascendant 29-30. Félicitations au directeur, M. Comarlot.

3) Harmonie Royale « Philéutonia » d'Eindhoven (Hollande), division d'honneur ; morceau de choix : « Prélude Boeklogue et Variations », de Meindert Boeklogue ; morceau imposé : « Anacron », de Cherubini. Premier prix 30-30. Félicitations au directeur, M. Vriezen. Coupe d'honneur.

4) Batterie de l'Harmonie des Mines de Liévin, division d'excellence, deuxième section ; morceau de choix : « Le Pardon des Terres-Neuves », de A. Tremine ; morceau imposé : « Honneur à la Batterie », de Semler-Collery. Premier prix ascendant 30-30. Félicitations au directeur, M. Citras. Une coupe.

Quatrième groupe. — 1) Les Juniors de la Musique municipale de Montoire Loiret-Cher ; morceau de choix : « Petite Ouverture de Concert », de J. Barat ; morceau imposé : « Sérénade », de Dondeyne. Mention « excellent ». Félicitations au directeur, M. Flament. Prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, une clarinette « Leblanc » offerte par la C.M.F.

2) Musique municipale de Montoire (Loiret-Cher), troisième division, troisième section ; morceau de choix : « Suite Amusante », de J. Barat ; morceau imposé : « Menuet », de D. Dondeyne. Premier prix ascendant 29-30. Félicitations au directeur, M. Flament. Une coupe.

3) Harmonie Saint-Joseph, d'Olivet (Loiret), troisième division, deuxième section ; morceau de choix : « La Poupee de Nuremberg », de Adam ; morceau imposé : « Menuet », de Dondeyne. Premier prix 25-30. Félicitations au directeur, M. Vinange.

4) Fanfare Municipale de Bonnesbosq (Calvados), troisième division, deuxième section ; morceau de choix : « Cortège et Carillon », de Barat ; morceau imposé : « Menuet », de Dondeyne. Premier prix 23-30.

5) Harmonie municipale « L'Avenir » de Billy-Montigny (Pas-de-Calais), division supérieure, deuxième section ; morceau de choix : « Prélude et Fugue en Mi Bémol Mineur », de J.-S. Bach ; morceau imposé : « Ouverture de Phédre », de Massenet, transcription Bureau. Premier prix ascendant 29-30. Félicitations au directeur, M. Hollande. Prix de 300 F du Conseil national de la Musique populaire.

Philharmonie d'Eindhoven (Coupe d'honneur) ; Batterie des Mines de Liévin (Coupe) ; Musique municipale de Bayeux (Coupe) ; Lycée de Bayeux (Coupe) ; Batterie d'Etrépigny (Coupe).

CHATEAUDUN

Le « Concours International de Musique et de Chant »

En ces journées ensoleillées des 6 et 7 juin derniers, pendant lesquelles devait s'unir à de troublants souvenirs « guerriers », le « flot » mélodieux des ondes sonores, notre Harmonie municipale manifestait sa grande vitalité artistique en mettant sur pied, à l'occasion du 75^e anniversaire de sa naissance, un grand concours international de musique et de chant. Sur l'initiative de son distingué président, M. Robert Bouvier ; de son actif vice-président, M. Brouillard ; de son excellent directeur, M. Ch. Férét, également directeur de l'Ecole municipale de musique ; de son sous-chef, M. Audier, et de M. F. Anne, le si actif président de la Fédération musicale de Normandie, un comité d'organisation fut créé. Il comprenait toutes les personnalités musicales Dunaloises faisant autorité.

Ce grand rassemblement musical fut placé sous la présidence d'honneur de M. le préfet d'Eure-et-Loir, et sous le haut patronage de la C.M.F. et de la Fédération de Normandie. Il devait attirer nos « murs héroïques », une trentaine d'excellentes sociétés, un accent tout particulier y fut apporté par les gracieuses et charmantes muses dunaloises, et par l'allure folklorique de certains groupements. Châteaudun a le bonheur de posséder un stade, le centre Léo-Lagrange, où peuvent s'affronter non seulement les sportifs, mais aussi se produire nos musiciens et nos troupes théâtrales. Ainsi, nous pûmes y juger nos musiciens, y goûter les chants mélodieux de nos choristes et y applaudir une œuvre charmante : « La Belle de Cadix » interprétée par un groupe d'artistes de choix.

Dès l'après-midi, à 16 h. 30, le dépot d'une gerbe au monument aux morts avec la participation de la Fanfare de Trith-Saint-Léger, servait de prélude aux festivités. A 17 h., un vin d'honneur réunissait en l'Hôtel-de-Ville autour de M. le maire, du Conseil municipal et du Comité d'organisation, toutes les hautes personnalités politiques et militaires, musicales et littéraires de la Cité. Au cours de cette réunion, nos charmantes muses furent présentées au Conseil municipal. D'éloquentes paroles y furent prononcées soulignant et remerciant les grands efforts faits par les uns, les réels mérites des autres, et la grande ferveur de tous. Parmi ces nobles discours, celui de M. F. Anne qui fit une éloquente démonstration, se réjouissant d'un programme fort bien préparé, ce dont il remercia tous les organisateurs, regrettant, toutefois l'absence annoncée, de la grande fanfare de Lausanne...

M. Henri Bonnet, notre maître, retint particulièrement l'attention en révélant un nom de musicien Dunois ; Nicolas Gueydon, compositeur, claveciniste du 17^e siècle, célèbre, mais ignoré de nos musicologues. En effet, nos manuels de musique nous instruisent sur la vie d'un Pierre Guideron, de la Chambre du Roy, également Dunois, et très attaché à la réforme florentine, désireux de se soustraire, à cette époque de la fin du Moyen-Age, à l'influence de la musique mesurée à l'Antique, en recherchant une carrure, une forme et une notation plus nettes. N'oublions pas que Châteaudun a certainement subi l'influence de Chartres, en laquelle l'évêque Fulbert formait, alors en son centre artistique, de nombreux moines musiciens, dont l'un : Gui d'Arezzo, réfugié à Atezzo, province de Florence, devait créer notre « Solmisation Moderne ».

Le lendemain, dimanche, dès 8 h. 30 du matin, les épreuves du concours se déroulèrent normalement. L'après-midi, dès 15 h. 30, un grand défilé entraînant à Léo Lagrange, la grande foule désireuse d'assister à une remarquable audition artistique et précédant la lecture du palmarès. Parmi nos belles phalanges, qui se firent applaudir, il nous faut citer l'Harmonie des Mines d'Auberchicourt, le Cercle Symphonique de Maubeuge, les Musiques municipales de Chartres et de Laval ; l'Union Orphéonique de Denain, unie à la Fanfare municipale de Trith-Saint-Léger, l'Estudiantina Albigeoise et une vivante batterie-fanfare La Jeunesse Bourguignonne, toutes et tous au sommet du classement C.M.F. de l'échelle orphéonique.

Pour clore ce merveilleux et majestueux rassemblement musical : la puissante et impeccable exécution des morceaux d'ensemble (1.500 exécutants) « La Marche de la 2^e D.B. », sous la direction de M. Péret, notre « Marsillaise », sous la baguette de M. Anne.

Capitaine F. BOYER.

PALMARES

Premier groupe. — 1) Chorale féminine de Châteaudun, première division, première section, morceau imposé 2 Negro Spirituals, de Aubanel ; a) « Les Anges dans le Ciel » ; b) Les Enfants de Dieu ont des Ailes. Morceau de choix : « Amour de Moy », de Aubanel. Premier prix à l'unanimité 25-30 ; félicitations à la directrice Mlle Siboulet.

2) Chorale Mixte de Châteaudun, deuxième division, deuxième section, Morceau imposé « Salut Printemps », de Mendelssohn. Morceau de choix : « La Nuit de l'An ». Premier prix à l'unanimité 25-30 ; félicitations à la directrice Mlle Siboulet.

3) Union chorale Lorientaise, chorale hommes, deuxième division, première section. Morceau imposé : « L'Éléphant Blanc » de Breard. Morceau de choix : « Les Vendanges », de E. Coole. Premier prix à l'unanimité 25-30 ; félicitations au directeur M. Le Moal.

4) Union Orphéonique de Denain, chorale mixte, division supérieure B. Morceau imposé : « Chant de la Méditerranée », de Breard. Morceau de choix : « Deux Rondels », de J. Doyen. Premier prix ascendant 30-30 ; félicitations au directeur, M. Moreau. Une coupe.

5) Estudiantina Albigeoise, division supérieure B. Morceau imposé : « Le Festin des Dieux », de Maclocchi. Morceau de choix : « Le Rocher fantôme » ouverture, de Staz-Popy. 1^{er} prix ascendant 28-30 ; félicitations au directeur, M. Prybilac.

Deuxième groupe. — 1) Société Musicale La Muroise, fanfare, troisième division, troisième section. Morceau imposé : « Sérénade », de Dondeyne. Morceau de choix : « Miniatures », de Filleul. Premier prix 24-30.

2) Musique de La Loupe, harmonie, troisième division, troisième section. Morceau imposé : « Sérénade », de Dondeyne. Morceau de choix : « Ouverture de Mai », de Clérissé. Premier prix 22-30.

3) Fanfare Municipale de Patay, troisième division, deuxième section. Morceau imposé : « Menuet », de Dondeyne. Morceau de choix : « Miniatures », de Filleul. Deuxième prix 20-30.

4) Jeunesse Bourguignonne, batterie-fanfare, division supérieure B. Morceau imposé : « La Légende des Brestes », de Lasalmonie. Morceau de choix : « Fleur de Mai », de Forter ; « Dans la Prairie », de Courtade. Premier prix ascendant 29-30 ; félicitations au directeur, M. Durieu. Une coupe.

5) Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger, division d'excellence, première section. Morceau imposé : « Symphonie n° 5 » (Le Nouveau Monde) Final de Dvorak ; transcription : Dupont. Morceau de choix : Oberon (ouverture). Premier prix ascendant 30-30. Félicitations au directeur, M. Olivaux. Coupe Marc Delmas et 150 F offerts par Mme Marc Delmas.

Troisième groupe. — 1) Harmonie Municipale de Fresnay-sur-Sarthe, deuxième division, deuxième section. Morceau imposé : « Prélude et danse », de Barat. Morceau de choix : « Au pays Lorrain », de Balay. 1^{er} Prix Ascendant 29-30. Félicitations au directeur M. Simon. Une coupe-plateau.

2) Harmonie Municipale de Châtelleraul (62 exécutants), première division, deuxième section. Morceau imposé : « Sérénade », de Widor. Morceau de choix : « Fantaisie Ballet », de Thiry. Premier Prix ascendant 28-30. Félicitations au directeur M. Masson.

3) Harmonie Juniors de l'Ecole de Musique de Châtelleraul. Morceau imposé : « Sérénade », de Dondeyne. Morceau de choix : « Si j'étais roi », de A. Adam. Mention « Très Bien ». Félicitations au directeur M. Delebecq. Prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie. Une clarinette « Leblanc » offerte par la C.M.F.

4) Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye, Harmonie, première division, deuxième section. Morceau imposé : « Sérénade », de Widor. Morceau de choix : « Mireille » (ouverture), de Gounod. Premier prix ascendant 29-30. Félicitations au directeur M. Petit. Une coupe.

5) Batterie - Fanfare de Saint-Jean-de-Braye, troisième division, deuxième section. Morceau imposé : « Savoie », de Genre. Morceau de choix : « Gloire à l'Union », de Colteux-Tremine. Premier Prix Ascendant 28-30. Félicitations au directeur M. Petit.

Quatrième groupe. — 1) Avenir Besse, batterie-fanfare, troisième division, première section. Morceau imposé : « L'Invalide », de Genre. Morceau de choix : « Vive les Jeunes », de Trémine. Premier Prix Ascendant 28-30. Une coupe.

2) Union Philharmonique d'Etampes, première division, première section. Morceau imposé : « Ronde Française », de Hoffmann. Morceau de choix : « Ouverture de si j'étais Roi », de A. Adam. Premier Prix à l'unanimité 25-30.

3) Harmonie Municipale de Laval, division supérieure B. Morceau imposé : « Phédre » (Ouverture), de Massenet. Morceau de choix : « Ouverture de la Chauve-Souris », de J. Strauss. Premier Prix 24-30. Une plaquette Massenet.

4) Harmonie Municipale de Chartres, division supérieure B. Morceau imposé : « Phédre » (Ouverture), de Massenet. Morceau de choix : « La Chauve-Souris » (Ouverture), de J. Strauss. Premier Prix à l'unanimité 26-30. Une coupe.

5) Batterie d'accompagnement de la Musique Municipale de Chartres, première division, première section. Morceau imposé : « L'Intrépide », de Colteux. Morceau de choix : « Cherbourg », de Andre. Premier Prix 22,5-30.

Cinquième groupe. — 1) Harmonie Municipale de Blois, deuxième division, deuxième section. Morceau imposé : « Djémilé », de L. Manière. Morceau de choix : « Au pays Lorrain », de Balay. Premier Prix Ascendant 28-30. Félicitations au directeur M. Pipelier.

2) Batterie d'accompagnement de l'Harmonie Municipale de Blois, deuxième division, deuxième section. Morceau imposé : « Fière allure », de Liesenfelt. Morceau de choix : « Saint-Cyr », de Allard. Premier Prix Ascendant 28-30. Félicitations au directeur M. Pipelier.

3) Société Musicale de Beaugency, Harmonie, deuxième division, première section. Morceau imposé : « Djémilé », de L. Manière. Morceau de choix : « Septentrion », de Gaudfroy. Premier Prix Ascendant 28-30. Félicitations au directeur M. Hallard.

4) Cercle Symphonique de Maubeuge, orchestre symphonique, division supérieure, première section. Morceau imposé : « Ouverture du Roi d'Ys », de Lalo. Morceau de choix : « Le Frelschutz », de Weber. Premier Prix Ascendant 28,5-30. Félicitations au directeur M. Andris. Prix de 500 F du Conseil National de la Musique populaire.

5) Harmonie des Mines d'Auberchicourt, division d'excellence, première section. Morceau imposé : « Penthésée », de Delmas. Morceau de choix : « La danse du diable », de Wall Borg. Premier Prix Ascendant 28,5-30. Félicitations au directeur M. Dandoy. Vase de Sevres offert par le Président de la République.

L'APRES-MIDI

Dans un article spécial, M. Boyer, chef de Musique, capitaine, a condensé cette belle journée du 7 juin. Il n'est pas inutile de donner quelques précisions sur l'inoubliable après-midi qui, selon une tradition chère à la Fédération de Nor-

mande, a présenté, au public nombreux, une remarquable audition artistique dont les héros furent les Sociétés appartenant au moins à la division supérieure. C'est ainsi que sous la présidence effective de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, et en présence de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire de Châteaudun, de quelques parlementaires du département et de nombreuses personnalités, l'auditoire enthousiaste a applaudi chaleureusement :

La Jeunesse Bourguignonne (batterie-fanfare). Sous la direction de M. J. Durieu dans « La Légende des Brestes », de Lasalmonie ; L'Estudiantina Albigeoise sous la direction de M. F. Prybilac dans la « Vallée maudite » de Menichetti ; l'Harmonie Municipale de Laval sous la direction de M. A. Thiry, compositeur, dans l'ouverture de « La Chauve-Souris » ; la Chorale Mixte de Denain sous la direction de M. P. Moreau, dans « Le Chant de la Méditerranée », du maître Brard, présent au jury ; l'Harmonie Municipale de Chartres sous la direction de M. R. Noël, dans l'ouverture de « Patrie », de Bizet ; l'Orchestre Symphonique de Maubeuge sous la direction de M. J. Andris, dans l'« Ouverture », d'Oberon ; la Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger sous la direction de M. G. Olivaux, dans l'« Ouverture » des Francs Juges ; l'Harmonie des Mines d'Auberchicourt sous la direction de M. L. Dandoy, dans « La Danse du Diable » ; la Chorale Mixte de Denain et la Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger réunies (140 exécutants) sous la direction de MM. P. Moreau et G. Olivaux, dans la « Marche héroïque », de Saint-Saëns.

L'exécution de ce dernier ensemble a été la véritable apothéose de la journée. Une chorale accompagnée par une fanfare n'est-ce pas une gageure quand on connaît l'accompagnement normal par l'« orchestre » ? Même les plus avisés ont été littéralement éblouis. Si l'Union Orphéonique de Denain, sous la direction de M. P. Moreau, Premier Prix d'Opéra du Conservatoire à Paris est un ensemble de voix artistiquement discipliné, la Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger, sous la baguette de M. Olivaux (ancien du 5^e R.I. avec M. Barat) est indiscutablement l'un des plus beaux ensembles du genre (si non le meilleur) de France. Quel beau tandem !

Avant la lecture du palmarès, M. Anne, dans une persuasive allocution remercia les organisateurs, la Municipalité, les auditeurs nombreux (plus de 5.000) ... et toutes les sociétés qui avaient répondu « Présent » à l'invitation du comité. Il excusa le président Ehrmann, retenu dans le Var. Il eut des mots particulièrement élogieux à l'adresse de M. Péret, secrétaire général du concours qui a accompli sa lourde et complexe tâche pour la plus grande satisfaction de « tous ». Il donna explications sur la mise en compétition de la Coupe Marc Delmas, destinée à désigner, officiellement, la société qui la remporte, à représenter la France aux concours de la Fédération internationale des sociétés populaires de musique (une société par pays) ; la prochaine manifestation de ce genre étant réservée aux Fanfares (de division d'Excellence ou Honneur), c'est la belle formation de Trith-Saint-Léger qui « défendra nos couleurs »... Se tournant vers les sociétés il les invita à redoubler d'efforts pour arriver à convaincre les hautes sphères gouvernementales que nos musiques populaires d'amateurs bénévoles ont droit à une considération justifiée à l'égal de certains groupements professionnels financièrement privilégiés (la réunion de ce jour en est une preuve manifeste). Travaillez mes amis ! Faites des élèves ! Directeurs moins avertis venez dans nos stades de perfectionnement créés à votre intention ! Vous servirez mieux votre idéal : l'avenir de la Musique !

SABLES-D'OLONNE

Le Concours International de Musique

Trente-quatre sociétés venues de quarante départements de France, deux d'entre elles, de Belgique et du Luxembourg ont participé au huitième concours international de musique des Sables-d'Olonne.

Les différentes manifestations de ces journées devaient connaître un triomphal succès, plus spécialement les concerts de gala donnés par les sociétés étrangères et la musique de la Flotte de Toulon.

Il faut féliciter bien chaleureusement tous les membres du Comité d'organisation et en particulier MM. le président Jean Jeanner, président de l'Harmonie ; le vice-président, Yvon Allard, vice-président de l'Harmonie ; le secrétaire trésorier, Michel Girardeau, secrétaire de l'Harmonie ; le commissaire général, Emile Quéraud, directeur de l'Harmonie ; le délégué de la Municipalité, Roger Lescop, conseiller municipal, adjoint spécial de la Chaume, etc.

HARMONIES

Harmonie du Personnel de la Régie autonome des Transports Parisiens. — 1^{er} prix d'exécution, au cas, vives félicitations ; prix du ministre des Affaires culturelles : 600 F.

Union Philharmonique de Nantes. — 1^{er} prix d'exécution, vives félicitations au chef ; un vase de Sevres.

Harmonie et batterie municipale de Saint-Malo. — 1^{er} prix d'exécution ascendant ; palmarès de la Fédération musicale de l'Ouest ; félicitations au chef et prix de 170 F du Comité.

Harmonie et batterie chorales de Châtelleraul. — 1^{er} prix d'exécution ascendant ; avec félicitations au chef et palmarès du Comité.

Union Harmonique Municipale de Lignières. — 1^{er} prix d'exécution ascendant ; avec félicitations.

Lyre Municipale d'Angoulême. — 1^{er} prix d'exécution ascendant ; félicitations au chef et prix de 100 F du Comité.

Amis Réunis, de Melle. — 1^{er} prix d'exécution à l'unanimité ; félicitations au chef.

Lyre de Châtelleraul. — 1^{er} prix d'exécution.

Lyre de la Save, de Samatan. — 1er prix d'exécution.

Harmonie Municipale de Villeneuve-sur-Lot. — 1er prix d'exécution ascendant.

Union Musicale de Baugé. — 1er prix d'exécution.

Harmonie Ouvrière de la Sauvage, Grand-Duché de Luxembourg. — 1er prix d'exécution ascendant; très vives félicitations au chef; 150 F du Comité.

L'Echo de Saint-Sébastien-sur-Loire. — 1er prix d'exécution à l'unanimité.

Union Musicale d'Yeures-sur-Creuse. — 1er prix d'exécution.

« La Cambrounaise », de Saint-Sébastien-sur-Loire. — 1er prix d'exécution à l'unanimité.

La Lyre de Cherves-Maison. — 1er prix d'exécution à l'unanimité.

Harmonie Saint-Clair de Nantes. — 1er prix d'exécution.

Cercle Culturel Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle de Nantes. — 1er prix d'exécution ascendant; prix de 130 F du Comité; clarinette offerte par la Confédération musicale de France.

FANFARES

Fanfarses de Rosières. — 1er prix d'exécution.

Société Musicale des Fondateurs d'Autougnon, de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. — 1er prix d'exécution ascendant; félicitations au chef.

Fanfarses Municipales de la Mothe, Saint-Heray. — 1er prix d'exécution ascendant; 1er prix d'exécution; félicitations au chef; 120 F du Comité.

Union Municipale de Saint-Pryv-Saint-Mesmin. — 1er prix d'exécution ascendant; 120 F du Comité.

BATTERIES

Batterie de l'Harmonie de la R.A.T.P. — 1er prix d'exécution; félicitations au chef; 120 F du Comité.

Le Coq Lavelanétien de Lavenet. — 1er prix d'exécution à l'unanimité; prix de 115 F du Comité.

Batterie de la Lyre de Chabanais. — 1er prix d'exécution; prix de 105 F du Comité.

La Zonienne de Dibonne-les-Bains. — 1er prix d'exécution ascendant; félicitations au chef; 115 F du Comité.

Etoile de Rochefort-sur-Mer. — 1er prix d'exécution à l'unanimité; félicitations au chef; 115 F du Comité.

Fanfarses de la Lyre Municipale d'Angoulême. — 1er prix d'exécution ascendant; félicitations au chef; 105 F du Comité.

CHORALES

Royal Cercle Choral de Pepinster. — 1er prix d'exécution ascendant; 1 vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires culturelles; 1er prix de direction; 140 F du Comité.

La Fraternelle de Fougères. — 1er prix d'exécution ascendant; 120 F du Comité.

Union des Accordéonistes de Chambon-Fougères. — 1er prix d'exécution ascendant; félicitations au chef; 130 F du Comité.

Groupe folklorique de Villeneuve-sur-Lot. — 1er prix d'exécution et de présentation.

Trois concerts, dont un en nouveauté celui du dimanche midi, ont été autant de succès. Qualité bien sûr, comment pouvait-il en être autrement avec des baguettes et des instrumentistes aussi talentueux que ces groupes: Equipage de la Flotte, R.A.T.P. et Cercle Choral belge de Pepinster. Succès financier aussi, puisque le gala de dimanche soir faisant Tribune comblée dans le parc de l'ancien lycée.

Parmi les excuses présentées par le président Jeanneri, notons celles de M. Lenoir, préfet de Vendée, représenté par M. le sous-préfet, de l'amiral Laffargue, chef personnel du commandant Maillot, ami principal de la Musique des Equipages de la Flotte, de M. Anquer, député de Vendée, représenté par M. Cellerosi.

Par contre notons la présence du Maître Jean Rodor, président, honoraire de la S.A.C.E.M., et auteur, parmi tant d'œuvres populaires, du célèbre, « Sous les Ponts de Paris ».

Le président Ehrmann, de la Confédération musicale de France avait tenu à remettre lui-même plusieurs distinctions confédérales à des membres de la Philharmonie de Nantes. Cette cérémonie eu lieu au dessert du repas servi à l'Hôtel Terminus. M. Ehrmann félicita vivement les décorés, le directeur et le nouveau chef M. Carlier.

M. Orrion, maire de Nantes, avait assisté le matin aux épreuves de la Philharmonie dans les salles du Grand-Casino. L'après-midi il devait se faire représenter par son secrétaire général.

Avant de distribuer palmes et diplômes, le président Jeanneri devait remettre à des mamans inquiètes quelques bambins perdus dans l'immense foule.

La plupart des sociétés participantes spécialement celles venues de loin se sont accordées le lundi un temps de repos et d'excursion. Nourmoutier et le Musée Clémenceau furent parmi les plus choisis comme but de la sortie.

Incidence postale: quelques 5.000 cartes postales ont été relevées dans les boîtes. Soit, nous a-t-on dit presque trois fois plus que le ramassage habituel. Faites le compte à 0 F 20 du timbre!

Egalement à remarquer. En plus des masses de photographes et cinéastes amateurs qui mitraillaient en noir et en couleur. Nous avons vu beaucoup d'enregistreurs à transistors magnétiques.

Maintenant, si le VIII^e International est fini avec un succès sans précédent, pensons au IX^e dans trois ans.

Voici les programmes des concerts de gala qui remporteront un immense succès.

A 21 h. 30, premier grand concert de gala, par la musique des Equipages de la Flotte de Toulon, sous la direction de son chef de musique principal, le commandant Jean Maillot.

Programme: 1) « Symphonie Inachevée », a) Allegro moderato, b) Andante con moto, F. Schubert; 2) « Toccata et Fugue en Ré Mineur », transcription P. Goussier, J.-S. Bach. — Entr'acte. 3) « Scheherazade », numéro 3 et 4, transcription A. Mercier, Rimsky-Korsakoff; 4) « Goyescas », intermezzo, transcription P. Dupont, Granados; 5) « Aux Iles sous l'Vent », suite pour orchestre d'harmonie: a) L'appareillage, b) Au plus près, c) Escala, d) Grand large, e) Retour au mouillage, J. Maillot; 6) « Menuet des Follets », « Marche Hongroise », extraits de la « Damnation de Faust », H. Berlioz.

Deuxième grand concert de gala, par la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon, sous la direction de son chef de musique principal, le commandant Jean Maillot:

1) « Le Vaisseau Fantôme », ouverture, transcription A. Mercier, R. Wagner; 2) « Deuxième Rhapsodie Hongroise », transcription P. Dodiulot, clarinette solo: M. P. Clément, F. Liszt; 3) « Marche Militaire », transcription Jean Maillot, F. Schubert; 4) « L'Amour Sorcier », ballet, transcription P. Dupont, M. de Falla. — Entr'acte. 1) « Napoli », extraits des « Impressions d'Italie », G. Charpentier; 2) « Sous les tilleuls », extrait des « Scènes Alsaciennes », clarinette solo: M. P. Clément, saxo-ténor: M. A. Savina, Massenet; 3) « Marche Européenne », J. Francaix; 4) « Nocturne » (Colloque Sentimental), air de ballet, Jean Maillot; 5) « Capriccio Espagnol », a) Alborada, b) Variations, c) Alborada, d) Scena et canto gitano, e) Fandango asturiano, Rimsky-Korsakoff.

Grand concert public avec les concours du Cercle choral Pepinster (Belgique), directeur, P. Parotte:

1) « Chœur des Romains », d'Héroclade, de Massenet; 2) « Chœur des Prêtres », de Mozart; 3) « L'Angélus de la Mer », arrangement T. Simul; 4) « En Marchant au Pas », de Hemerlinck, et l'Harmonie du Personnel de la Régie Autonome des Transports Parisiens, dirigée par G. Possier, chef de musique, et la Batterie sous la direction de M. P. Heulline, tambour-major.

Programme: 1) « Marche de la Garde Consulaire à Marengo (musique et batterie) », Piergeot; 2) « Egmont » (ouverture, transcription P. Dupont, Beethoven); 3) « Ballet de la Source », Pas des volles, Andante, Variation, Danse cirassienne, Léo Delibes; 4) « Danses Polovtsiennes du Prince Igor », transcription P. Dupont, Borodine; 5) « Gayaneh », transcription D. Dondeyko; Danse des jeunes filles, Variation d'Armen, Gopak, Danse du Sabre (Kachaturian); 6) « Louis XIV » (défilé) musique et batterie (Millet).

COGNAC

Concours National de Musique

Les efforts des organisateurs, n'auraient pas été vains, c'est une réussite complète qu'a recueilli le concours national de musique organisé par le Brant-Bas Cognacais.

Un temps magnifique, a contribué certes, à ce succès, mais l'organisation méthodique, qui avait prévu les moindres détails, a été à la base de cette réussite.

C'est par un grand concert qu'a débuté le samedi soir, cette manifestation musicale, au Théâtre de la Nature.

Le public a pu y entendre et y applaudir quelques-unes, parmi les meilleures des sociétés participantes, les Pompons Bleus de Tonneins, le Réveil Minervois, la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon et enfin le Brant-Bas Cognacais.

Le dimanche matin, après l'exécution par chaque société, des morceaux du concours, les personnalités et les présidents et directeurs des sociétés, étaient conviés à une réception à l'Hôtel de Ville.

Aux côtés de M. le maire de Cognac, étaient présents MM. Ricci, sous-préfet de Cognac; Ehrmann, président de la Confédération musicale de France; Butler, Audoin et Demichiel, adjoints au maire; un certain nombre de conseillers municipaux; le représentant du colonel commandant la base aérienne, etc.

M. Alain de Raimond, président du Brant-Bas Cognacais, avait à ses côtés, M. Labatut, directeur; M. Bossire, président de l'Harmonie municipale; les membres du comité d'organisation.

Tous les directeurs et présidents de sociétés musicales étaient présents.

Trois allocutions furent prononcées par M. de Raimond, qui remercia toutes les sociétés participantes, et présenta chacun des directeurs: par M. Ehrmann, qui adressa ses remerciements pour l'accueil chaleureux que lui-même et les musiciens trouvaient en notre ville, et par M. Alexandre Dumas, maire de Cognac, qui dit son grand plaisir d'accueillir dans notre cité toutes les sociétés et leurs membres, souhaita le succès de ce festival, et adressa un grand merci à MM. Ehrmann, Dubois et Bonnin. M. le maire termina en félicitant M. Labatut, l'actif et dévoué président du Brant-Bas Cognacais, à qui la peine n'a point été épargnée depuis qu'est commencée l'organisation de cette journée.

Pour se rendre au jardin public, cinq défilés avaient été prévus, comprenant chacun de 6 à 8 sociétés.

C'est ainsi que dans chaque quartier avait lieu les divers rassemblements et qu'à 14 h., chaque groupe partait en musique de la Chambre de Commerce, du carrefour d'Isly, de Saint-Jacques, de l'avenue Paul-Firino-Martell et du Champ de Foire.

Ces défilés étaient tout indiqués pour donner à la ville son air de fête et c'est en musique, de tous les points de la ville, que le public se rendait sur les lieux du festival.

C'est une foule innombrable qui avait envahi le jardin public l'après-midi de dimanche, où, sous les ombrages, se pressaient plusieurs milliers de personnes. Chaque société se faisait de nouveau entendre, en morceaux de choix, les bat-

tes-fanfarses au kiosque à musique, les harmonies au Théâtre de la Nature.

Le public pouvait aller librement de l'un à l'autre, variant ainsi chaque fois le genre d'audition.

C'est en fin d'après-midi, à 18 h., que tout d'abord l'ensemble des batteries, groupant plusieurs centaines d'exécutants, interpréta, sous la direction de son auteur, M. Langlois, un morceau composé spécialement pour la circonstance « La Cognacaise ».

Puis, quelques minutes plus tard, c'était l'ensemble des harmonies qui, au Théâtre de la Nature, sous la direction de M. Ehrmann, exécutait une vibrante « Marsellaise ».

L'une et l'autre de ces auditions recueillaient les applaudissements du public, pour leur parfaite exécution, qui terminait en apothéose cet après-midi musical.

Pour terminer cette grande manifestation musicale, un grand concert de gala était donné, dimanche soir, au jardin public, où le public pouvait entendre: « Fête à Sablon », « American Panorama » et « Piourette », par la Musique de l'Air de Bordeaux, puis « Danses Polovtsiennes du Prince Igor », par la Musique municipale d'Angers; « Extraits de l'Arlésienne », par la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon, et « L'Ouverture de Berlioz », par l'Harmonie de Niort.

En deuxième partie, c'étaient nos deux sociétés locales, l'Harmonie municipale de Cognac et la section de tambours du Brant-Bas Cognacais, en tenue de grenadiers, qui se faisaient entendre, dans le répertoire des « Batteries Impériales » et des grandes classiques du tambour, nous tenons à féliciter le moniteur tambour, M. Labatut, ex-élève de Louis Langlois, chef tambour honoraire de la Garde, et étaient l'objet des applaudissements nourris de l'assistance, terminant ainsi deux journées consacrées à la musique et dont la réussite complète était à l'image des efforts des organisateurs.

des sociétés musicales, les membres des jurys, etc.

M. Parriot, après avoir dit que la municipalité était honorée d'accueillir tant de dirigeants à l'Hôtel de Ville, excusa le préfet et salua M. le sénateur Lagrange. M. Méville, auquel il adressa ses chaleureuses félicitations pour la distinction qu'il venait d'obtenir, ainsi que tous les représentants des diverses sociétés, les membres du jury... et leur souhaita une cordiale bienvenue.

« Je forme le vœu, dit-il, que notre ville de Montchanin ait su se montrer hospitalière, que ce concours vous ait plu et que vous en emportiez un excellent souvenir ».

M. Méville remercia alors M. Parriot des efforts qu'il faisait pour l'école municipale de musique de Montchanin et pour la fanfare « Les Amis Réunis ». Il rappela qu'il était de ceux qui avaient œuvré pour qu'une subvention soit allouée par le conseil général à la Fédération départementale de musique.

Il remercia M. Corneloup et « Les Amis Réunis » pour l'organisation du concours, ainsi que toutes les sociétés qui avaient répondu à l'appel des organisateurs. « Les progrès musicaux sont grands et constants, dit-il, et j'espère que toutes les sociétés emporteront un souvenir agréable de Montchanin et que Montchanin conservera également un bon souvenir des sociétés présentes ».

A 15 h., une magnifique défilé eut lieu dans les rues de la ville, sous les applaudissements chaleureux des spectateurs.

Au stade municipal, après exécution d'un morceau d'ensemble: « Père Alure », de Lissenet, sous la direction de M. Jorland, directeur des « Amis Réunis », de Montchanin, ce fut le concert de gala par l'Harmonie des Mineurs de l'Escarpelle, sous la direction de M. François Delcourt, applaudi par une foule importante.

Après le concert d'honneur réservé aux batteries, ce fut la lecture du palmarès, R. P.

PALMARES

Harmonies. — Niort, honneur, 28-30, premier prix; Angers, excellence B, 28-30, premier prix ascendant, vase de Sèvres ministère des Affaires culturelles; La Roche-sur-Yon, supérieur A, 29-30, prix ascendant, 500 F, ministère des Affaires culturelles; Fontenay, supérieur B, 27-30, premier prix; Union Musicale Niort, supérieur B, 28-30, prix ascendant, coupe Harmonie municipale Cognac; L'Horme, 2-1, 29-30, prix ascendant, coupe Syndicat d'initiative; Lyre Angoulême, 2-2, 29-30, prix ascendant, coupe Maison Martel; Saint-Marie-de-Ré, 2-2, 28-30, prix ascendant, coupe Maison Guéraud; Saint-Christoly-Blaye, 2-2, 28-30, prix ascendant, clarinette Confédération Musicale de France; Chambon, 3-2, 22-30, premier prix; Château-Oléron, 3-2, 23-30, premier prix; Saint-Pierre-Oléron, 3-2, 28-30, prix ascendant, médaille M. Senat, Marcellay.

Fanfarses. — Escourges, 3-1, 29-30, prix ascendant, coupe Jeunesse-Sports; Faye-Danjou, 3-2, 27-30, premier prix; Saint-Julien-Lars, 3-3, 27-30, premier prix.

Fanfarses de marche. — Tonneins, 2-1, 29-30, prix ascendant, coupe Maison Hennessy; Saujon, 3-1, 25-30, premier prix; Confolens, 3-3, 21-30, deuxième prix; Angoulême, 3-3, 27-30, premier prix à l'unanimité.

Batteries-fanfarses. — Réveil Minervois, 1-1, 29-30, prix ascendant, coupe Ville de Cognac; Mérignac, 1-2, 28-30, prix ascendant, coupe B.B.C.; Le Tourne, 2-2, 22-30, premier prix; Mimizan, 3-1, 28-30, prix ascendant, coupe M. F. Gaillard; Rochefort, 3-1, 21-30, deuxième prix, mention spéciale au petit tambour-major; Pessac, 3-1, 22-30, premier prix; Pomerol, 3-2, 22-30, premier prix; Castres, 3-3, 22-30, premier prix; Saint-Estève, 3-3, 21-30, deuxième prix; Baigues, 3-3, 28-30, prix ascendant, coupe C.O.M.A.C.

Batteries, simples. — Castets, 1-1, 28-30, prix ascendants, coupe Bureau national du Cognac; Bassens, 1-1, 28-30, prix ascendant, coupe Ass. Commerçants; Saint-Pérgole, 1-2, 29-30, prix ascendant, médaille Sud-Ouest; Fontenay, 2-1, 21-30, deuxième prix; Espoir Musical, Angoulême, 2-2, 22-30, prix ascendant, médaille Sud-Ouest; coupe Hôteliers-Cafetiers; Arthenay, 3-2, 28-30, prix ascendant, coupe Maison Salignac; La Tresne, 3-3, 28-30, prix ascendant, médaille Sud-Ouest; Barbezieux, 3-1, 27-30, premier prix, médaille Sud-Ouest.

MONTCHANIN

Le Concours Interdépartemental de Musique

Le jour « J » est arrivé et les musiciens de la fanfare « Les Amis Réunis » ont vu leurs efforts récompensés. La préparation, poussée dans ses moindres détails, a permis au concours interdépartemental de musique de Montchanin de se dérouler en bon ordre et sans perte de temps.

Tout a débuté le samedi soir, au stade municipal, un nombreux public a applaudi les diverses sociétés qui se sont succédées sur le podium. Le Groupe folklorique tournoisais a dû cependant interrompre ses exercices, la pluie qui avait débuté peu avant ayant redoublé de violence.

Le dimanche matin, les sociétés, groupées en trois jurys, cour de gymnastique de l'Indépendante et de la Jeune Garde, et préau de l'école des filles nord, ont exécuté, avec brio il faut le souligner, les morceaux prévus.

A 11 h. 15, emmenés par l'Harmonie des Mines de l'Escarpelle, du département du Nord, les personnalités se sont rendues au monument aux morts de la ville où une gerbe fut déposée et une minute de silence observée.

Et ce fut la réception à l'Hôtel de Ville. Un vin d'honneur rassembla près d'une centaine de personnes, dont MM. Parriot, maire et conseiller général; Lagrange, député; Méville, président de la Fédération départementale de musique; Haas, président de l'Harmonie des Mines de l'Escarpelle; Corneloup, président des « Amis Réunis »; les conseillers municipaux, les présidents et directeurs

LE DON ET LA MUSIQUE

Il n'y a aucun doute à avoir: dites-vous quelques mots avec un quidam sur la musique, et vous pouvez miser avec certitude sur une conclusion du genre « la musique, c'est une question de don ». Evidemment, on aurait mauvaise grâce à ne pas souligner au départ, une affinité particulière pour un Art, qui se manifeste souvent fort jeune. Encore faut-il ne pas généraliser et songer qu'il en est ainsi de toutes choses humaines.

Les professeurs de mathématiques, de français ou de dessin se trouvent quelquefois face à des « individus » totalement inaptes à leur enseignement, malgré les explications les plus détaillées.

Ce qui nous oblige déjà à constater que puisse tant de « mathématiques » réussissent, c'est que la base fut pour eux et avant tout, le travail.

Vous constaterez, si vous vous rendez à Salzbourg, que celui qui passe pour l'enfant prodige de la musique, Mozart, devait s'absorber de longues heures sous la férule de son père, à pâtir sur le contrepoint, cet algèbre de la musique.

Saint-Saëns, plus précoce encore, s'entretenait jusqu'à la fin de sa vie, très longue, par une heure de contrepoint chaque jour; et c'est de lui qu'on trouve ce mot féroce sur la composition: 10 pour cent d'inspiration, 90 pour cent de transpiration (Mais à qui n'a-t-on pas prêté cette définition!)

De quoi provient cette idée fautive et répandue que la musique est un don? le public qui entend de plus en plus, et pratique de moins en moins la musique est gravement intoxiqué par le cinéma qui nous présente toujours les musiciens dans un « état second ». Dans un film sur « Beethoven », ne le voit-on pas, dans la tempête bien sûr, lever le poing vers le ciel et se jeter sur le clavier d'un admirable piano de concert, se trouvant par hasard dans le plus vénérable des moulins en ruine, et composer la « Pastorale »! Ne voit-on pas Berlioz écrire la « Symphonie Fantastique » en une nuit, une œuvre de 50 minutes! Tout ceci est du délire quand on songe qu'une partition d'orchestre comprend une trentaine de portées et que sans parler de l'« inspiration », c'est une tâche gigantesque que d'équilibrer les diverses parties, que l'ouïe est inutile puisque tout doit s'entendre mentalement.

Le seul travail de copie est considérable.

Comme la partition pourrait être spontanée, quand, pour l'auteur, écrire seize mesures signifie, dans la meilleur « forme », une heure de labeur, copie comprise.

Il s'agit bien plus, alors de mots croisés ou d'algèbre que d'art pour l'art. Il faut donc bien au contraire un esprit d'organisation, des connaissances très étendues sur les timbres et les possibilités des instruments de musique et leur mariage, et, naturellement, des idées, pour être compositeur.

On ne connaît pas de musiciens valables qui n'aient dû se plier à un minimum de technique d'écriture et d'orchestration. Le cas de Moussorgsky, ce sublime musicien, trop riche d'idées et trop pauvre dans sa construction est significative: son ami Rimsky Korsakov

la remise des diplômes et récompenses par M. Méville, président de la Fédération départementale de Saône-et-Loire. M. Jarrot, député de Saône-et-Loire, assistait aux manifestations du stade municipal.

LE PALMARES

Premier groupe. — Harmonie des Houillères de l'Escarpelle, Excellence-A: premier prix, avec 22,50 pts en morceaux imposés et 23,50 pts en morceaux au choix.

Harmonie de Rive-de-Gier: 29 points et 28 points. Prix ascendant. La société devra concourir en première division, deuxième section.

Harmonie d'Ouroux-sur-Saône: 29,50 points et 28,50 points. Prix ascendant. La société devra concourir en première division, deuxième section.

Fanfarses de Chassigny-Montrachet: 28 points et 28,50 points. Prix ascendant. La société devra concourir en première division.

Deuxième groupe. — Harmonie de Bes-say-sur-Allier: 24,50 points et 24,50 points. Premier prix.

Harmonie de Buxy: 26,50 points et 26,50 points. Premier prix à l'unanimité.

Harmonie « Les Cadets de Mâcon »: 29,50 points et 29,50 points. Prix ascendant.

Harmonie des Juniors du Creusot: 23 points et 23 points. Premier prix.

Troisième groupe. — Réveil Guégnonnais: 29 points et 27 points. Premier prix à l'unanimité.

Batterie « L'Indépendante de Chirassimont »: 27,50 points et 27,50 points. Premier prix à l'unanimité.

Batterie de Merville (Haute-Garonne): 21,50 points et 21,50 points. Deuxième prix.

Batterie « L'Etoile Sportive de Sanvignes »: 27 points et 27 points. Premier prix à l'unanimité.

Batterie « Réveil du Bassin Minier », de Saint-Vallier: 29 points et 28 points. Prix ascendant.

dût revoir toute l'œuvre après sa mort (était-ce un bien d'ailleurs?) Songez-y, vous qui sentez fourmiller les traits fulgurants dictés par la Muse... et contrairement à l'opinion courante, une guitare électrique ne suffit pas pour tourner le bouton qui donne à foison du génie. Il y faut cette « longue patience » qu'illustre cette phrase d'A. Hoenegger: « Je voudrais être un honnête ouvrier de la musique... Il faut restaurer l'idée de métier qu'on a trop oubliée, se persuader que l'artiste devenu trop orgueilleux, se considérant comme un être à part, est ou doit être essentiellement un artisan ». D. PAQUETTE.

AVIS DE CONCOURS

RENNES

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de la nomination d'un professeur d'orgue à l'École nationale de Musique. Ce poste constitue un emploi à temps complet, à raison de 12 h. de cours par semaine. Programme du concours. Les épreuves comprendront:

A - Exécution instrumentale. — Pour l'ensemble: coefficient sur 20: a) Morceau imposé: Prélude et Fugue en Ré Mineur, de J.-S. Bach; b) morceau au choix du candidat, parmi les œuvres pour orgue de Jehan Alain, Jean Langlais, Olivier Messiaen.

Ces pièces devront être exécutées de mémoire.

Les candidats présenteront au jury deux exemplaires de chaque œuvre interprétée.

Seuls les candidats qui auront obtenu, au moins, la note 15 sur 20 pour l'exécution instrumentale (a) et (b) pourront participer aux épreuves suivantes:

B - Lecture à vue. — Coefficient sur 10: c) Déchiffrement d'une partition manuscrite.

C - Improvisation. — Coefficient sur 20 pour l'ensemble: d) Improvisation d'une fugue à quatre voix, sur un sujet donné (exposition, premier divertissement, relatif); e) Improvisation de forme libre, sur un thème imposé.

D - Plain-Chant et Transposition. — Coefficient sur 10 pour l'ensemble: f) Accompagnement de plain-chant; g) transposition d'un choral varié.

Seuls, seront admis à participer aux épreuves de pédagogie les candidats qui auront obtenu, au moins, les trois quarts du maximum des points, soit 52, 50 sur 70, pour l'ensemble des épreuves a, b, c, d, e, f et g.

E - Pédagogie. — Coefficient sur 30: h) Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs. Questions posées par le jury sur l'instrument, son histoire, sa littérature.

BELFORT

La Ville de Belfort organise un concours sur titres en vue du recrutement d'un professeur d'Education Musicale dans les écoles communales. Ce poste pourrait être réservé à un instrumentiste spécialiste du Cor d'Harmonie et susceptible d'enseigner cet instrument au Conservatoire municipal et de remplir les fonctions de soliste à l'Orchestre municipal et à l'Harmonie. Traitement mensuel brut de début: 900 Fr. environ. Il s'agit d'un emploi à temps complet, comprenant trente heures hebdomadaires pour les divers enseignements, répétitions et service des deux orchestres. Tous renseignements concernant ce poste pourront être obtenus aux 3946g sur demande adressée au Maire de la Ville de Belfort.

Rapport à la Commission Interministérielle d'Enseignement Musical sur la Musique au Baccalauréat

(21 mars 1964)

En remerciant MM. les Ministres de l'Education nationale et des Affaires culturelles ainsi que leurs représentants d'avoir entrepris l'étude commune du problème majeur qui nous réunit ici, je me permettrai de rappeler que cette étude est conditionnée par trois préalables sans lesquels elle s'avérerait vaine :

1) Le problème du baccalauréat, s'il est l'un des plus importants parmi ceux qui conditionnent une revalorisation de la culture musicale en France, si dangeusement menacée, n'en est pas moins solidaire de celui de sa préparation, et celle-ci ne peut être efficace que si elle est poursuivie sans discontinuité depuis l'école primaire, voire maternelle (ce qui n'est pas du ressort du présent rapport) ;

2) Cette revalorisation serait illusoire sans une conviction préalable que je demande à tous mes interlocuteurs de bien vouloir partager avec moi : la musique est une discipline intellectuelle et formatrice au même titre que la littérature, l'histoire ou les mathématiques. Le plaisir spontané qu'y prennent certains ne justifie pas plus son élimination des sanctions normales de cursus scolaire que le plaisir de confectionner des herbiers ne justifierait qu'on éliminât du baccalauréat, ou du moins qu'on y rendit facultatif, tout ce qui concerne les sciences naturelles.

Si le plan que nous allons présenter paraît à certains exagérément ambitieux, nous leur demandons de bien vouloir se rendre compte que l'attitude que nous venons de définir en prenant pour exemple les sciences naturelles (ou telle autre discipline que l'on voudra) est celle qui a été adoptée en France depuis 150 ans pour l'éducation musicale et que nous avons pour cette raison 150 ans de retard à rattraper pour ramener la culture musicale moyenne de notre pays au niveau de celle de la plupart de ceux qui nous entourent. Rien de ce que nous allons proposer n'est supérieur en importance ou en pourcentage à ce qui se fait couramment ailleurs ;

3) Les problèmes ici étudiés concernant trois catégories distinctes d'élèves :

a) ceux qui se destinent professionnellement à la musique ou du moins en envisageant la possibilité ;

b) ceux qui, ne se destinant pas à la profession musicale, sont néanmoins particulièrement attirés par la culture musicale et désireux de s'y perfectionner de préférence à d'autres options ;

c) les autres, que leur absence des deux catégories ci-dessus ne doit pas exclure du devoir qu'à l'éducateur de donner à tout citoyen sorti de ses écoles un minimum de culture générale non spécialisée, dont la musique fait partie comme le reste.

Les données sont entièrement différentes pour chacune de ces trois catégories. Elles doivent être étudiées successivement et il faut se garder de croire qu'une solution intervenue pour l'une d'entre elles pourrait dispenser d'étudier les deux autres.

Nous aborderons donc les problèmes successivement sous chacun de ces 3 aspects :

- enseignement professionnel ;
- enseignement optionnel ;
- enseignement général.

1. - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'âge auquel l'enfant doit prendre l'option nécessaire est très variable selon les instruments choisis (la danse classique pouvant ici être assimilée à un instrument). On devra donc supposer que l'enfant a suivi l'enseignement optionnel prévu par la deuxième catégorie jusqu'au moment, déterminé par l'impératif professionnel, où il opte pour celui-ci ; mais il se peut aussi que l'option professionnelle se place avant l'âge d'entrée en second cycle, ce qui oblige à prolonger l'étude de ce problème au stade de l'école primaire - non abordé ici.

Cette section doit ainsi être apte à recevoir des élèves venant de la catégorie optionnelle à l'entrée de toutes les classes, de la sixième aux classes terminales incluses.

L'enseignement professionnel de ces enfants ne peut être assuré que par des établissements spécialisés, et sanctionnés par des jurys également spécialisés, qui du reste assument déjà pleinement cette tâche. Le problème est donc celui d'une collaboration de ces établissements, dépendant pour la plupart de la Direction générale des Arts et Lettres au Ministère des Affai-

res culturelles, avec le Ministère de l'Education nationale, en vue d'assurer à leurs enfants d'âge scolaire l'instruction générale nécessaire (et d'ailleurs légale) sans pour autant les placer en état d'infériorité professionnelle sur le marché international où ils seront appelés à représenter leur pays.

Un tel problème n'est pas inconnu au Ministère de l'Education nationale qui a déjà organisé pour certaines catégories d'élèves un enseignement à mi-temps (lycées climatiques de La Baule, Argelès, Arcachon, Briançon, etc., lycée pour cardiaques et rhumatisants de Neufmoutiers-en-Brie, classes de neige, etc.) Il est toutefois ici différent en ce que l'on doit tenir compte de l'effort important demandé aux élèves sur le plan professionnel. C'est dans l'application du double principe de la collaboration entre enseignements et du mi-temps pédagogique que nous semble résider la solution.

Dans les villes possédant un Conservatoire répondant à certaines conditions - qu'il reste à définir - serait organisé, pour les élèves ayant opté pour l'enseignement musical professionnel et reconnus aptes par un examen professionnel passé au Conservatoire, un enseignement à mi-temps dont l'horaire type et le programme seraient fixés par une commission mixte composée de représentants de l'enseignement du second degré et de l'enseignement musical. Les locaux du Conservatoire pourraient être utilisés dans ce but au même titre que ceux dépendant du Ministère de l'Education nationale.

Cet enseignement, groupant un enseignement professionnel et un enseignement général à mi-temps, selon le principe souvent préconisé du « brassage des maîtres » entre les deux enseignements, serait sanctionné par des brevets de technicien ou de technicien supérieur admis en équivalence du baccalauréat en vertu des textes en vigueur, brevets dont la qualification et le programme seraient déterminés par la commission ci-dessus.

2 - ENSEIGNEMENT OPTIONNEL POUR

LES NON-PROFESSIONNELS

Il ne s'agit plus ici de formation professionnelle de musiciens, dans laquelle la musique tient par définition un rang prioritaire, mais d'une option de culture générale dans laquelle la formation artistique tiendrait une place préférentielle au même titre que les langues mortes en A, les langues vivantes en B, etc. La musique serait l'une des options de cette formation artistique, la seule que nous ayons à examiner dans le présent rapport.

L'objectif est ici de donner place à la musique parmi les autres disciplines, et sur le même plan qu'elles, pour des élèves particulièrement attirés par la forme d'esprit qu'elles favorise et se destinant soit à des carrières en liaison avec la musique, soit à des carrières non musicales, mais avec le dessein de cultiver la musique dans leurs loisirs, tantôt comme auditeurs éclairés, et tantôt comme exécutants amateurs.

Si l'on admet qu'un tel désir est suffisamment légitime pour être favorisé d'une manière compatible avec la poursuite d'études normales, on en déduit la nécessité d'offrir dans l'éventail des options ouvertes une ou deux autres matières ouverts une ou deux autres matières soient suffisamment allégées pour que l'étude de la musique, à un niveau moyen mais suffisant, puisse prendre place dans une vie scolaire normale, sans surcharge excessive. Fatigue anormale ou préjudice pour les autres matières et les perspectives de réussite à l'examen final.

C'est donc une option nouvelle à créer, à savoir un baccalauréat musical doté de l'une des lettres conventionnelles qui désignent traditionnellement les options, constituant lui-même une option au sein d'un baccalauréat artistique ou pourrait exister d'autres branches - par exemple - arts plastiques. Il va de soi que la valeur de ce baccalauréat ne différerait en rien de celle des autres options.

Les matières autres que la musique à inclure dans le baccalauréat musical seraient fixées par les instances universitaires normales compte tenu d'un horaire établi en priorité où devrait figurer, pour la musique :

a) de la sixième aux classes terminales : maintien de l'horaire actuellement existant au tronc commun, soit une heure d'enseignement musical et une heure de chorale facultative.

b) addition optionnelle de une heure de pratique en sixième et

cinquième et de deux heures à partir de la quatrième. Ceci aurait pour conséquences : d'une part de rendre l'activité chorale « payante » en assurant au lycée une vie musicale réelle, avec de véritables programmes dont bénéficieraient les communautés où il s'intègre (communes, groupements scolaires, etc.), d'autre part de permettre de retirer de l'heure de base existante les rudiments de solfège et de culture vocale qui en dispersent l'emploi du temps et la rendent fastidieuse sans parvenir au niveau où ce travail serait vraiment utile. Des auditions seraient organisées plusieurs fois dans l'année, et la participation des élèves y aurait un caractère obligatoire, sauf dans la période de mue, où des activités de remplacement devraient être organisées. L'étude du solfège et de la culture vocale seraient ainsi transportées avec plus de pratique et moins de théorie dans le cadre de l'activité chorale. L'heure d'enseignement musical, allégée d'autant, pourrait être consacrée de façon moins dispersée à la formation auditive du goût, à la connaissance et à la compréhension des œuvres et des styles, bref à ce que les américains appellent « cours d'appréciation musicale » et qu'ils pratiquent avec succès.

c) de la seconde aux classes terminales, pour toutes les options du baccalauréat artistique, une heure optionnelle complémentaire serait consacrée, dans l'option musique, à l'histoire de l'art, et dans l'option arts plastiques (ou assimilée) à l'histoire de la musique.

d) il conviendrait d'aménager les horaires de manière à laisser aux élèves le temps nécessaire pour suivre un cours d'instruments soit au conservatoire voisin, soit dans un établissement de leur choix, et pour pouvoir consacrer une demi-heure par jour à un travail d'instrument. Dispense de tout ou partie de l'horaire ci-dessus pourrait être accordée, sur justification, aux élèves apprenant un instrument, charge à eux de participer aux auditions organisées par le lycée, et compte tenu du fait que la pratique d'un instrument, qui ne peut ni ne doit leur être enseignée au lycée, mais pour laquelle ils trouveront dans les conservatoires une gratuité d'enseignement équivalente à celle du lycée, leur prend au minimum une heure de leçon par semaine (plus le cours de solfège) et environ une demi-heure de travail par jour.

Dans la limite des disponibilités en cadres enseignants, cette section « baccalauréat artistique » pourrait être instituée dans un certain nombre de lycées existants, de préférence à proximité des conservatoires.

De plus pourraient être créés à titre expérimental un ou plusieurs lycées musicaux, dans lesquels la musique aurait une place particulière sans rien sacrifier du reste du programme. Ces lycées musicaux, sans rien modifier aux programmes universitaires en cours, comporteraient, après entente avec un conservatoire voisin, une vie musicale intégrée à celle de la communauté scolaire, et notamment une pratique rationalisée des instruments d'orchestre (avec prêts d'instruments) aboutissant entre autres au fonctionnement régulier d'un orchestre scolaire, comme il en existe dans presque tous les pays sauf le nôtre.

Une première expérience pourrait sans doute être tentée immédiatement sans aucun préalable législatif. Je suis en effet en mesure de communiquer à la Commission qu'un groupe de mêmes locaux serait disposé à mettre à la disposition commune de l'Académie d'Aix et du Conservatoire de Marseille les bâtiments historiques du couvent de Saint-Maximin (Var) pour y fonder le premier lycée musical de France, à la seule condition qu'une décision de principe soit prise à très bref délai, faute de quoi une autre affectation sera donnée aux bâtiments. D'autres initiatives du même genre pourraient sans doute être prises indépendamment de toute réforme de structure.

L'épreuve de musique à ce baccalauréat devrait avoir un coefficient préférentiel. Il pourrait par exemple être égal pour l'examen probatoire, à celui de la matière immédiatement inférieure au français, et pour le baccalauréat proprement dit, à celui de la matière la plus favorisée. Le programme pourrait comporter par exemple : a) à l'écrit, une dissertation sur un sujet musical, peut-être à partir d'une audition de disques. Une question annexée à traiter en un temps réduit pourrait porter sur l'histoire de l'art, rapprochée figurant dans l'option arts plastiques ;

b) à l'oral, une explication de texte musical faite sur partition avec un programme fixé et préparé comme actuellement, explication à partir de laquelle seraient posées des questions relatives à l'histoire et à la connaissance de la musique ;

c) facultativement, l'exécution d'un morceau instrumental et une courte lecture à vue facile, à l'occasion de laquelle seraient posées des questions de solfège pratique. Cette épreuve facultative serait sanctionnée par des points supplémentaires.

Le programme d'explication, différent aux deux parties, pourrait porter, au probatoire, sur la période allant de la Renaissance à la fin du Romantisme, au baccalauréat sur la période contemporaine (depuis Debussy) avec en annexe quelques aperçus sommaires sur les périodes antérieures à la Renaissance.

Il semblerait opportun en effet de profiter de cette circonstance pour modifier la répartition actuelle des programmes, qui attribuent aux classes de sixième et de cinquième les notions abstraites et difficiles de musique grecque et de musique médiévale, que les spécialistes eux-mêmes, divisés entre eux sur tous les points, n'abordent qu'avec circonspection, alors qu'ils limitent à une seule année, celle du baccalauréat terminal, l'étude de toute la période située de Beethoven aux contemporains qui, à elle seule, absorbe les trois-quarts de la musique de consommation courante. L'étude chronologique ne devrait d'ailleurs à notre sens, être abordée en principe qu'à partir de la quatrième.

3 - ENSEIGNEMENT GENERAL NON PREFERENTIEL POUR ELEVES D'AUTRES OPTIONS

Il s'agit ici d'assurer simplement le minimum de connaissance et de compréhension nécessaire à une culture normale avant d'aborder le stade de spécialisation, analogue au minimum de sciences que l'on demandera à un latiniste ou au minimum de géographie que doit connaître un chirurgien-dentiste.

Mais en outre, on ne pourra négliger le fait que beaucoup d'élèves, visant des carrières auxquelles prépare un baccalauréat déterminé, voudront préparer ce baccalauréat et non celui d'option artistique sans pour autant se désintéresser de la musique ni renoncer à en faire. Il faut donc leur en laisser la possibilité et ne pas leur donner, non plus qu'à leurs parents, l'impression qu'ils perdent leur temps et nuisent à leurs études en se cultivant musicalement, comme c'est trop souvent le cas actuellement.

Ce problème est au moins aussi important, sinon plus, que ceux traités dans les chapitres précédents. C'est lui qui conditionnera, dans les contextes nouveaux qui définissent socialement la vie individuelle et collective de l'homme du 20^e siècle, la survie ou la disparition de la culture musicale dans notre pays. Il serait illusoire de penser que ce problème serait résolu par la création d'un baccalauréat artistique. Celui-ci, qui ne pourra être préparé que dans un petit nombre d'établissements et dont l'option musicale ne sera sans doute que l'une des branches, créera une minorité d'élites musicales ; il sera éminemment bienfaisant, mais il laissera entier, numériquement parlant, le problème fondamental, à savoir la disparition progressive de toute culture musicale réelle dans la définition du français moyen cultivé, avec sa conséquence inéluctable à brève échéance : disparition du public et par ricochet celle de la profession musicale et bientôt de la vie musicale du pays elle-même.

La solution de ce problème angoissant a été très pertinemment abordée lorsqu'a été créée, d'abord préparée par un horaire effectif et par une revalorisation des cadres d'enseignements musicaux, l'épreuve de musique au baccalauréat. Malheureusement, pour des raisons diverses échappant au pouvoir des organisateurs, elle n'a pu être réalisée dans son ampleur, et s'est bornée à des demi-mesures, excellentes en soi, mais viciées par leur insuffisance même, ce qui les a bien souvent fait menacer dans leur existence plutôt que de tendre à les renforcer. Insuffisance d'horaire, principalement dans le cycle d'orientation, ce qui en compromet les résultats ; ambition excessive de programmes incompatibles avec la faiblesse dudit horaire et la surcharge des classes où il est appliqué, ce qui aboutit le plus souvent à un niveau insubstantiel réparti en touches-à-tout sur un programme trop divisé : solfège, théorie, dictée, culture vocale, histoire de la musique, explication de textes, exécution instrumentale, le tout avec une heure par semaine ; manque de collaboration avec l'enseignement professionnel extérieur aux cadres, considéré avec défiance et ignoré des horaires dans le même

temps que l'épreuve du baccalauréat exige une exécution instrumentale qu'il est seul à pouvoir préparer ; enfin et surtout, le vice fondamental de l'étiquette « facultative » accolée à la fois à la préparation terminale et à la sanction d'examen, ce qui suffit dans l'esprit des élèves, des parents et trop souvent aussi des autorités administratives des lycées, à placer les classes de musique dans une sorte de zone para-scolaire en marge des enseignements dits principaux, seuls pris au sérieux parce que seuls payants à l'examen.

Nous n'ignorons pas que si la réforme des programmes est une mesure interne qui peut aisément réaliser l'autorité d'une inspection générale, il n'en est de même ni d'un aménagement des horaires, qui se heurte aux exigences des autres disciplines, ni de l'obligation d'une épreuve terminale, qui se heurte à l'insuffisance numérique des cadres enseignants, à celle des examinateurs éventuels et aux difficultés matérielles d'organisation d'examen que connaît bien le Ministère, et qui ne sont pas propres à la seule discipline musicale.

En ce qui concerne les horaires, nous ferons observer que le plan que nous allons proposer ne comporte, du point de vue de l'élève, aucun accroissement par rapport à ce qui existe à titre tantôt obligatoire et tantôt facultatif. Pas plus qu'il n'introduit de discipline nouvelle, il ne peut donc entraîner aucun surmenage, à moins d'admettre qu'en créant un horaire facultatif inapplicable on a gravement trompé ceux qui faisaient confiance à cet enseignement. Du point de vue des maîtres et de l'organisation, l'accroissement qui peut résulter de l'augmentation de population scolaire bénéficiant d'un enseignement musical, est compensé dans notre projet par une ventilation entre dessin et musique qui le réduit considérablement en apportant également au dessin des avantages appréciables et en égalisant les deux enseignements du dessin et de la musique, dont il est permis de penser que l'actuelle disparité au détriment de la musique n'a pas d'autre cause qu'un involontaire défaut d'attention lors de l'établissement des programmes en cause. Quant aux difficultés d'organisation, sans les sous-estimer, nous nous permettons de suggérer, qu'elles soient étudiées sous un angle différent de celui d'un abandon pur et simple, qui serait la pire des solutions de facilité.

S'il est avéré - et nous le croyons volontiers - que l'obligation d'une épreuve d'enseignement artistique au baccalauréat serait inapplicable en de nombreux endroits où n'existe pas d'enseignement qualifié faute de personnel enseignant, en particulier dans les établissements où n'a pu être obtenu le nombre d'heures nécessaires à la création d'un poste, il doit être possible de remplacer la notion de facultatif par lout - même là où l'enseignement est normalement assuré - par une notion de dispense d'obligation accordée sur justification (aisée à établir) là où l'enseignement normal ne peut être assuré. Le résultat serait, on le voit aisément, tout-à-fait différent. Quant au manque de main-d'œuvre, tant pour l'enseignement que pour les examens, nous nous permettrons de souligner combien serait différent d'un appel lancé par raccroc à des bonnes volontés non contrôlées le principe d'une collaboration par « brassage de maîtres » entre l'enseignement musical des cadres de l'Education Nationale, et celui des cadres des Affaires Culturelles, qui sont, eux, parfaitement qualifiés, connaissent de redoutables difficultés d'emploi, et pourraient en de nombreux cas assurer, fût-ce à titre provisoire, des services complémentaires soumis aux mêmes servitudes de contrôle et d'inspection que les cadres permanents issus du C.A.E.M. On pourrait également utiliser des licenciés titulaires d'un certificat d'histoire de la musique, en attendant que les futurs titulaires d'une licence de musicologie en voie de création ; ils sont actuellement en très petit nombre, mais en en prévoit l'accroissement dans les années à venir sans pouvoir actuellement envisager pour eux de débouché quelconque ; un autre problème grave qui trouverait ici la solution.

Les principes à adopter pourraient donc être les suivants :

Jusqu'à la 3^e inclus, pas de modification dans le système en vigueur sinon comme précédemment la réforme interne des programmes et la nécessaire réduction de tout enseignement musical. On conserverait dans l'heure existante, allégée des emplois de solfège inefficaces et encombrants, et l'heure facultative de chant choral dans laquelle s'inscrirait des éléments de solfège, en se bornant à rechercher un moyen de favoriser sur le plan horaire, hors de lycée, la pratique

d'un instrument aux élèves qui en ressentent le désir.

En seconde et en première, il y aurait une heure d'enseignement artistique comprenant alternativement dessin et musique, et une seconde heure facultative de l'un ou de l'autre au choix de l'élève.

On fait observer que cette proposition ne modifierait pas le total actuel des heures en seconde, actuellement de une heure obligatoire (dessin) et une heure facultative (musique : pourquoi cette disparité ?). L'horaire de première ne serait que la reconstitution du régime de la seconde ; il correspondrait au régime actuel pour l'heure facultative et n'ajouterait pour l'ensemble des deux matières qu'une heure d'enseignement alterné dessin-musique.

L'examen probatoire contiendrait parmi les épreuves normales et avec le même coefficient que l'épreuve d'éducation physique, une épreuve d'éducation artistique comprenant :

1) une seule épreuve obligatoire (écrite) portant à la fois sur l'histoire de l'art et l'histoire de la musique. La partie musicale pourrait consister en une dissertation basée éventuellement sur l'audition d'un disque. On rappelle qu'à l'heure actuelle la seule épreuve de musique comprend dictée musicale, solfège chanté, exécution instrumentale, explication orale d'un texte du programme, faite de mémoire sans disque ni partition, c'est-à-dire le plus souvent simple exercice de mémoire à partir d'un manuel ou d'une pochette de disque. L'épreuve proposée serait donc allégée par rapport à l'épreuve actuelle facultative.

2) une épreuve pratique facultative de dessin ou de musique ; l'épreuve de musique comprendrait cette fois le solfège et l'exécution instrumentale, le solfège chanté pouvant être remplacé par une lecture à vue sur l'instrument, suivie de questions.

Enfin, au baccalauréat proprement dit, l'épreuve d'éducation artistique, préparée par une heure obligatoire de dessin ou de musique au choix, serait également obligatoire, mais comporterait option entre arts plastiques ou musique. L'épreuve de musique serait conçue comme la précédente, mais porterait naturellement sur le programme de la classe terminale. Elle pourrait comporter à l'écrit, une dissertation (éventuellement d'après audition d'un disque) sur la période contemporaine depuis Debussy, et une courte question annexe sur la période antérieure à la Renaissance.

On fait observer que cette mesure ne comporterait pas d'augmentation d'horaire, puisque cette heure est prévue à titre facultatif.

Le caractère obligatoire de l'épreuve ne devrait entrer en vigueur que lorsque seront appelés à se présenter les élèves qui se trouvent en 3^e lors de la réforme — ce qui laisserait un certain temps pour en préparer les répercussions. En outre un système de dispenses devrait être prévu pour les élèves d'établissements se trouvant dans l'impossibilité de donner l'enseignement qualifié requis. Par contre, il ne devrait pas être pris acte de ces difficultés — qui sont réelles mais non déterminantes — pour reculer devant la nécessité d'une réforme donnant sa véritable valeur à l'épreuve actuelle, pas plus que l'éventualité d'une modification ultérieure dans la conception des sanctions d'études terminales ne devrait fournir d'excuse à un ajournement de ces mesures. Il est bien certain que si le baccalauréat devait être remplacé par un autre système de sanctions, l'éducation musicale devrait comme les autres s'adapter à la nouvelle conception. Mais elle devrait le faire à partir d'une situation assainie où elle serait déjà placée à côté des autres disciplines avec son même équilibre de droits et de devoirs. Il est non moins certain qu'une éventuelle réforme du baccalauréat ne pourrait se faire dans l'abstrait, mais à partir des données qui seront alors existantes. Si la musique est une fois de plus sacrifiée dans la réalité du présent dans l'espoir d'un meilleur et hypothétique futur, c'est sur son absence, quand s'édifiera ce futur, que celui-ci se basera pour la négliger à son tour.

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

OCTOBRE 1964

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

- 6 OCTOBRE 1964 :
Babilarde, polka pour cornet (L. Bajus), (soliste : Albert Calvayrac) ; l'élé-gante, mazurka pour clarinette (F. Deydier), (soliste : Gilbert Voisin) ; En cinq sec, quadrille (H. Raynaud).
- 9 OCTOBRE 1964, 22 heures :
Paillettes d'argent, polka pour clarinette (F. Brossy), (soliste : Gilbert Voisin).
- 13 OCTOBRE 1964 :
Nouvelle étoile, polka pour cornet (F. Andrieu), (soliste : A. Calvayrac) ; Fantaisie, mazurka pour clarinette (Ed. Avon), (soliste : G. Voisin) ; Hymne à l'amour, valse (Fr. Popy).
- 16 OCTOBRE 1964, 22 heures :
Les lanciers, quadrille anglais (O. Metra).
- 20 OCTOBRE 1964 :
Turlutaine, polka pour cornet (Paul Bades), (soliste : A. Calvayrac) ; Eva, schottisch pour clarinette (Ed. Avon), (soliste : G. Voisin) ; Les nuits de l'Opéra, quadrille (F. Wibert).
- 23 OCTOBRE 1964, 22 heures :
Pitchoquette, mazurka pour clarinette (Graffeuil), (soliste : G. Voisin).
- 27 OCTOBRE 1964 :
Sur le pré, polka pour 2 cornets (Alf. Berliot), (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) ; Une idylle, caprice-mazurka pour clarinette (Ed. Avon), (soliste : G. Voisin) ; Vallées d'Alsace, valse, R. Aylies.
- 30 OCTOBRE 1964, 22 heures :
La vie parisienne, quadrille (Offenbach).
- Les 9, 16, 23 et 30 octobre, participation de l'orchestre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 heures.

RESUME DES PROPOSITIONS I. — AU NIVEAU DE LA PREPARATION

A. Enseignement professionnel (à créer)

Dans certaines villes possédant un conservatoire, organisation d'un enseignement général à mi-temps pour les élèves reconnus aptes par le conservatoire, enseignement pouvant utiliser les locaux du conservatoire. — Programme à dresser par une commission mixte.

B. Enseignement optionnel (à créer)

Dans certains établissements, création d'une section numérotée préparant un baccalauréat artistique avec option musique. Pour cette option :

— de la 6^e aux classes terminales, horaire actuel du tronc commun, soit une heure d'enseignement musical et une heure de chorale facultative.

— addition optionnelle de une heure de pratique musicale en 6^e et en 5^e, deux heures à partir de la 4^e. Dispense totale ou partielle pour les élèves apprenant un instrument chargé à eux de participer aux activités musicales du lycée.

— de la seconde aux classes terminales, une heure d'histoire des arts plastiques avec réciprocity (soit une heure d'histoire de la musique pour les élèves préparant l'option arts-plastiques dans le baccalauréat artistique).

— Création expérimentale de lycées musicaux avec étude d'instruments et orchestres scolaires.

— Dédoublément des classes et réforme des programmes.

C. Enseignement général (existant)

— Pas de modification d'horaire jusqu'à la 3^e inclus (mais dédoublement des classes et réforme des programmes).

— En seconde, remplacer l'heure obligatoire de dessin et l'heure facultative de musique par une heure obligatoire d'alternance entre dessin et musique et une heure facultative de dessin ou musique.

— En 1^{re}, conserver le régime adopté ci-dessus pour la seconde.

— En classe terminale, rendre obligatoire l'heure facultative de dessin ou musique.

Dispense totale ou partielle des heures de musique, sur justification, pour les élèves travaillant un instrument.

II. — AU NIVEAU DE L'EXAMEN

A. — Enseignement professionnel.

Epreuve à créer (brevet de technicien ou de technicien supérieur) incluant des matières d'enseignement général et vérification de l'acquis musical. Programme et modalités à déterminer par une commission mixte. Le diplôme décerné devrait valoir équivalence du baccalauréat.

B. — Enseignement optionnel.

Baccalauréat artistique (à créer) comportant une option musicale.

1/ Pour le baccalauréat à option musicale, à côté de matières d'enseignement général, et avec un coefficient préférentiel :

— écrit : dissertation sur un sujet musical (peut-être à partir d'une audition de disque) et question annexe courte sur l'histoire de l'art.

— oral : explication sur partition d'un texte musical du programme et questions posées à partir de ce texte.

— facultatif : (points supplémentaires) exécution instrumentale, lecture à vue et questions de solfège.

Les épreuves seraient semblables aux deux parties, mais porteraient sur un programme différent : probatoire : de la Renaissance à la fin du Romantisme ; baccalauréat : période contemporaine (depuis Debussy) et notions sur les périodes antérieures à la Renaissance.

II/ Dans les options du baccalauréat artistique autres que la musique (baccalauréat arts plastiques) figurerait en histoire de la musique une épreuve équivalente à celle d'histoire de l'art mentionnée ci-dessus.

C. — Enseignement général.

Aux différents baccalauréats existants ou à créer (baccalauréat artistique excepté) : maintien de l'épreuve actuelle mais rendue progressivement obligatoire avec même coefficient que l'éducation physique sauf dispense dans des cas déterminés (absence d'enseignement qualifié).

I. — Au probatoire :

1) une épreuve écrite commune à l'histoire de l'art et à l'histoire de la musique (de la Renaissance à la fin du Romantisme) avec prééminence donnée à l'un ou à l'autre selon l'option choisie.

2) une épreuve pratique facultative d'exécution instrumentale et de solfège (ou de lecture à vue avec questions de solfège).

II/ — Au baccalauréat proprement dit : option entre épreuve de dessin et épreuve musicale. Pour ceux qui choisiraient la musique :

1) écrit : dissertation de caractère musical, éventuellement basée sur l'écoute d'un disque (période contemporaine, depuis Debussy), et courte question annexe sur la période antérieure à la Renaissance.

2) épreuve pratique facultative comme au probatoire.

Nouvelles du Canada

L'Association canadienne des chefs de musique vient de reconnaître officiellement la section du Québec, qui avec l'acquisition d'une charte officielle, se sépare de celle de l'Ontario, avec laquelle elle ne faisait qu'un. Le major Melville Scott, représentant du président de l'association, a fait remarquer que la section du Québec peut mieux servir la cause de toute l'association.

VIGOUREUSE DENONCIATION DE L'APATHIE DES RESPONSABLES

par Jean GIROUX

M. Maurice-D. De Celles, président de la CBA (à Québec) donnait samedi après-midi, dans le cadre de la journée d'études organisée par l'Association canadienne des chefs de musique (section de Québec), une conférence intitulée : « L'importance d'un répertoire de qualité pour une harmonie-fanfane d'amateurs » avec le concours de la Musique du Royal 22^e Régiment.

M. De Celles avait divisé sa conférence en deux parties : réper-toire pour nos sociétés en stade de formation, c'est-à-dire pour les trois ou quatre premières années, et répertoire pour nos sociétés de moyenne force, degré de la plupart de nos sociétés, ici, dans la province.

Dans sa première partie le conférencier déclara que son expérience d'enseignement de près de trente ans de travail avec les jeunes l'avait amené à réaliser l'urgence nécessaire de recoloriser le répertoire d'amateurs. Il fit allusion au perfectionnement des chefs de musique et au développement chez les musiciens d'une technique sûre et d'un goût relevé. Dans le répertoire très facile, et facile pour les sociétés débutantes, de dire M. De Celles, il n'existe, dans la bibliothèque de l'Ecole anglo-américaine, que très peu de musique de qualité qui soit écrite spécialement pour une harmonie-fanfane. D'où la nécessité, pour éviter de jouer de la mauvaise musique, de faire jouer aux musiciens des transcriptions d'œuvres de maîtres de l'Ecole classique, romantique et contemporaine. A ce point de son exposé, le conférencier s'est vu opposer un mur de protestations, toutes ayant trait au goût du public qui ne semble pas goûter ce genre de musique plus sérieuse, et aux nécessités pour les chefs de musique de choisir un répertoire qui permette de remplir les salles. Il répondit à cela que l'éducation du public doit se faire en ce domaine, et qu'un public intéressé ne peut que goûter

davantage de la bonne musique. La deuxième partie de son exposé était consacré à établir la supériorité incontestable de l'Ecole franco-belge, pour un répertoire de qualité dans la bibliothèque de musique écrite spécialement pour harmonie-fanfane.

Répondant à la question : « Pourquoi si peu de sociétés font-ils usage de cette musique du répertoire franco-belge ? » M. De Celles donna plusieurs raisons. Entre autres, il souligna l'influence de musiciens ou chefs ayant fait un stage dans les musiques des forces armées qui ont subsequmment imposé cette école anglo-américaine. Il considéra ensuite la dimension colossale de la bibliothèque de l'Ecole anglaise et américaine, l'orchestration de leur réclame, leur technique d'imprimerie et leur qualité supérieure de papier. Enfin, du point de vue instrumental, il apporte comme raison, la méthode différente de traitement des instruments du registre grave chez les cuivres.

Tout au long de sa conférence, M. De Celles expose les divers aspects de la situation de l'harmonie-fanfane dans nos milieux, situation qu'il dit faussée par l'influence de l'américanisme dans notre société pourtant de culture française, et surtout par l'apathie de nos dirigeants « qui devraient accepter de descendre de leur tour d'ivoire, et se pencher sur les problèmes artistiques de la province ». « Le peuple a faim de belles choses, et on ne veut pas le nourrir », renchérit le conférencier qui dénonça dans les termes les plus sévères la discipline de facilité servie à nos jeunes et le manque d'efforts de leur part. Il réclama une culture populaire et destinée à la masse, une culture surtout empreinte de l'esprit français, et non pas de la facilité américaine comme celle à laquelle nos jeunes ont trop souvent eu accès.

Le conférencier conclut son exposé en soulignant, vu la responsabilité de pédagogie que revient au chef de musique, qu'il était impératif, tout en continuant de faire usage de temps à autre du répertoire de l'Ecole anglo-américaine, de faire un changement radical dans le choix des pièces et d'adopter les méthodes de l'Ecole franco-belge.

Il termina en affirmant fortement que « notre nouveau ministère de l'Éducation se doit de faire une enquête sérieuse sur ce sujet. Le ministère des Affaires culturelles et en particulier nos écoles de musique et notre Conservatoire ont des responsabilités très grandes en ce qui regarde l'avenir de notre culture populaire ».

40 Jurés pour le Concours International de Genève

La liste des jurés du 20^e concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 19 septembre au 3 octobre 1964 au Conservatoire de Genève, vient de paraître. Elle comprend les noms de 40 artistes éminents de différents pays, dont 11 de Suisse, 6 de France, 5 d'Italie, 4 d'Allemagne, 4 des Etats-Unis, 3 d'Autriche, 2 de Tchécoslovaquie, et 1 de chacun des pays suivants : Angleterre, Belgique, Espagne, Grèce et Pologne. La Radio-diffusion-Télévision suisse a également désigné ses représentants dans le jury.

Plus de 700 demandes de renseignements et un certain nombre d'inscriptions de tous pays sont déjà arrivées au secrétariat du concours. On peut donc conclure que l'intérêt auprès de la jeunesse musicale internationale est à nouveau très grand et que la participation, encore une fois, sera très forte.

Les prospectus ainsi que tous renseignements sont donnés gratuitement par le secrétariat du concours, Conservatoire de musique, Genève (Suisse).

JURY

Les personnalités suivantes ont accepté de siéger dans les jurys. Le Comité d'organisation se réserve le droit d'en modifier la composition en cas de nécessité.

Chant. — Président : M. Roger Vuataz (Suisse, Genève) ; Mmes Hélène Bouvier (France, Paris), Du-soina Giannini (Italie - U.S.A., Zurich), Annelies Kupper (Allemagne, Munich) et Teresa Stich-Randall (U.S.A., Vienne) ; MM. Victor Brézy (Pologne, Varsovie), Dr Franz Joseph Kieuberger (Suisse, Berne), Roger M-Lalonde (France, Bordeaux), Pierre Mollet (Suisse, Genève) et Dr Hans Sachs (Autriche, Vienne).

Piano. — Président : M. André-F. Maréchal (Suisse, Genève) ;

Mmes Maria Canals Espagne, Barcelone) et Rena Kyriakou Grèce, Athènes) ; MM. Guido Agosti (Italie, Rome), Pierre Barbizet (France, Marseille), Wolfgang Fortner (Allemagne, Heidebeurg), Franz Josef Hirt (Suisse, Berne), Dr Vaclav Holzknecht (Tchécoslovaquie, Prague), Dr Robert Wagner (Autriche, Innsbruck) et Julien-François Zbinden (Suisse, Lausanne).

Violoncelle. — Président : M. Jean-Marie Auberson (Suisse, Lausanne) ; Mme Aurora Natola (Suisse, Genève) ; MM. Roger Albin (France, Paris), Pierre Colombo (Suisse, Genève), Nikolaus Hüner (Autriche, Vienne), Antonio Janigro (Italie, Zagreb), Daniel Saldenberg (U.S.A., New-York), Janca Scholz (U.S.A., New-York) et Franz Walter (Suisse, Genève).

Harpe et trompette. — Président : M. Roger Vuataz (Suisse, Genève) ; MM. René Bernier (Belgique, Bruxelles), Stanley Pope (Angleterre, Twickenham), Giust-franco Rivoli (Italie, Milan) et Pierre Wissmer (Suisse, Paris) ; Mme Clevia Gatti Aldrovandi (Italie, Rome), MM. Pierre Jemel (France, Paris), Hans Vogt (Suisse, Bâle), Aristide von Wurtler (U.S.A., New-York) et Dr Hans Zingel (Allemagne, Cologne) pour la harpe ; MM. Michel Cuvit (Suisse, Genève), Roger Delmotte (France, Châtou), Vaclav Parik (Tchécoslovaquie, Prague), Adolf Scherbaum (Allemagne, Hambourg) et Roger Violet (Suisse, Lausanne) pour la trompette.

Tenue-ments et prospectus : Secrétariat du concours international d'exécution musicale, Conservatoire de musique, salle 14, Genève, Suisse.

Représentant de la Radio-Télévision suisse.

Manufacture d'ANCHES
POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DERU

Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-But Paris 606-33-41

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

Parmi les résultats du Grand Prix des Discophiles 1964, organisé par la R.T.F. en collaboration avec « Musica - Disques » et « Diapason » sur France-Musique, chaîne essentiellement musicale, je note les auteurs ayant obtenu les premiers prix : Lyrique, Mozart ; Musique Sacrée, Bach ; Instrumental, Beethoven ; Petits ensembles, Vivaldi ; Concertos, Boccherini-Haydn ; Musique de Chambre, Rameau ; Symphonique, Mahler. Dans cette dernière catégorie, le 6^e Prix a été décerné à un disque d'œuvres d'A. Honegger : si j'en parle c'est que figure « Pacific 231 » qui malgré son titre et son programme, n'est pas devenue populaire et ne le sera sans doute jamais. J'ai cherché à comprendre pourquoi, en l'écoutant au Palais de Chaillot, il y a quelques mois. Un auditeur a crié « Tortillard ». Enlevez à ce terme son sens péjoratif, il est évident que si les roues de cette locomotive tournent, elle n'avance guère. Rythme statique ? Ce qui m'a alors frappé, c'est l'unique timbalier, jouant peu ; il aurait fallu une partie de percussion très riche, subtile et variée... Cette carence de rythmes est une grave erreur.

Quoiqu'il en soit, le public évolue car, grâce au disque et à la radio, sa connaissance s'enrichit continuellement et le rapproche des compositeurs ; à eux d'en profiter...

Comme pour la chanson du Pont d'Avignon, « Bon voyage, Monsieur Dumollet » est mal notée lorsqu'elle commence par le 2^e temps ; je l'ai signalée et suis heureux d'en avoir la confirmation ! Dans le livre « Le Chant Languedocien et Pyrénéen à l'École », de MM. R. Pradère, M. Girou et L. Mélet (E. Privat, Toulouse) se trouve « Sauto, crabo, lou toupil bul » (page 37) sur la musique de M. Dumollet, commençant, comme la danse de la Soule sur la même musique, sur le premier temps. Il en sera toujours ainsi tant qu'on s'en tiendra aux seules théories, incomplètes assez souvent, alors que la vérité se trouve dans la pratique, dans la vie. L'employé des chemins de fer qui annonçait aux voyageurs la ville dans laquelle le train s'arrêterait faisait-il une faute de diction en accentuant la première syllabe, Avignon, Tarascon ? Il y a des accents expressifs dans le langage qui peuvent être soulignés par des accentuations musicales. A y regarder de près la langue française, pour n'être pas des plus rythmées, l'est plus que ce que l'on croit...

Les Editions Molenaar's, de WORMERVEER, en Hollande, (représentant pour la France : les Editions R. Martin à Mâcon, Saône-et-Loire) m'ont fait parvenir leur catalogue, ainsi que quelques œuvres pour harmonie et fanfare que je me suis empressé d'envoyer à la bibliothèque de la Confédération Musicale de France. Cette édition est certainement celle qui a le plus de compositeurs français, anciens et modernes à son répertoire ; je renonce à transcrire cette liste qui va de Boismortier à Désiré Dondègne (qui a aussi signé des transcriptions). Toutefois je me permets de recommander deux œuvres : Ritournelles d'Antan sur de vieux airs, de Robert Clérissé (Harmonie-Fanfare) et dans une autre conception : Petite symphonie folklorique en 4 chansons, d'Albert Thiry, (Harmonie). Ces œuvres, chacune dans son genre, gardent leur fraîcheur grâce aux vertus des chants populaires qui sont des gages de succès.

Le dernier concert public organisé par le Service de Musique légère de l'O.R.T.F. était dirigé par Michel Legrand ; il a eu la particularité d'alterner une œuvre classique avec une œuvre de M. Legrand. J'avoue ne pas avoir été satisfait de cette expérience ; l'impression d'une œuvre reste en nous après l'accord final, elle peut être coupée de façon plus ou moins agréable par l'œuvre suivante ; il vaut mieux procéder par séries... Michel Legrand est un musicien très attachant, il enrichira certainement le répertoire lyrique car il a le don mélodique, ses harmonies sont modernes et c'est un orchestrateur remarquable.

Le 2^e Mouvement de la Symphonie du Nouveau-Monde de Dvorak a pour thème un air populaire tchèque ; les Américains le chantent tellement qu'il est en train de devenir du folklore américain. A propos de folklore, le 3^e Concerto pour piano de Kabalevsky est un modèle du genre pour le traitement des chants populaires ; ils restent tou-

jours vivants, reconnaissables, la virtuosité étant réservée à l'accompagnement.

Je note pour vous deux échos dans « Noir et Blanc » n° 1006 : C'est aux Etats-Unis que l'on trouve le plus grand nombre de pianos. Les Américains en possèdent en effet vingt-trois millions, soit un piano pour huit habitants. (U.S.A., de Jacques Sallebert, aux éditions Victor). On apprend de source sûre que l'hymne national du Kenya est une berceuse de Chopin. Le comble est que les paroles plaquées sur l'air disent : « Africains, réveillez-vous... »

Dans « Arts » 965, De Jean Montaux : « Il y a près de trente ans qu'avec Charles Trenet je marche. Et ça continue ». « Ce qui fait la force de Charles Trenet c'est qu'il est intemporel. Cette pérennité épargne les rides à son répertoire ». De Renaud Matignon. Après l'objet va-t-on redécouvrir la littérature « 1900 » ? « Indigente et désemparée, notre époque sans invention se tourne tour à tour vers toutes celles qui l'ont précédée, comme pour y trouver les secrets perdus de l'innocence et du bonheur. »

Dans « Arts » 969, De Nicolas Boudy : « Aussi important que le surréalisme l'expressionnisme allemand est scandaleusement inconnu en France. Mouvement à la fois littéraire et artistique il donna naissance à l'art abstrait. Trois noms cités : Georges Trakl (poète), Kandinsky (peintre), A. Schoenberg (musicien). « La folie de l'absurde »... faire table rase d'un monde à la fois archaïque et intolérable. « Au lieu de rechercher à combattre la démission de l'homme devant des mécaniques de plus en plus autonomes, scientifiques, sociaux ou politiques, ils poussaient la démission jusqu'à l'extrême, jusqu'à l'absurde, en l'assumant au prix de leur vie » «... crever le fond et le plafond du perceptible. Ils étaient surtout braqués sur l'écroulement de l'ancien monde et peu préoccupés de créer un monde nouveau ». A comparer avec l'opinion de Jacques Bourgeois, (Arts 939). « Voilà à peine 10 ans que Schoenberg et ses disciples de l'École de Vienne ont droit de cité, sinon parmi le public des mélomanes du dimanche, du moins auprès de ceux qui suivent l'évolution contemporaine ». « Schoenberg révolutionne le langage musical de façon essentiellement fructueuse. Pour être tardifs les fruits de l'école de Vienne n'en sont que plus beaux ». Qui croire ?

Voici un aîné extrait d'un article de Marcel Mûle, professeur au Conservatoire National de Musique de Paris, sur le saxophone : « A mon sens, l'objectif essentiel à atteindre, dans l'étude du saxophone comme dans celle des autres instruments, c'est la meilleure sonorité possible. Jouer plus ou moins de notes dans un temps record ne témoigne que d'un esprit de compétition dénué le plus souvent de tout sens artistique, mais rechercher dans la musique toute l'émotion, tout le charme qu'elle peut contenir, n'est-ce pas le souci constant d'un artiste vraiment sensible ? « Musique et Radio 547 ». Cette dernière phrase contient une vérité si essentielle qu'elle devrait être affichée dans toutes les Ecoles de Musique.

Le 14 juillet, lu sur un programme de Radio : fête de la Liberté (Lazarus). Chorale de la Préfecture de Police, dir. Jean Maillo, Musique des Gardiens de la Paix, dir. D. Dondègne. A la revue du 14 juillet, présence de la Chorale de la R.T.F. avec la Musique de la Garde Républicaine ; (à quand la Chorale de la Garde Républicaine ?). Enfin la version de Berlioz de la « Marseillaise » enregistrée, avec le chœur sans doute, par l'Orchestre de l'Association des Concerts Pasdeloup, dir. Louis Martini, Petit à petit, on rend à la voix une importance qu'elle n'aurait jamais dû perdre ; je m'en réjouis. Restons dans le domaine choral en constatant que les études d'harmonie, contrepoint et fugue, ont abouti à un emploi abusif de la forme à 4 voix mixtes. (S.A.T.B.) au détriment des 5 et 6 voix mixtes, ou plus simplement des 2 ou 3 voix égales chantées simultanément par des femmes (ou enfants) et des hommes. Cela ressemble à un orgue où l'on a mis des 16 et des 8 pieds. Les chœurs de Carmine Burana, de Carl Orff, sont écrits, à l'unisson, à 2 ou 3 voix femmes, hommes alternés ou réunis, 2 chœurs seulement en 4 voix mixtes classiques. Avec l'orchestre cela donne une chaude so-

norité qui peut aller jusqu'à la truculence. C'est une façon simple de varier le répertoire...

Qui ne connaît pas la « Mort d'Iseult », de Richard Wagner ? Je l'ai souvent entendue aux concerts, je l'ai jouée plusieurs fois à l'orchestre, je l'ai entendue avec la partie chantée, en allemand ; tout récemment j'ai eu la curiosité de connaître la traduction du texte que chante Iseult avant de mourir, devant le cadavre de Tristan. J'ai copié à l'encre rouge cette traduction sur ma petite partition d'orchestre ; la Radio ayant diffusé cette « Mort d'Iseult » chantée, j'ai pu suivre ce chef-d'œuvre dans son intégrité (sans la vision de la scène bien entendu) avec une émotion d'autant plus poignante que j'avais la connaissance du sens des paroles, et cela m'a donné une compréhension plus profonde de cette page immortelle que seul un génie pouvait écrire. Depuis je conseille volontiers de faire comme moi...

En guise de coda quelques phrases sur la musique ou autres muses : Ce qui fait les hommes de génie ce ne sont point les idées neuves, c'est cette idée qui les possède que ce qui a été dit ne l'a pas encore été assez (Delacroix). Ce n'est cependant qu'à l'homme familiarisé avec la règle qu'il est quelquefois permis de la violer, parce que lui seul peut sentir qu'en pareil cas la règle n'a pu suffire (Gétry). Nous avons quelque chose en notre être qui nous pousse hors de nous et nous élève ; la musique touche à l'élément essentiellement humain de notre nature. Par la musique, nous atteignons une conception du monde telle qu'on ne peut en imaginer de plus grandiose, ni de plus douce (Dante). Rameau c'est l'esprit du sol et si nous ne l'avions pas oublié à ce point l'art musical français n'aurait pas demandé aussi souvent son chemin à des gens intéressés à le lui faire perdre (Debussy). Opinions de Beethoven sur les critiques : (Vie de Beethoven de Romain Rolland). Je pense comme Voltaire que quelques piqûres de mouches ne peuvent retenir un cheval dans sa course ardente. Quant à ces imbéciles, il n'y a qu'à les laisser causer. Leur bavardage ne rendra personne immortel, pas plus qu'il n'enlèvera l'immortalité à aucun de ceux à qui Apollon l'a destinée.

Saint-Ouen, août 1964
Georges AUBANEL

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er}
Tél. : CEN. 47.33



Tous les insignes
—
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

STAGE D'HOULGATE

Ainsi que vous l'avez appris la récente circulaire-invitation à régler la cotisation fédérale 1965, le Président Anne a payé cher son dévouement à la cause de la Musique et à notre Fédération. En effet, le 25 juin, à son retour d'examen fédéraux éloignés de Lisieux (Etrépagny, Charleville), il participait encore le soir, comme exécutant, à un concert donné par la Musique municipale de Lisieux... Dans la nuit, premiers symptômes d'une crise de coliques néphrétiques qui a vu son apogée d'atroces souffrances, quelques heures plus tard, pour se prolonger, en s'attendant quelque peu plus de deux semaines avec immobilisation au lit... c'est de sa chambre qu'il a mis au point l'organisation du Stage d'Houlgate... Bien que l'auto y ait été interdite, sa première et imprudente sortie a été pour y accueillir, le 21 juillet, les stagiaires et le Président Ehrmann... Toujours chancelant, il a cependant tenu à passer la dernière soirée de travail au C.R.E.P.S. « réconfortante pour lui » disait-il, avec un cours de Direction et participation à un Concert improvisé, où, devant M. Legrand, directeur du C.R.E.P.S. et les stagiaires de deux autres disciplines (une centaine), quelques uns « des nôtres » ont, à tour de rôle, dirigé leur ensemble... Nous sommes le 29 juillet... Depuis cette date c'est l'entrée en convalescence progressant lentement, trop lentement à son gré. Nous formons, au nom de tous, les meilleurs vœux, pour que les prochains jours nous le rendent avec son activité et son sourire habituels, souhaitant, surtout, que toute récidive lui soit épargnée...
Un stagiaire.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Société Musicale ARGENTON-SUR-CREUSE recherche musiciens chefs de pupitres : basse, tuba, cor, trombone, bugle, cor, clarinette, susceptibles d'être employés usine métallurgique ; préciser emploi recherché et instrument. Logement assuré. Ecr. Secrétaire Société Musicale, ARGENTON - SUR - CREUSE (Indre).

■ L'Harmonie des HOULLERES du BASSIN de LORRAINE, à MERLEBACH (Moselle) dispose d'une place de Tambour-Major-Adjoint. Ecr. à M. Paul SEMLER-COLLERY, 3, avenue Joffre à METZ (Moselle).

■ Harmonie Municipale Ville du Sud-Est recherche chef de pupitre : trompette, bugle, clarinette, baryton et un musicien capable diriger clique de l'Harmonie. Climat agréable, possibilités d'emplois et logements. Adresser offre avec prétentions et références au journal sous n° 245 qui transmettra.

■ Harmonie Ville 15.000 h., 100 km Sud Paris, dispose place employé de bureau mairie réservée à musicien : trompette, cor, pouvant faire chef de batterie accompagnement ; éventuellement viendrait à militaire retraité. Logement assuré. Ecr. au journal sous n° 246, qui transmettra.

■ Petite ville de 6.000 habitants, dans l'Aisne, en plein essor, à 75 km de Paris, trains directs, offre emploi de chef de musique et direction d'une Ecole de Musique Municipale à musicien ou sous-chef retraité armée de préférence. Logement et emploi assuré si capable. Ecr. au journal sous n° 252 qui transmettra.

■ Conservatoire Municipal recrute par concours : 1 professeur de clarinette, 12 h. ; 1 professeur de trompette, 12 h. Les épreuves auront lieu fin octobre. Adresser candidatures et renseignements au journal sous n° 254, qui transmettra.

■ Les EDITIONS SALABERT, 22, rue Chauchat, PARIS 9^e, recherchent retraité très sérieux avec ou sans connaissances musicales pour la réparation, le classement et la location de matériels d'orchestre. Mise au courant facile. Place stable. Avantages sociaux. 8h., x5 jours.

■ Harmonie Municipale, recherche directeur Harmonie et Ecole de Musique. Possibilité emploi. Ville industrie, 7.000 H. Ecr. références et présentations mairie de FUMAY (Ardennes).

■ Fanfare usine de l'Est, recherche directeur. Logement et emploi assurés. Ecr. avec références et prétentions à secrétaire Fanfare Usines BUSSY par JOINVILLE (Haute-Marne).

■ Deux places de sous-officiers musiciens sont vacantes à la Musique Régionale de BORDEAUX. Petit cuivre et trombone de préférence. Ecr. à Capitaine Chef de Musique, quartier Nansouty, BORDEAUX (Gironde).

■ Emplois réservés à bons musiciens ouvriers spécialisés chauffage - sanitaire - couverture - zinguerie - plomberie - tourneurs sur métaux - menuiserie. Ecr. à M. Jean BERTRAND, directeur du Conservatoire, Cours Henri IV, LA ROCHE-SUR-YON (Vendée).

■ TRES URGENT : importante quincaillerie recherche ouvrier qualifié en électro-ménager ou appareillage électrique. Priorité pour excellent instrumentiste pouvant être soliste à n'importe quel pupitre de l'Harmonie Municipale. Possibilité d'être professeur à l'Ecole municipale de musique. Logement assuré. Ecr. à M. CONNESSON, directeur de l'Ecole de musique, 33, boulevard Savary, DOUE - LA - FONTAINE (Maine-et-Loire).

■ URGENT : la municipalité de DOUE-LA-FONTAINE met à la disposition d'un couple, un logement gratuit de 3 pièces convenant à un ménage retraité avec ou sans enfants. Epouse devant assurer la visite d'un monument historique avec rétribution. Epoux, permanence à tenir le jour des visites, et partie soliste à l'harmonie municipale. Emploi de professeur, le cas échéant à l'Ecole de Musique, rétribué. Ecr. avant le 25 octobre, à M. CONNESSON, 33, boulevard Savary, DOUE - LA - FONTAINE (Maine-et-Loire).

■ Les places suivantes sont actuellement vacantes dans le cadre Mobile de la Musique de la Flotte de TOULON : 3 trombones, 4 trompettes (ou corne à pistons), 2 clarinettes, 3 instrumentistes à percussion, 2 basses si b, 2 contrebasses à vent. Les candidats sont admis à la Musique de la Flotte : 1) par engagement minimum de 3 ans ; 2) à titre exceptionnel pour la durée du service militaire pour des musiciens ayant des références musicales très sérieuses (1^{er} Prix du Conservatoire de Paris, par exemple). Ecr. M. Jean MAILLOT, Chef de Musique de la Flotte, Dépôt des Equipages, TOULON (Var).

■ Prix de composition du Conservatoire National Supérieur de Paris, recherche travaux d'orchestration, arrangements, transposition. Leçons à domicile, harmonie, contre-point, fugue, solfège. Ecr. au journal sous n° 255, qui transmettra.

■ Musicien, 1^{er} prix Conservatoire National de Paris, ayant déjà dirigé Harmonie et assuré formation d'élèves, recherche en vue de s'établir définitivement dans la région parisienne la direction d'une Ecole de Musique ou d'une Harmonie. Ecr. journal sous n° 247.

■ Musicien professionnel, Prix excellence Conservatoire : tuba, trombone, recherche place professeur soliste, ou directeur petite Ecole Musicale ou Harmonie. Ecr. journal sous n° 248 qui transmettra.

■ Cherche emploi entretien d'usine, avec logement, région midi. Actuellement chef de clique pour assurer direction clairons, trompettes, trompes. Formation d'élèves. Ecr. journal sous n° 249, qui transmettra.

■ Libre, chef de musique, prof. titres et références sérieux, pratique toutes formations, recherche direction société, réponse à toutes propositions. Se déplacerait. Ecr. journal sous n° 250.

LEÇONS

■ Prépar. conc., sous-chef, chefs musiciens militaires. Dictées, basse, chants donnés. Ecr. M^l S. HUGUET, 9, avenue Math. Moreau, PARIS XIX^e.

OCCESSIONS

■ A vendre Hélicon C.B. COUESNON ni b argenté, tout neuf. Ecr. journal sous n° 251, qui transmettra.

■ A vendre Saxo-Alto SELMER, modèle récent, parfait état. Téléph. à MAR. 19-14.

■ A vendre 1 grande flûte arg., 1 clarinette si b, 1 trompette d'Harmonie à coul. Le tout remis à neuf. Ecr. journal sous n° 253, qui transmettra.

■ A vendre contrebasse à 4 cordes, fond plat, excellent état, avec archet : 500 F. S'adresser à M. l'abbé CARTIER, 16, rue C. Corbeau, EVREUX (Eure).

DIVERS

■ Contiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Rocquetoire-les-Pins (Alpes-Maritimes).

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Téléphone 34-40

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados).	Concours international : toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
23 mai 1965	L'AIGLE (Orne).	Concours, toutes sociétés fédérées.	M. Angot Marcel, route de Crulai, L'Aigle.
12 et 13 juin 1965	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin).	Concours des chorales C.I.S.P.M. et C.M.F.	M. Pimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Ht-Rhin).
12 et 13 juin 1965	MARANS (Charente-Maritime).	Grand concours national de musique.	M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Alligre, Marans (Ch.-Marit.).
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oléron).
27, 28, 29 et 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan).	Grand concours international de musique.	M. Mace, 39, rue du Port, à Lorient.
Juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales.	M. Comblat, président, 72, rue de Lyon, Macon.
1966	AUCH (Gers)	Concours international.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
CONGRES			
22, 23, 24, 25 octobre 1964	PARIS	51 ^e Congrès C.M.F. et concours d'excellence.	
8 novembre 1964	LYON (Rhône)	Congrès technique fédéral.	M. Rolando, 5, rue Ch.-Plasse, Saint-Fons (Rhône).
1965	LE MANS (Sarthe)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
FESTIVALS			
23 mai 1965	COZÈS (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime).
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime).
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime).	Festival organisé par la batterie-fanfare.	M. Garraud, président.

Dans nos Fédérations Régionales

ALPES-MARITIMES

Monsieur Robert PAVESI, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, et président-fondateur de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise », n'est plus.

C'est avec un profond sentiment de tristesse, que nous avons appris le décès survenu à Nice, dans sa 67^e année, de M. Robert Pavési.

Né à Nice le 26 février 1897, d'une vieille famille du Comté de Nice. Dès son jeune âge, il s'orientait vers l'art musical, après avoir terminé ses cours de solfège, il prenait dès l'âge de 10 ans l'instrument qui lui était cher, le piston, et quelques années plus tard, il commençait à donner des conseils et entraîner vers la musique ses nombreux amis. De ce fait il prenait une part active dans les sociétés musicales.

1914. — Déclaration de la guerre, il est trop jeune pour partir au front ; en 1915, il souscrit un engagement à 18 ans au 4^e Régiment d'Infanterie coloniale. Ses capacités musicales en font un musicien de ce régiment et à Verdun, sa conduite courageuse lui valut la Croix de Guerre. En 1918, il fut démobilisé comme grand gazé de guerre.

Il reprend son activité dans le cadre civil et du 8 juillet 1920 à 1923, il fait partie de la société « Les Eclairés de Nice », dont l'ardent animateur et créateur était M. Humbert Scotto, l'actuel vice-président et trésorier de la Fanfare « L'Echo de la Chaumière », société qu'il a également créée avec son jeune fils en 1954.

Nous retrouvons M. Robert Pavési de 1924 au 6 mars 1926 dans la société musicale « Harmonie du Vieux Nice », dont il en a vu la dissolution, après en avoir été un ardent animateur.

Avec un groupe d'amis issus de cette société et avec MM. Simon, Magnone, Vergari, il crée en 1926 la société musicale « La Jeunesse Niçoise », laquelle devait prendre son nom au cours du premier défilé dans le Vieux Nice, lorsque traversant le marché, le public vraiment niçois s'écriait « voilà « La Jeunesse Niçoise » et la « Nostra » et c'est au cours de cette première sortie que M. Robert Pavési devait dire « Elle est baptisée, elle s'appellera Jeunesse Niçoise. Cette société devait être toujours sa fierté et un an jour pour jour, elle était devenue officielle à la date du 6 mars 1927.

Il en a été toujours un membre très actif, un animateur dynamique et un administrateur très écouté.

Gazé, souffrant, durant quelques années il s'était éloigné de la société, il aimait souvent lui rendre visite, et ne perdait pas de vue son prestige.

Le 17 novembre 1956, il est appelé à la présidence et succède à la direction de la société à notre regretté Pierre Magnone, fondateur. Très souvent il assistait aux répétitions, veillait paternellement à son fonctionnement, aidait pécuniairement et matériellement cette fanfare. Elle était pour lui la moitié de sa vie.

Le 6 novembre 1958, il est appelé à la présidence de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes et succède ainsi à M. le président André.

Personnalité très attachante, il symbolisait la sagesse, et la courtoisie, il était le trait d'union de toutes les sociétés des Alpes-Maritimes, il aimait à se trouver dans leurs manifestations et leur apportait un soutien moral.

Aussi bien à la présidence de la société musicale « La Jeunesse Niçoise » qu'à la présidence de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, ses collaborateurs ont trouvé dans sa personnalité de vrais sentiments pour l'art musical, des conseils éclairés, des décisions très constructives.

Tout cela mettait en relief un passé riche d'expérience mais combien de dévouement.

Ce dévouement devait être récompensé outre sa Croix de Guerre acquise courageusement, il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille Commémorative 1914-1918 et de la Médaille d'une des batailles les plus glorieuses de notre histoire celle de Verdun. Il était également titulaire de la médaille de Vermeil du Grand Prix Humanitaire de France, de la Croix de Chevalier de l'Ordre de l'Education Civique ; de la Croix de Chevalier de la Société d'Encouragement au Dévouement ; de la Croix de Chevalier du Mérite National Français ; de la Médaille d'Or des Services Bénévoles, distinction qu'il devait recevoir des mains de M. le Sénateur-Maire de Levens, au cours de la fête de Sainte-Cécile en 1962.

Le 23 février 1962, la médaille d'honneur des Sociétés Musicales lui était remise par M. Jean Médecin, maire de Nice, au cours d'une cérémonie très intime qui s'est déroulée dans son cabinet en la mairie de Nice.

27 avril 1964, M. le président Albert Ehrmann avait, tenu particulièrement à lui apporter l'hommage et la reconnaissance de la Confédération des Sociétés Musicales de France et lui remettait la médaille d'or de la Confédération des Sociétés Musicales de France. Cette distinction venait honorer une figure très sympathique, et concrétiser une vie consacrée à la musique.

Entouré de ses proches collaborateurs de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, ceux-ci ne lui ménagèrent pas les chaleureux applaudissements.

10 mai 1964, la médaille d'argent de la Société d'Encouragement au Bien lui était décernée en Sorbonne, pour les services rendus aux œuvres sociales.

Le 10 juin 1964, à 21 h., il avait présidé la réunion du Conseil d'administration de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise ».

Il était loin de se douter qu'il assumait sa dernière fonction officielle et que dans quelques jours, tout serait fini pour lui. Les administrateurs avaient constaté une certaine nervosité, marquée de fatigue.

21 juin 1964, Fêtes des Pères, il était entouré de ses enfants, de ses petits-enfants, et avec Mme Pavési, une très belle journée familiale se présentait lorsque vers 15 h. 45, Mme Pavési s'est aperçue des premiers maux d'une crise rhumatismale au cœur, des plus violentes, crise qui devait le terrasser et l'enlever à l'affection des siens.

A l'instant où il mourait, que toute sa famille pleurait, sa Société jouait, apportant son concours à son frère Marcel Pavési, président de la Chambre des

Alpes-Maritimes, des Conseillers juridiques et organisateur de la fête de l'Olivier, célébrée avec éclat dans la coquette commune de Bonson (A.-Mmes).

Dès que la nouvelle parvint au village, M. Marcel Pavési rejoignait son frère défunt, alors que M. Joseph Travostino, vice-président de la « Jeunesse Niçoise », demandait au Comité de cesser l'activité musicale en signe de deuil, et la musique rejoignait Nice, dans la tristesse.

Fondateur de la Maison de Transports Pavési, il était membre actif, administrateur et président de plusieurs sociétés ; le Cercle Artistique, Association Nationale des Croix de Guerre, Amicale des Anciens Coloniaux, Comité des Fêtes des Arts et des Sports de la ville de Nice, de l'Académie Niçoise, etc...

23 juin 1964, à 10 h. 30, bien que le défunt ait désiré des obsèques dans la plus stricte intimité, une foule d'amis emplissait l'église Saint-Jean-Baptiste où devait se dérouler la cérémonie religieuse en présence de nombreuses personnalités préfectorales, municipales et des différents services les plus représentatifs de la cité, dont la liste serait trop longue pour les citer.

Au moment de l'arrivée du corps sur le parvis, les membres de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, avec M. César German, vice-président de la Fédération ayant à ses côtés MM. Rosset, président et Alexandre Basso, vice-président de la Baie des Anges ; M. Humbert Scotto, vice-président et trésorier général de la fanfare « L'Echo de la Chaumière », etc... et qu'une délégation de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise », composée de M. Joseph Travostino, vice-président ; André Lathieze, secrétaire général ; M. Antoine Vergari, chef de clique et M. Raymond Testa, directeur musical, prenaient place de chaque côté de l'entrée de l'église afin de rendre un dernier hommage à leur très regretté président.

L'inhumation eut lieu ensuite dans le caveau de famille, à Nice-Caucade.

Nous prions, par la voix du journal de la Confédération Musicale de France, sa veuve, Mme Pavési, ses enfants et petits-enfants, ses frères, MM. Alphonse et Marcel Pavési, de bien vouloir trouver ici l'expression de notre sympathie la plus atténuée. De recevoir de M. le Président de la Confédération des Sociétés Musicales de France et de ses administrateurs, des membres du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, des membres du Conseil d'administration et des sociétés de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise », nos sincères condoléances pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté président et ami.

André LATHIEZE,
délégué de la Fédération
des Alpes-Maritimes
Secrétaire général
de la « Jeunesse Niçoise »

MUSIQUE D'ALSACE

Hommage à la mémoire
de L.-Henri Weber
Président d'Honneur
de la Fédération des Sociétés
de Musique d'Alsace

M. L.-Henri Weber s'est éteint lundi 20 juillet à Strasbourg dans sa 80^e année. La nouvelle accueillie avec émotion s'est répandue comme une traînée de poudre dans toute la ville, dans la région, pour se répéter dans tous les milieux de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'artisanat, dans les grandes administrations, voire à l'étranger où s'étendait la renommée du président L.-Henri Weber.

La mort devait avoir raison de ce redoutable pionnier à la constitution de fer. Il s'est éteint en toute sérénité avec une discrète élégance qui était la sienne après un ultime contact — la veille même — dans un lieu public, avec la Société Strasbourgeoise, avec sa bonne et chère Ville qu'il a tant aimée.

Un des premiers témoignages de sympathie qui parvint à la famille éplorée fut celui de notre Président, M. le Docteur André Bord qui exprima à Mme L.-H. Weber et à son fils M. Roger Weber les condoléances de notre Fédération, de l'administration de notre Bulletin, de tous nos membres et amis.

Notre drapeau fédéral et son escorte rendent les derniers honneurs à l'inou-

blable cérémonie des obsèques du vénéré et regretté Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace.

Des fleurs, des couronnes, une musique fascinante ; sur le parvis aux côtés de la famille rangée près du cercueil, personnalités, familles, musiciens, une foule d'amis.

Une température clémente favorisa cette digne fin...

Mais une personnalité telle que celle du président L.-Henri Weber ne s'évanouit pas ainsi. Ses amis l'ont compris, d'éloquentes et fortes paroles exaltèrent son œuvre multiple et féconde, au cours d'une carrière jalonnée d'entreprises menées avec tant de dynamisme, de dévouement.

Notre Président, M. le Député André Bord, en présente une édifiante synthèse dans son magistral et émouvant discours qui fit grande impression et dont la publication dans notre Bulletin constituera le plus bel et ardent hommage à la mémoire du Président L.-Henri Weber.

BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération régionale des Sociétés Musicales Provence, Côte d'Azur, Corse, a le regret de vous faire part du décès de M. Robert Pavési, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, vice-président de la Fédération régionale des Sociétés Musicales Provence, Côte d'Azur, Corse.

La Fédération perd un homme compétent, un excellent ami et combien nous sommes peinés de ce deuil.

La Fédération régionale des Sociétés Musicales Provence, Côte d'Azur, Corse, présente à la famille ses sincères condoléances.

BRETAGNE ET ANJOU

COUERON
Concert
par l'Harmonie Municipale

Le dernier concert donné par l'Harmonie Municipale de Couéron, le 18 juin dernier, sous la direction de M. Friedrich Gaston, fut un véritable succès.

La première partie du concert fut consacrée à la musique symphonique et débuta avec « Mireille », de Gounod, qui fut joué avec beaucoup de fraîcheur. Le solo de piston de M. Delancé fut d'une grande sensibilité.

Le soliste de cette soirée fut un jeune et grand pianiste nantais, M. Robert Plantard, prix Lafont 1964. Dès la valse opus n° 3 de Chopin, le public apprécia son jeu délicat et romantique. Les aventures de Cadichon, également pour piano, de notre regretté compositeur breton Paul Ladrinault, qui fut professeur au Conservatoire de Nantes, furent une succession d'images sonores, pleines de couleurs et de rythmes finement détaillés par M. Plantard.

La chorale et le groupe de danse de Mlle Pagés, professeur de musique aux écoles de Couéron, agrémenta cette soirée par des chants et des danses pleines d'entrain.

La deuxième partie du concert fut une innovation et M. Friedrich, proposa la suite du programme avec de la musique de jazz, dans les arrangements pour musiques militaires américaines.

Le public manifesta chaleureusement son approbation après « Summertime », de Georges Gershwin, qui fut joué par M. Michel Sagan dans le style sobre et chantant qui convient.

M. Plantard fit honneur à son tour à Gershwin avec trois préludes. Le concert se termina par « Moonlight Serenade », de Miller, suivi d'un swing endiablé « Le Sheik » qui déchaîna l'enthousiasme du public, et fut bissé.

Nous espérons vivement une autre soirée par notre harmonie municipale en progrès constant, tout en restant à la portée du public.

OFFRE SPECIALE
AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES
SÉJOUR A PARIS

(NOEL ou SAINT SYLVESTRE)

- 1^{er} jour : Le matin, visite de PARIS.
L'après-midi, les grands magasins.
- 2^e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES.
L'après-midi, visite des installations d'Orly.
- 3^e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
Possibilité de soirée au théâtre.
- Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

ET TOUS AUTRES PROGRAMMES CHEZ :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France

34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

CENTRE

Examens d'élèves 1964

Résultats

Six cent quatre-vingt-douze élèves ont été présentés aux examens fédéraux de 1964 par trente-cinq sociétés de la Fédération Musicale de France.

Ces élèves ont passé avec succès 994 épreuves (Éducation musicale et instruments) se répartissant comme suit :

Éducation musicale : Préparatoire (3^e division, 362 ; Élémentaire (2^e division), 224 ; Moyen (1^{re} division), 78 ; Supérieur (Division Supérieure), 8. Total 672.

Instruments : Préparatoire (3^e division), 211 ; Élémentaire (2^e division), 70 ; Moyen (1^{re} division), 36 ; Supérieur (Division Supérieure), 5. Total : 322.

Voici, par département, la liste des sociétés avec, en regard, le nombre d'élèves présentés par chacune d'elles :

ALLIER. — 1. Société Musicale de Bellevue-sur-Allier, 4 élèves ; 2. Harmonie « La Semence », de Cusset, 11 élèves ; 3. Union Musicale de Domérat, 5 élèves ; 4. Fanfare « Les Enfants de la Siole », d'Ébreuil, 10 élèves ; 5. Harmonie de Gannat, 17 élèves ; 6. Union Musicale de Saint-Yorre, 6 élèves ; 7. Estudiantina de Vichy, 10 élèves ; 8. Société Musicale de Vichy, 10 élèves.

CANTAL. — 1. La Fraternelle de Riom-Montagne, 17 élèves ; 2. La Santillane de Saint-Flour, 35 élèves.

CORREZE. — 1. Les Enfants de Tulle, 20 élèves.

CREUSE. — 1. L'Espérance Aubussonnaise d'Aubusson, 10 élèves ; 2. L'Espérance Dunoise de Dun-le-Palestel, 6 élèves ; 3. Société Philharmonique de la Souterraine, 22 élèves.

NIÈVRE. — 1. Harmonie Proxyl de Clamecy, 20 élèves ; 2. Harmonie de Conser-sur-Loire, 20 élèves ; 3. Philharmonique de Dornes, 20 élèves ; 4. Cercle Symphonique de Fourchambault, 51 élèves.

PEY-DE-DÔME. — 1. Lyre Livradoise d'Ambert, 9 élèves ; 2. Union Musicale des Ancêtres-Saint-Georges, 47 élèves ; 3. Les Enfants de Bourg-Lastic, 21 élèves ; 4. Harmonie « Les Enfants de Chamalères », 21 élèves ; 5. La Vigilante de Châtel-Guyon, 40 élèves ; 6. Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand, 13 élèves ; 7. Fanfare de la Plaine de Montferand, 4 élèves ; 8. Les Enfants de la Limagne de Marignat, 9 élèves ; 9. Lyre Amicale de La Monnerie, Le Montel, 7 élèves ; 10. Société Musicale « Les Enfants de la Dore », de Puy-Guilhaume, 6 élèves ; 11. Harmonie Municipale de Riom, 51 élèves ; 12. Éveil Romagnolois de Romagnat, 10 élèves ; 13. Harmonie Municipale de Royat, 11 élèves ; 14. Harmonie des Mines de Saint-Eloy-les-Mines, 60 élèves ; 15. Réveil Jourdoulou, de La Bourboule, 77 élèves ; 16. Société Lyrique de Saint-Rémy-sur-Dorelle, 5 élèves ; 17. Union Philharmonique de Thiers, 8 élèves.

Notre Congrès de Vichy les 11 et 12 juillet 1964

1) RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 11 juillet 1964, veille du congrès, le Conseil d'administration de la Fédération Musicale de France, s'est réuni à 16 h., à l'Hôtel de Ville de Vichy, sous la présidence de M. Henri Martinet, président de la Fédération, en présence de M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France et de M. Hugonnet, trésorier général de la Confédération Musicale de France.

Étaient présents : Milo Besson, MM. Ehrmann, Hugonnet, Martinet, Relin, Weigl, Deffroy, Bouffier, Faucher, Rodin, Debat, A. Jouannet, Mornay, Bardin, Julien, Durand, Fournel, Bostmenbrun, Chartreux, Grot, Therre et Marin.

Assistaient également à cette réunion : M. le capitaine Montauriol, chef de la musique militaire de Clermont-Ferrand. Devaient assister au congrès du lendemain : MM. Gleye, Troubat, James, Fournard et Berre.

Étaient excusés : MM. Ducoussou, président d'honneur ; Marlin, Dutriez, Fournard, Huguonnet, Dr Deffroy, Chambard, Boin, Jouannique, Hérad et Langelin.

À l'ouverture de la séance, le président Martinet adresse son amical salut à M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France et à M. Hugonnet, trésorier général de la Confédération Musicale de France, qui ont bien voulu répondre à notre invitation et nous faire l'honneur d'assister à notre réunion.

Il remercie bien vivement M. le capitaine Montauriol qui, par sa présence, montre l'intérêt qu'il porte aux travaux de notre Fédération. Il salue également tous les membres du Conseil d'adminis-

tration assistant à cette réunion. Il présente ensuite les excuses des membres empêchés et donne connaissance d'une lettre de M. Ducoussou, président d'honneur de la Fédération. Cette lettre sera lue au moment du congrès, mais d'ores et déjà le Conseil d'administration, unanime, sur la proposition de son président, adresse une bonne et affectueuse pensée à M. Ducoussou. Des vœux de prompt et complet rétablissement sont également adressés à M. Dutriez, membre du Conseil d'administration, qui a été récemment victime d'un grave accident de mobylette.

Il est passé ensuite à l'examen de l'ordre du jour du congrès.

Après un échange de vues sur toutes les questions figurant à cet ordre du jour et de nombreuses explications données par M. Ehrmann sur différents sujets, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de faire au congrès les propositions suivantes :

Coupe de la F.M.C. — Morceaux imposés. — A l'avenir, les sociétés désignant à participer à la compétition des coupes disposeront d'un délai de trois mois pour l'étude des morceaux imposés.

Cotisations 1965. — La cotisation annuelle des Sociétés sera portée de 17 F à 20 F.

Musique militaire de la Subdivision de Clermont-Ferrand. — Sur le rapport de M. le capitaine Montauriol, il est rédigé le vœu ci-après destiné à être transmis aux autorités compétentes.

« Les membres de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre se sont émus de la mesure envisagée concernant la transformation de la musique des 92^e et 121^e R.I., stationnées à Clermont-Ferrand, en une fanfare de composition réduite.

« Les congressistes souhaiteraient que cette mesure soit rapportée.

« Il serait regrettable, tant au point de vue culturel que patriotique, qu'aucune musique militaire importante ne soit maintenue à Clermont-Ferrand (ville universitaire en pleine expansion) et dans la région du Centre ».

Commissaires aux comptes. — MM. Dubat et Julien sont désignés comme commissaires aux comptes.

La séance est levée à 19 h. 30.

Après la réunion, les membres du Conseil d'administration et leurs épouses, étaient conviés à dîner à la « Taverne des Fleurs » par la municipalité de Vichy.

Ce dîner était présidé par M. le docteur Nigay représentant M. le maire de Vichy.

Au dessert, des allocutions furent prononcées par M. Martinet et le docteur Nigay.

Au nom du Conseil d'administration, M. Weigl remit ensuite à M. Antoine Jouannet, vice-président fondateur de notre Fédération, une coupe en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à la Fédération Musicale du Centre depuis sa fondation. M. Adolphe Jouannet, très ému, remercia ses amis et déclara que cette coupe serait mise en compétition à l'occasion de futures fêtes fédérales.

La soirée se termina dans une chaude et sympathique ambiance.

2) CONGRES.

Le lendemain 12 juillet, à 9 h. 30, salle municipale des fêtes, notre congrès 1964 s'ouvrait sous la présidence de M. Henri Martinet.

Seize-quinze sociétés étaient représentées.

M. Martinet prononce tout d'abord l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs et Chers Amis, Je déclare ouvert notre congrès 1964.

« Avant toute chose, je veux en votre nom, remercier bien vivement M. Ehrmann président de la Confédération Musicale de France, qui, malgré ses multiples occupations, est venu de Paris nous faire l'honneur d'assister à notre congrès. Il n'est agréable de souligner que M. le Président Ehrmann que vous connaissez tous de nom et que vous connaissez mieux après le congrès, personnelle le disant, qu'il ne vit que pour la musique, qu'il sacrifie tout à l'art musical que nous aimons par-dessus tout et que nous pouvons croire qu'il ne profite pas souvent des agréments de la vie familiale, car durant toute l'année il prend son bâton de Pèlerin Musical et va porter la belle parole et produire ses conseils éclairés à un nombre important de sociétés fédérées.

« Je suis personnellement très heureux que notre président fédéral soit présent à notre congrès, car j'ai pu, dans nos diverses rencontres, apprécier sa gentillesse, aussi, c'est avec plaisir que nous l'écouterons nous parler de la musique et vous pouvez être assurés que c'est de bonne grâce qu'il répondra aux questions que nous pourrions avoir à lui poser. C'est pourquoi, avant d'aller plus loin, je vous demande, chers amis, de bat-

tre un double banc en son honneur (un double banc est battu par l'assemblée).

« Et maintenant, chers amis, avant d'aborder les différentes questions que nous avons à examiner, je tiens à adresser de vifs remerciements à la municipalité de Vichy qui, une fois de plus, a mis à notre disposition la salle des Commissions de son bel Hôtel de Ville pour tenir la réunion de notre Conseil d'administration et nous donne, ce matin, la salle municipale des fêtes pour abriter notre congrès. Je la remercie également pour le dîner qu'elle a offert hier soir à la « Taverne des Fleurs » aux membres du Conseil d'administration et, par anticipation, pour le vin d'honneur qu'elle fera servir tout à l'heure à tous les congressistes dans le grand et magnifique salon de l'Hôtel de Ville.

« Nous sommes toujours très bien reçus à Vichy, aussi, aux remerciements adressés à la municipalité, nous devons ajouter des remerciements très chaleureux pour notre ami André Relin qui est un trait d'union parfaitement bien considéré et très diplomate entre la municipalité et notre Fédération.

« Et j'ai encore des remerciements à adresser, mais ceux-là seront pour vous, chers amis, qui malgré l'éloignement de Vichy pour beaucoup d'entre vous, avez répondu à notre invitation, montrant ainsi que vous êtes de bons serviteurs de l'art musical ; vous pouvez croire que votre présence, à laquelle je suis personnellement très sensible, est la meilleure récompense que vous pouvez offrir à ceux que vous avez choisis pour administrer la Fédération et elle démontre que vous avez plaisir à vous rencontrer et que vous savez échanger des sentiments de bonne confraternité, ce qui est tout à votre honneur.

« J'avais adressé une invitation particulière à notre président d'honneur, M. Ducoussou qui m'a répondu que son état de santé ne lui permettait pas de faire ce déplacement, qu'il le regrettrait et m'a chargé de vous transmettre ses meilleurs souvenirs. Je vous demande de bien vouloir, avec moi, envoyer une bonne pensée à M. Ducoussou qui a présidé pendant douze ans notre Fédération (applaudissements).

« Nous enverrons aussi une bonne pensée à M. Dutriez, directeur-adjoint de l'Harmonie Municipale de Vichy, qui a été victime d'un accident de mobylette, il y a deux mois et qui sera indisponible encore un certain temps car il a une très mauvaise fracture de la jambe (applaudissements).

« J'avais écrit également à notre secrétaire général honoraire, M. Gleye, qui nous a apporté la meilleure des réponses en assistant aujourd'hui à notre congrès. Je vous prie de croire, chers M. Gleye, à toute notre sympathie (applaudissements).

« Je salue maintenant la mémoire de M. Bouhet, directeur de la société musicale de Saint-Menoux, qui toute sa vie s'est dévoué pour la musique et la mémoire de tous ceux, dirigeants et musiciens des sociétés de notre Fédération qui sont décédés depuis notre dernier congrès (une minute de silence est observée par l'assemblée).

« Avant d'aborder l'ordre du jour, je désire vous dire quelques mots sur les examens d'élèves. C'est M. Relin qui vous en parlera d'une façon plus étendue dans son rapport moral.

« En ce qui me concerne, je veux remercier et féliciter tous ceux qui instruisent les élèves et tous ceux qui, pendant deux mois, sacrifient leurs moments de liberté pour faire passer les examens, et là, je parle des vice-présidents, des secrétaires départementaux, des membres du Conseil d'administration qui les assistent et des professeurs qui préparent les élèves.

« Pour ces examens, le département du Puy-de-Dôme tient toujours la première place, mais il est vrai de dire que ce département est beaucoup plus important que les autres de notre Fédération.

« Je dois cependant signaler que sur six cent quatre-vingt-douze élèves présentés dans la Fédération en 1964, il y en a trois cent quatre-vingt-dix-neuf qui appartiennent au Puy-de-Dôme, ce qui me fait adresser à M. Durand, qui a fait passer ces examens à dix-sept sociétés, des remerciements particuliers dont ses collègues vice-présidents n'ont pas à prendre ombrage puisque leurs départements sont moins importants.

« En conclusion, je dirai que les six sont de bons serviteurs de la musique et que je suis heureux de le préciser devant notre président fédéral.

« Je veux également vous entretenir des fêtes musicales et je dirai que malgré la situation générale qui n'incite pas les sociétés et les municipalités à organiser des manifestations musicales, il m'est cependant agréable de pouvoir dire que nous avons eu en 1964 cinq festivals de musique placés sous le patronage de notre Fédération : à Hurstel, le 31 mai ; à Châtel-Guyon, le 21 juin ; à Dornes, le 28 juin ; à Dun-le-Palestel, le 28 juin, et à Issoire, où s'est déroulé notre fête fédérale les 4 et 5 juillet.

« J'adresse de vifs compliments aux organisateurs de toutes ces festivités musicales et je les remercie infiniment de faire rayonner la musique dans leur région respective et de la porter à l'honneur.

« Je ne veux pas, chers amis, retenir votre attention plus longtemps, mais avant de clore cette allocution, vous voudrez bien me permettre de vous recommander de bien vouloir respecter les directives données par les circulaires et par les communiqués du jour de la Confédération dans la page « Centre ».

« Je n'insiste pas davantage car je vous confesse que je n'aime pas du tout faire de reproches ; je veux cependant être assuré que les membres des sociétés chargés de la correspondance sauront faire le nécessaire pour faciliter la lourde tâche de notre ami A. Relin, secrétaire général fédéral à tous points de vue, que je suis heureux de complimenter chaleureusement devant vous (applaudissements).

« Je lui donne la parole pour son rapport moral.

« Avant l'exposé de M. Relin, M. le président Ehrmann tient à remercier M. Martinet des paroles d'amicales paroles qu'il a bien voulu prononcer à son égard. Il remercie également tous les congressistes de leur accueil chaleureux et leur dit tout le plaisir qu'il a à retrouver parmi eux aujourd'hui, fi les assure de son entier dévouement et se tient à leur disposition pour répondre

à toutes les questions qu'ils voudront bien lui poser tout à l'heure.

M. A. Relin fait ensuite un compte rendu détaillé de l'activité de notre Fédération depuis le dernier congrès et donne divers renseignements intéressant les congressistes.

Il souligne l'importance de la Fédération qui groupe 160 sociétés de six départements. Il incite les sociétés à s'abonner plus largement au journal confédéral.

Puis successivement, on entend :

Le rapport financier présenté par Milo Besson, trésorier général ;

Le rapport des commissaires aux comptes approuvant le bilan ;

Le rapport de M. Weigl, secrétaire général adjoint, chargé des récompenses, qui a instruit cette année 411 dossiers de récompenses et qui demande qu'un protocole soit établi pour les festivals de musique patronnés par la C.M.F. notamment en ce qui concerne la représentation de notre bureau à ces manifestations ;

Le rapport de M. Delgouffre, trésorier adjoint chargé des assurances.

Tous ces rapports sont approuvés par le congrès à l'unanimité et le président Martinet fait applaudir, en les remerciant et en les félicitant bien vivement, ses collaborateurs du bureau pour la lourde tâche qu'ils accomplissent, quasi journellement, à la satisfaction générale.

Puis les vice-présidents départementaux présents au congrès donnent, tour à tour, connaissance des activités départementales au cours des mois écoulés.

Le président Martinet ne manque pas de remercier les vice-présidents départementaux de leur action dévouée et de leur dévouement.

Les autres questions de l'ordre du jour sont examinées ainsi qu'il suit :

Coups de la F.M.C. — Morceaux imposés. — Le congrès approuve la décision du Conseil d'administration concernant le délai à accorder aux sociétés désignant à participer à la compétition des coupes, pour l'étude des morceaux imposés.

« L'avenir, les sociétés pourront avoir connaissance des titres des morceaux trois mois avant la date de la fête fédérale.

Cette décision est également valable pour le challenge E. Bourbie et la coupe Pajot.

Examens d'élèves. — En réponse à différentes questions posées à ce sujet par plusieurs congressistes, M. le président Ehrmann indique que le bureau confédéral fait tout son possible pour harmoniser les programmes avec le degré de chaque division.

Pour la bonne règle, il est indispensable que les programmes soient imposés par la C.M.F.

En ce qui concerne les épreuves instrumentales la liste sera préparée en dehors du congrès fédéral, ce qui permettra d'y apporter plus de temps.

Guide-annuaire. — M. le président Ehrmann pense que le guide-annuaire pourra enfin paraître à la fin de l'année.

Le retard est imputable à certaines fédérations qui n'ont pas fourni les renseignements demandés en temps voulu.

Il en profite pour dire que ce n'est pas le cas de la Fédération musicale du Centre qui répond toujours très rapidement aux demandes qui lui sont adressées par la Confédération.

Augmentation de la cotisation des sociétés pour 1965. — Le congrès donne son accord pour l'augmentation de la cotisation qui n'a subi de modification depuis 1957.

M. James demande que le montant du timbre fédéral soit également augmenté. Il propose qu'il soit porté de 0,30 F à 0,50 F par musicien. Il s'agit là d'un auto-financement puisque le fonds ainsi constitué est restitué aux sociétés qui présentent des élèves aux examens fédéraux et à celles qui organisent des festivals dans les villes de moins de 10.000 habitants.

Le congrès se range unanimement à l'avis de M. James.

Le montant du timbre fédéral à régler en même temps que la cotisation sera donc de 0,50 F par musicien pour 1965.

VOEUX ET QUESTIONS DIVERSES

Musique militaire de Clermont-Ferrand. — Le congrès adopte, à l'unanimité, le vœu préparé par le Conseil d'administration dans sa séance d'hier et dont la rédaction figure au compte rendu de cette réunion.

Harmonies de troisième division - Adjonction de violons. — Cette question est de nouveau agitée. Il s'agit d'autoriser une harmonie, classée en troisième division, à utiliser dans les compétitions deux violons en remplacement de certains pupitres (flûtes et hautbois par exemple) afin d'améliorer son ensemble, tirant ainsi parti des ressources locales, le nombre infime d'instruments à cordes ne lui permettant pas de demander son classement parmi les formations harmono-symphoniques.

Ce ne serait valable que pour les sociétés de troisième division qui ont beaucoup de difficultés de recrutement et qu'il convient d'encourager au maximum.

Par analogie on pourrait étendre cette autorisation aux fanfares n'utilisant qu'une ou deux clarinettes.

Après une discussion assez vive, on prend notamment par MM. Ehrmann, Martinet, Weigl, Relin, Bardin, Grot, Julien et Poulteu, il est demandé à M. Poulteu de faire rédiger un nouveau vœu que M. le président Ehrmann pourra soumettre une deuxième fois au congrès confédéral.

Congrès et fête fédérale 1965. — Aucune demande n'est faite.

Le comité directeur décidera en temps opportun.

L'Harmonie de Gannat maintient sa candidature pour organiser la fête fédérale en 1966.

Election au Conseil d'administration. — Conformément à l'article 7 de nos statuts, il est procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Pour l'Allier : M. Faucher.

Pour le Cantal : M. Huguonnet.

Pour la Creuse : MM. le docteur Deffroy, Poulteu et Sainte-Marthe, ces deux derniers remplaçant respectivement MM. Pickler et Magliery.

Pour la Nièvre : MM. Boin, Jouannique et Julien.

Pour le Puy-de-Dôme : MM. Grot, Hérad, Langevin et Paul Vidal, ce dernier remplaçant M. Lollon.

Aucune élection n'a eu lieu pour le département de la Corrèze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

À l'issue du congrès, tout le monde se

retrouvait dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Au nom de M. le maire de Vichy, empêché, M. Lavaud, adjoint-délégué aux Beaux-Arts, ayant à ses côtés de nombreux conseillers municipaux, accueillait les congressistes.

Après que M. Lavaud, M. Martinet et M. Ehrmann aient prononcé de courtes allocutions, un champagne d'honneur fut servi.

Un déjeuner réunissait ensuite la majorité des congressistes et leurs épouses au restaurant « La Poularde » où pendant quelques heures régna une atmosphère détendue, chaleureuse et bien sympathique.

Devant rentrer à Paris, le président Ehrmann dut, avec regret, quitter la table un peu avant la fin du repas.

C'est sous les vivats enthousiastes de tous qu'il fit.

Manifestation de haute estime et d'amitié envers notre président fédéral.

Le secrétaire général,
A. RELIN.

DOLEJAL MUSIQUE

GENÈVE (Suisse)

10 bis, rue du Vieux-Colège

Vous trouverez tous les arrangements pour HARMONIES en musique de JAZZ, JAZZ SYMPHONIQUE, POPULAIRE que les formations de l'air américain ont interprétés avec succès, au cours de leurs tournées européennes.

Les 4 et 5 juillet 1964

Le festival de musique d'Issoire : un triomphe !

Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté à la fête fédérale des sociétés musicales du Centre.

« L'art musical est plus pénétrant que la poésie, plus éloquent que la parole. C'est ainsi que M. Martinet, président de la Fédération musicale du Centre, termina son allocution, quelques minutes avant le départ du défilé.

Il était 15 h. 30. Les vingt-trois sociétés participant à la fête fédérale du Centre et représentant mille quatre cents musiciens s'étaient rassemblées route de Saint-Germain. Elles devaient emprunter différentes artères de la ville avant de gagner, route de Clermont, le stade municipal pour y donner un brillant concert.

Puis que la joie, plus que l'enthousiasme, ce fut le délire d'une foule en liesse qui accueillit les musiciens. Une foule difficile à évaluer, mais qui présentait à coup sûr plusieurs milliers de personnes.

Issoire en fête

Tout avait commencé la veille par une très belle retraite aux flambeaux, animée par la fanfare de la L'Echo de l'Allagnon.

Et, hier matin, dès 8 h. 30 les musiciens avaient déversé leurs flots sonores sur la cité pour annoncer leur arrivée.

Le rassemblement général avait été fixé place de la Gare.

Et sous la conduite d'un commissaire, chaque société s'en était allée rejoindre le lieu du concours avant de se syndiquer dans tous les quartiers de la ville, à l'intention de la population si heureuse de l'ambiance.

Aux quatre coins de la ville, on n'entendait que musique et applaudissements. Un instant, le ciel avait semblé bouder le festival. Et puis, sans doute séduit par ce climat de liesse, le soleil s'était montré. Il ne devait plus jamais nous fausser compagnie.

Le concours fédéral

Cette vaste concentration de musiciens était placée sous la présidence de M. Jean Dusserre, secrétaire d'Issoire, représentant M. Diebolt, préfet du Puy-de-Dôme et régional, et sous la présidence d'honneur de M. Etienne Bourbié, fils de M. E. Bourbié, qui fut l'une des figures les plus illustres de la musique populaire en France.

Vingt-trois sociétés participaient au concours fédéral, classé en deux catégories : harmonie d'une part et fanfare et clique d'autre part.

Le concours « Harmonie », pour le challenge E. Bourbié, réunissait 11 est important de le souligner, un lot exceptionnel de concurrents — cinq sociétés parmi les plus brillantes — La Lyre Livradoise d'Ambert, l'Harmonie municipale d'Aurillac, l'Harmonie de Gannat, l'Union musicale des Ancêtres-Saint-Georges-de-Mons et Les Enfants de Tulle.

Point de comparaison glorieux pour Issoire. L'an dernier, à Moulins, on avait dû annuler l'attribution du challenge Bourbié, une seule société s'étant présentée.

Après avoir très longtemps écouté les concurrents, le jury désigna « Les Enfants de Tulle », brillante formation s'il en est, qui avait remporté, il y a deux ans, à La Bourboule, ce challenge.

Le second concours pour l'attribution de la coupe Pajot et des coupes de la Fédération musicale du Centre mit en présence dix-huit sociétés, parmi les plus brillantes et le jury eut bien du mal à désigner les vainqueurs de concours, suivi par une foule très intéressée.

Les Enfants de Bourg-Lastic firent preuve d'un réel talent et remportèrent la palme.

La belle exhibition de Vichy (musique d'honneur du festival, l'Harmonie municipale de Vichy, trésor de la Région des Villes d'Eaux, fut une révélation pour le public. Quelle fierté ! Quelle allégresse ! Et quel talent !

Grâce à cette palme, rien ne pouvait mieux être célébré que des milliers de personnes et les distraire dans un élan de joie et d'allégresse.

Ce fut d'abord à la faveur de la grand' messe, célébrée par M. le chanoine Ferrand, puis au stade municipal, en présence de milliers de personnes, que l'Harmonie de Vichy fit une démonstration de son talent.

Après une émouvante cérémonie qui avait pour cadre le monument aux morts de 39-45, l'Harmonie issoiroise convia les participants à un vin d'honneur offert à l'hôtel de ville.



DOLNET

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de

SAXOPHONES

TROMPETTES

CLARINETTES

MATERIEL DE JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande

Etablissements DOLNET

31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Manles)

Il y eut une série d'allocutions. Et ce fut M. Navarre, président de l'Harmonie d'Issore, qui prit le premier la parole.

Puis il discuta longuement sur la musique populaire, sujet qui lui tenait particulièrement à cœur.

A la mémoire d'Etienne Bourbié... A l'issue du repas officiel servi dans le cadre du Relais, M. Martinet, le premier, prit la parole.

C'est avec grand plaisir que j'ai quitté Nevers pour venir dans ce pittoresque Puy-de-Dôme apporter les compléments et les remerciements de la Fédération à la municipalité et à l'Harmonie d'Issore.

Il m'est agréable d'ajouter que notre Fédération, qui groupe 160 sociétés de six départements, du Centre, est fière de compter dans ses rangs l'Harmonie d'Issore qui, par sa valeur artistique tient parmi nous une toute première place.

J'ai à un devoir à accomplir. Présenter les hommages de la Fédération aux personnalités qui, par leur présence, témoignent de l'attachement à la musique.

« Je vais enfin élever ma pensée vers la mémoire de M. Etienne Bourbié, dont le fils bien-aimé est aujourd'hui président d'honneur de ce festival.

M. Bourbié a dirigé plusieurs musiques militaires dont celle du 150^e R.I. qui était en garnison à Riom.

Je sais que M. E. Bourbié, pour des raisons familiales, aimait beaucoup la ville d'Issore, mais je sais aussi, et n'oublie pas, qu'après sa retraite, il a présidé la F.M. du Centre de 1932 à 1947, et que la Confédération musicale de France, reconnaissant ses brillantes qualités d'organisateur, lui confia en 1935 la présidence de cet important organisme national, qu'il conserva jusqu'en 1945.

J'ajoute à cela que M. E. Bourbié, quelques mois avant de partir pour l'au-delà, a eu la délicate pensée d'offrir à la Fédération musicale du Centre une coupe qui doit être mise en compétition chaque année pour la fête fédérale, entre les harmonies de seconde division.

Cette coupe, qui perpétuera son nom, a été mise en compétition ce matin. Tulle aura l'honneur de la conserver avec soin jusqu'à la fête fédérale prochaine. Pour mémoire, je rappelle qu'il y a deux ans, Tulle l'avait déjà gagnée à La Bourboule.

Près de M. Martinet, un homme, le fils de M. E. Bourbié, ne put s'empêcher d'essayer quelques larmes. C'était pour lui beaucoup d'émotions en un seul jour.

Depuis le matin, il était en compagnie des meilleurs amis de son père, M. Martinet, M. Jouannet, qui lui avait dit le matin: « Je voulais serrer la main du fils de mon copain », ou encore M. Delgoutre, qui n'avait pas quitté M. Bourbié de 1925 jusqu'à sa mort.

M. le sous-préfet prononça une très courte allocution. Il se fit l'interprète de M. le préfet du Puy-de-Dôme et de la région pour transmettre son salut et son amicale estime.

Il fit enfin la louange de toutes ces bonnes volontés, de toutes ces compétences dévouées à la cause désintéressée qu'est la musique de société.

Les personnalités

D'éminentes personnalités honorèrent de leur présence cette manifestation. Nous avons remarqué notamment M. Jean Dusserre, sous-préfet d'Issore, représentant M. le préfet; M. Planet et le docteur Fric, députés du Puy-de-Dôme; M. Alfred Lamy, maire d'Issore; M. Etienne Bourbié, président d'honneur du festival; MM. les adjoints Vessely, Poncic et Gralhe; le lieutenant-colonel Leprat, représentant le lieutenant-colonel de Buzonnière, commandant l'école des apprentis techniciens de l'Armée de Terre d'Issore; le capitaine Franquet, commandant le groupement de gendarmerie de l'arrondissement d'Issore; M. le chanoine Ferrand, archiprêtre d'Issore; M. Jean-Pierre Dumont, directeur des Etablissements Wassmer-Aviation; M. Manry, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Issore; M. Berril, président du Groupement commercial; M. Braunsmaassen, président du Syndicat d'initiative d'Issore, etc.

Les personnalités musicales: M. Martinet, président de la Fédération musicale du Centre et président du comité directeur de la fête fédérale; M. Reilin, secrétaire général et chef de l'Harmonie municipale de Vichy; M. Wegl, secrétaire adjoint; les vice-présidents des différents départements, MM. Mornay (Nièvre), Durand (Puy-de-Dôme), Dubat (Corrèze), Hygoune (Cantal), Jouannet (Creuse), Delgoutre, trésorier adjoint de la Fédération musicale du Centre.

Les représentants de l'Harmonie d'Issore, M. Navarre, etc.

Le jury Le concours fédéral proprement dit s'est déroulé à l'Hôtel de Ville d'Issore, pour fanfares et cliques prétendant à la Coupe Pajot, et aux quatre coupes de la Fédération, et à la suite des fêtes pour les harmonies prétendant au Challenge Bourbié.

A la suite des fêtes, le jury, présidé par le capitaine Montauriol, chef de musique du 92^e R.I., était composé de MM. Bardin, Mornay, Giot et Tourel (compositeur).

A l'Hôtel de Ville, le jury, présidé par M. Jouannet (Creuse), était composé de MM. Delgoutre, Durand, Latrippla, et Wegl.

Le palmarès La coupe Bourbié est remportée par l'Harmonie des Enfants de Tulle, sous la direction de M. Dubat.

L'Harmonie de Gannat, sous la direction de M. Laniel, remporte la coupe des compositeurs d'Issore; l'Harmonie d'Auzillac, sous la direction de M. Hygoune remporte la coupe de la Ville d'Issore; l'Harmonie municipale d'Ambert sous la direction de M. Delin, remporte un objet d'art offert par la Fédération musicale du Centre; l'Harmonie

municipale des Anelzes-Saint-Georges, sous la direction de M. Charbonnier, remporte un objet d'art offert par la Fédération musicale du Centre.

Coupe Pajot: cette coupe est remportée par les Enfants de Bourg-Lastic, sous la direction de M. Borowiack. La fanfare de Dieu, sous la direction de M. Labussier et la Société musicale de Saint-Rémy-sur-Durolle, sous la direction de M. Féronin, remportèrent chacune un objet d'art, offert par la Fédération musicale du Centre.

Coupe batterie-fanfare juniors: c'est la Vigilante de Châtel-Guyon sous la direction de M. Fillatraud qui remporta cette coupe; et la batterie-fanfare des pupilles des sapeurs-pompiers d'Ambert, sous la direction de M. Viallefou, remporta un objet d'art, ainsi que la batterie-fanfare de l'Harmonie de Tulle, sous la direction de M. Abrassard.

Coupe des batteries-fanfares, numéro 2: c'est le Réveil Bourboulon sous la direction de M. Bernadet, qui remporta cette coupe.

Coupe des fanfares de marche: c'est la batterie-fanfare de l'Harmonie d'Auzillac, sous la direction de M. Reynaud, qui remporta cette coupe.

Coupe de l'Harmonie d'Issore: remportée par la Lyre Sanfloraine, placée sous la direction de M. Tardier.

Coupe de la Fédération musicale du Centre. — Harmonie troisième division: c'est l'Harmonie municipale de Decize, sous la direction de M. François, qui remporta cette coupe, tandis que l'Harmonie municipale de Cournon, sous la direction de M. Cheminat, remporta un objet d'art.

(La Montagne 7-7-1964).

DORNES

Festival départemental de Musique de la Nièvre

Le 28 juin 1964 le festival départemental de la Nièvre était organisé par la Philharmonie Darnaise qui célébrait le trentième anniversaire de sa fondation.

Ce festival, placé sous le patronage de la Fédération des Sociétés musicales du Centre, du Conseil général de la Nièvre, de la Municipalité de Dornes dont le maire, M. Gontard, est un membre exécutif de la société musicale, se déroula, tout entier sous un ciel ensoleillé.

Ce fut la Philharmonie Dornaise, qui sous la direction de son chef, M. Bourbon, donna le signal des manifestations artistiques par un concert apprécié des connaisseurs. Puis, la Batterie municipale de Lormes, dirigée par M. Gatelet, se fit entendre dans des morceaux aussi brillants que variés.

Un vin d'honneur permit à M. Henri Martinet, président de la Fédération des Sociétés musicales du Centre, de remettre aux « anciens » de la société de Dornes des médailles et diplômes récompensant ainsi des années de travail et de dévouement.

A cette réception, on nota la présence de M. Delpont, chef de cabinet, représentant M. le préfet de la Nièvre; M. Boullier, conseiller général du canton de Saint-Pierre-le-Moutier, représentant M. François Mitterrand, président du Conseil général de la Nièvre; M. Boucaumont, conseiller général du canton de Dornes; M. Chassery, inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription de Nevers, qui, enfant de Dornes, tint, il y a quelques années, la baguette de la Philharmonie Dornaise, et les membres du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales du Centre: M. Mornay, vice-président pour la Nièvre; M. Champault, secrétaire et MM. Jouannique et Julien, membres.

L'après-midi, l'Harmonie des Mines de La Machine (dir. M. Boin), l'Harmonie municipale de Decize (dir. M. François), l'Union musicale de Lury-Lévis (dir. M. Péronnaud) et la Batterie municipale de Lormes (dir. M. Gatelet) assurèrent les concerts dans quatre quartiers de la cité.

Le défilé, à travers la ville, des sociétés, auxquelles s'étaient jointes la Philharmonie et la Batterie municipale de Nevers, groupait 400 exécutants.

Dans un cadre champêtre très agréable, M. Robert Bourbon, directeur de la Philharmonie Dornaise dirigea, avec maîtrise, le morceau d'ensemble: « Salut au 85 », de F. Petit.

Puis, avant de lever la baguette, pour diriger la « Marsillaise », M. Martinet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, félicita les organisateurs pour le brillant succès de leur fête, remercia les personnalités, les musiciens et les auditeurs.

Un concert de gala fut ensuite donné par la Philharmonie municipale de Nevers sous la direction de son chef Georges Bardin. Le programme comportait: « Florentin-Marche »; « Ranuncho », ouverture de Pjenné; « Concerto pour clarinettes », de Weigle, joué par l'ensemble des premières clarinettes; « Les Amourettes », valse de Gungl; et « Broadway Parade ». A la Philharmonie se joignit la Batterie municipale dirigée par M. René Lafond pour interpréter « La Marche des Officiers de réserve » de André Reilin, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales du Centre et « La Marche de la Garde Consulaire à Marengo », de Furgot.

Félicitons chaleureusement les organisateurs de ce festival, en particulier M. Dinot, président; M. Bourbon, directeur; M. Thibier, sous-chef; M. Henriot, secrétaire et M. Dubois, trésorier, qui, par leur dévouement, surent, dans un chef-lieu de canton ne comptant que 1.300 habitants, faire rayonner l'art musical et le porter à sa juste valeur.

PUY-DE-DOME

CHATEL-GUYON

Festival de musique du 21 juin 1964

Le beau temps a magnifiquement favorisé le festival-concours de musique organisé par la Société « La Vigilante », de Châtel-Guyon, dont M. Fillatraud est le directeur.

Après un défilé de toutes les sociétés participantes à travers la station, le public vient en masse sur le terre plein voisin de la piscine où était installé le podium.

Au premier rang des spectateurs, on notait la présence de MM. Champelheux, éditeur-maire de Volvic; Ravel, maire de Châtel-Guyon; Malet, président de « La Vigilante », et d'autres personnalités.

Au jury avaient pris place MM. Wegl et Durand de la Fédération musicale du Centre.

Les sociétés inscrites vinrent les unes après les autres sur le podium pour faire entendre deux morceaux de leur choix.

Voici les résultats de ce festival-concours:

En premier, la Chorale « Lugdunum », de Lyon, dirigée par M. Cortinovis, à qui est remis la coupe de la Ville de Châtel-Guyon; 2) La Fanfare « Les Enfants de la Dore », de Puy-Guillaume, direction M. Haase, obtient la coupe des Hôtelliers; 3) La Fanfare Chanteclerc, de Beaumont, direction M. Bocheux, reçoit une coupe offerte par la municipalité; 4) Le Réveil Romagnatols, de Romagnat, direction M. Tronche, gagne une coupe offerte par la Société des Eaux; 5) La Société musicale de Jenzat, direction M. Fourny Fernand, reçoit une coupe offerte par la municipalité; 6) Le Réveil Charentonnais de Charenton-sur-Cher, direction M. Joyeux, obtient une coupe offerte par la Société des Eaux; 7) La Fanfare « Joyeux Rappel », de Beaulon, direction M. Virot, à qui est remise une coupe offerte par la Société « La Vigilante ».

Pour terminer les jeunes de la « Vigilante » vinrent eux aussi, sous la direction de son chef, M. Fillatraud, montrer leur jeune talent, et furent longuement ovationnés.

Les récompenses furent données à chaque société par le maire de Châtel après que M. Wegl eut, dans un bref discours, rendu hommage aux sociétés musicales qui par des moyens souvent réduits font tout de même aimer et apprécier cette musique populaire. Il remercia les personnalités présentes et félicita notre ami Fillatraud qui avec son activité inlassable et son dévouement fit une réussite de cette belle journée musicale.

Avant de se séparer, les sociétés groupées autour du podium, jouèrent avec un ensemble parfait, sous la direction de M. Durand, vice-président de la Fédération, le pas-redoublé « Saint-Cyr », de Alazard.

D'JN-LE-PALESTEL

Succès complet du Festival départemental de musique de la Creuse (28 juin 1964)

Soleil éclatant toute la journée, belle ordonnance et tenue parfaite de chacune des huit sociétés musicales creusoises, enfin remarquable exhibition de l'Harmonie municipale de Montluçon. Tout cela permit à une foule dense et colorée de passer une journée agréable et de détente, tous les concerts se déroulant à l'ombre dans un cadre de verdure reposant.

Nous ne reviendrons pas sur la relation détaillée de cette journée consacrée à la musique populaire, puisqu'aussi bien tous les journaux quotidiens en ont fait amplement mention. Cependant il convient de souligner l'excellence du spectacle offert aux Dunois.

Rien dans une manifestation de ce genre ne se fait sans un ordre minutieux; or toutes les sociétés, non seulement, se plient de bonne grâce au programme horaire impartit, mais encore rivalisèrent d'entrain communicatif et de discipline dans leur présentation, défilé et évolutions autour du podium. Et c'est là, bien sûr, le secret de la réussite et il faut remercier vivement chefs et musiciens, qui, la plupart avec de petits moyens, ont su se présenter impeccablement.

Rappelons les résultats du festival-concours:

Batteries-fanfares: Coupe Ad. Jouannet: Batterie-Fanfare des sapeurs-pompiers de Bouscay, dirigée de main de maître par le chef A. Pinot.

Coupe des harmonies: Entente Dun-le-Palestel-La Souterraine, laquelle, sous la direction de son chef, Aug. Poultau, avait choisi une œuvre difficile certes, mais riche de sonorités et aux trois mouvements opposés très fidèlement rendus.

Enfin la Coupe du Comité touristique, qui était garnie d'un Magnum de Champagne, fut adjugée à la Batterie-Fanfare d'Evaux-les-Bains pour sa tenue et sa présentation.

Le défilé, à l'heure où la chaleur tombait, des quatre-vingts musiciens de l'Harmonie de Montluçon, progressant, bien groupés, à pas lents, telle une phalange romaine, impressionna vivement les spectateurs massés sur les trottoirs et charmés de surcroît, par le rythme inhabituel et tellement plus agréable de ce véritable « concert marchant ».

Beaucoup de mélomanes le soir pour goûter le concert de nuit: là, dans la splendide « salle » naturelle de la place des Terres, sous les hautes frondaisons où jouaient les feux des projecteurs, l'Harmonie de Montluçon, étagée sur un vaste podium à trois plans successifs, donna une audition de qualité rare, qui enthousiasma les auditeurs attentifs et silencieux, mais qui se déchaîna pour bisser l'œuvre terminale évoquant curieusement le folklore américain. Paul Troubat, chef maître de son art, dut revenir plusieurs fois saluer son auditoire reconnaissant.

Et plus tard, chacun s'attarda dans nos rues et sur nos places pour jouir du spectacle surprenant des monuments de la ville revivants sous les lumières de puissants projecteurs, à faire regret qu'ils ne soient là qu'un soir.

MONTLUÇON

Concert de l'Harmonie Municipale

Les organisateurs du festival de musique de Dun-le-Palestel ont demandé au Révérend-Père Montillon, l'un des quatre membres du jury pour le concours de l'après-midi, ses notes personnelles au sujet du concert de gala donné le soir par l'Harmonie municipale de Montluçon. Les voici:

Le concert de ce soir a été pour moi un vrai régal et ce doit être l'avis général de tous les auditeurs, si l'on croit les réflexions faites autour de moi et surtout les applaudissements qui dépassaient de loin de simples applaudissements de politesse. La raison de ce succès, je la trouve à la fois dans le choix des œuvres, prévues au programme et dans leur exécution magistrale.

D'abord, le choix. D'une part, les grandes œuvres sont représentées et d'autre part, dans ces heures, des œuvres de genre très varié ont permis de satisfaire l'oreille et l'esprit aussi bien des mélomanes

avertis que des simples amateurs de musique: du classique, du romantique, du contemporain, de la musique légère et de la musique folklorique.

Quant à l'exécution, elle a été prestigieuse en tous points, sauf quelques rares détails. Il faut dire que le chef, M. Troubat, est un maître et qu'il tient sous sa baguette, avec une précision au-dessus de tout éloge, un ensemble homogène où tous les musiciens, sûrs de leur technique et de leur partition, rendent le morceau avec le style voulu, avec un respect scrupuleux du texte et — je le remarque en passant — des nuances; on est rarement gâté sur ce point, car certains musiciens croient faire des nuances en jouant tantôt « forte » tantôt « piano » (celui-ci d'ailleurs beaucoup plus difficile à obtenir que celui-là). Je ne puis élever les louanges de celui-ci, mais j'ai admiré le jeu mais j'avoue que j'ai eu un faible pour certains solos de hautbois! Bref, exécution, nette, lumineuse, nuancée dans son ensemble. J'étais évidemment un peu trop près des « parties hautes »; malgré cela, les basses étaient si rondes, si mélodieuses, si tonitruantes quand il le fallait qu'elles arrivaient à mon oreille avec une amplitude suffisante, et c'est important, car, je déteste la musique où les basses — indispensables de l'harmonie et même du rythme — n'ont pas le niveau normal certaines formations entendues pendant le concours, justement m'ont assez déçu sur ce point précis.

Dans la première partie, j'ai remarqué particulièrement deux œuvres: « La Fantaisie de Mireille » où j'ai retrouvé le style pur et élégant, l'esprit d'invention passionné de Gounod que j'aime profondément... mais peut-être suis-je influencé par le fait que ce musicien, avant de choisir définitivement la carrière musicale a été aspirant dans une société des Missions étrangères et que j'ai tenu l'orgue qu'il y avait lui-même tenu 90 ans plus tôt... Quant à la « Sentimental Rhapsody », de F. Ruelle, elle m'a procuré un plaisir extraordinaire; j'ai trouvé là l'exécution la plus parfaite dans un morceau aux sonorités tantôt mystérieuses, tantôt étincelantes, avec une harmonie très riche, très colorée et un mouvement absolument sensationnel!

Dans la deuxième partie, deux œuvres ont encore retenu mon attention. Je ne parle pas d'« Espana », cette suite de valse destinée à donner au grand public la notion de musique légère qu'il attend: tourbillon enlaid avec le rythme très folklorique des castagnettes... et puis, je regrette certain solo des basses qui a été joué beaucoup plus fort (je crois) que ne le prévoit le texte original. Je ne parle pas non plus de « Tannhäuser », Wagner, le plus dénigré et le plus censuré de tous les compositeurs, nous montre là sa première manière, donc la plus classique, la moins révolutionnaire... malgré cela, même là, il faut de tels moyens, une telle ambiance, un tel décor qu'il est vraiment difficile de l'affronter: Eh bien, je tire tout de même mon chapeau, car, sous une voûte qui n'était que de verdure, dans une atmosphère assez peu recueillie des autos se sont même permis de klaxonner dans la rue à côté! l'exécution mérite tous les éloges: les trombones, les trompettes ont joué leur rôle au mieux et les clarinettes ont très honnêtement remplacé les violons!

« Atlantic Suite » mérite une mention spéciale également; c'est un genre que j'aime beaucoup, qui ne plaît pas à tout le monde, je le sais, mais qui montre tout de même une grande richesse d'orchestration et dont la construction est des plus séduisantes. C'est la « Marche du Cortège de Déjanire », de Saint-Saëns, en grosses lettres, comme sur les programmes! qui, avec la « Sentimental Rhapsody » m'a le plus impressionné! L'hésite entre les deux pour la palme: quelle fraîcheur, quelle transparence raffinée dans certains passages! quelle virtuosité, quelle souplesse dans d'autres! quels puissants « tutti »! quels merveilleux accords pour terminer... ça, c'est du travail pour mettre le tout « point et l'exécuter avec une pareille décision!

En supplément, l'Harmonie a joué « Dans le Sud », marche américaine. C'est, avouons-le, de la musique facile, alors je veux dire: plus aisée à mettre en place et surtout plus apte à satisfaire la foule. Un air folklorique sert de « leit-motiv », un air que les gens ont rapidement envie de fredonner, en même temps que la musique! Il y a un passage, où des voix chantent un chant assez mélancolique, puis, à la reprise, le diapason de l'ambiance monte... je vois des pieds qui battent la mesure, même parmi les musiciens (ce qui est moins indiquable)... C'est bien le « bouquet » de ce feu d'artifice sonore qu'a été le concert donné en cette soirée inoubliable: les applaudissements crépitent et le morceau est bisé. J'aurais mauvaise grâce — malgré mes préférences pour Ruelle et Saint-Saëns — à ne pas m'associer à ce succès final qui couronne si bien le tout et provoque l'enthousiasme général.

Bravo, l'Harmonie municipale de Montluçon!

Bravo, M. Troubat!

G. MONTILLON.

VICHY L'audition annuelle de l'Estudiantina Ecole Mozart a fait honneur à la musique

Lundi soir au centre culturel Valéry-Iarbaud, l'Estudiantina école Mozart réunissait les parents des jeunes virtuoses et les amis de la musique.

Autour d'une table d'exposition des cahiers de tous les élèves de l'école, on notait la présence de M. Peuclet, directeur du Syndicat d'initiative; Mme Daupin, présidente de la Société féminine artistique et culturelle d'Algérie; M. et Mme Pradillon, de l'Alliance française; docteur Pelage, M. Reilin, M. Paul Rolin et bien d'autres amis de l'Estudiantina que l'on ne peut tous citer ici.

Après les trois coups traditionnels, M. Melot, président de l'Association, remercie toutes les personnes qui participent à cette soirée: « Cette assistance si aimable », dira-t-il, insistait sur « le caractère intime de la soirée » (et là il ne pouvait avoir plus de juste expression car c'est dans une ambiance familiale qu'allait se dérouler le programme), il mettra l'accent sur le but fixé par l'école « qui se charge de donner une étude caractéristique de la musique et de la danse », et arrive à citer: « Le cerveau est un foyer qu'il faut chauffer », principe si bien mis en application par Mme Andrieux Legrand, grande animatrice de ce gala, à laquelle il s'adressera après les éloges les plus fervents.

Après ce discours d'entrée, l'orchestre composé de tous les animateurs de cette soirée, entame « Les cloches », de Couperin, sous la direction magistrale de Roddie Eymard, jeune chef d'orchestre de 13 ans, qui au cours du programme nous montra ses talents de pianiste dans le premier mouvement à 4 mains de la sonate de Beethoven.

Tour à tour, accordéonistes, guitaristes et pianistes de tout âge allaient dévoiler leurs aptitudes dans cet art difficile, combinant le rythme et la mélodie ces virtuoses en herbe, aux doigts hésitants, quelquefois (peut-être le trac de jouer devant un nombreux public) ont su sympathiser avec l'auditoire et recueillir des applaudissements chaleureux.

Entre chaque interprétation, Maître Isabelle Abramovitch commentait, de façon fort agréable, les différentes œuvres exécutées.

Mais deux jeunes élèves allaient ravir tous les spectateurs: Béatrice Pelage, avec beaucoup de hardiesse, attaqua l'« Andante de la sonate en ut majeur », de W. A. Mozart, et Danièle Rigal, dont la réputation bien acquise, nous transporta, au son de la « Barcarolle ».

Maître Isabelle Abramovitch, Thérèse Andrieux Legrand, dans la transcription pour piano à quatre mains du grand septuor de Beethoven, reprérent l'interprétation de l'œuvre dans l'esprit de l'auteur, et dans la sonate à quatre mains de Francis Poulenc, auquel Mme Pradillon allait rendre hommage en des termes fort gracieux traduisant de façon magistrale la mélodie entrecoupée d'un rythme âpre et mouvementé.

Dès la reprise, « Lamento », pour deux guitares, nous plongeait dans une atmos-

Advertisement for A. Courtois instruments. It features a list of instruments: Trompettes, Trombones, Saxophones, Cornets, Cornets-Trompettes, Bugles, Cors d'Harmonie, Basses, Altos, Cors Altos. The text says 'LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOIS' and 'DEPUIS 1803 Spécialiste des Instruments de cuivre.' The address is 8, rue de Nancy, Paris 10^e, tél.: Nord 77-85.

phère de «réverie, car c'est bien sous ce signe qu'allait se dérouler la deuxième partie. Les organisateurs avaient invité André Saint-Olivier, mandoliniste solo de l'Orchestre national de la R.T.F., qui au cours de trois interprétations emballa le public, qui, avec beaucoup de sobriété dans la touche des cordes, Saint-Olivier rendait hommage à la mélodie avec la discrète compléxité, au piano, de Mme Andrieux-Légrand.

Enfin la plus grande joie des spectateurs, M. Abramovitch réalisait une interview inattendue. Le virtuose fit l'historique de la mandoline, exprima les péripéties de rayonnement et termina sur une note d'espoir quant à l'avenir de son instrument: «L'amplification violente de certains instruments à cordes devra être remplacée par la douceur de la mandoline».

Pour nous convaincre de ses arguments et remercier tous ses amis, nombreux dans la salle, Saint-Olivier devait interpréter «Le Canari».

Pour finir pour lequel le public manifesta son appréciation, Danièle Moreux et Mme Andrieux-Légrand réalisaient un coup de maître en jouant le concerto en ut mineur de J.-S. Bach, pour deux pianos.

Enfin Emilienne Gels, premier prix du Conservatoire d'Oran, devait clore cette soirée avec Mme Andrieux-Légrand, premier prix de Conservatoire national de Valenciennes, par l'interprétation de deux allegros, «La sonate Op. 58», de Mozart, et «Tondo», de Kulhav.

C'est bien Mme Abramovitch qui avait raison quand elle rappelait: «La musique n'est que des êtres humains».

C'est nous avons assisté à une véritable communion du public qui s'était rassemblé un soir au centre Valéry-Larbaud à l'audition de l'Estudiantina école Mozart.

À l'issue du concert, en présence de tous les invités, MM. Métel et Rolin Paul devaient, sous la présidence de M. André Relin, procéder à la distribution des récompenses aux élèves.

M. Relin, en tant que secrétaire général de la F.M.C., devait féliciter chaleureusement Danièle Moreux à qui il remit son diplôme de premier prix supérieur de solfège de la F.M.C., ainsi que son premier prix de piano supérieur de Léopold Bellan, Paris. Il remit ensuite à Mme Andrieux-Légrand un diplôme honorifique de cette association.

Un champagne d'honneur fut offert par la société et M. M. Moreux à la nombreuse assistance.

Les récompenses

Concours Royaume de la Musique. — Guitare: C. Levadoux et Evelynne Chatard (Bien initial); Szuplenski (Bien); J.-F. Dubessay, Alain Mejeune (Bien préparatoire), sélectionnés concours de Paris.

Piano: Marie-Françoise Bonnin et Marie-Christine Dubessay (Bien préparatoire); Aline Pelage (Bien élémentaire); Béatrice Pelage, Ecuver (Bien); Marie-Françoise Meunier et Roddie Eymard Chevaliers (Bien); Gérard et Dominique (Sic), élèves de Danièle Moreux (Bien initial).

Examens de la Fédération musicale du Centre. — Evelynne Chatard (deuxième mention solfège préparatoire); Aline Pelage (première mention solfège préparatoire); Michelle Cassar (première mention solfège préparatoire et trois mentions accordéon préparatoire); Marie-Françoise Meunier (première mention solfège préparatoire); Béatrice Pelage (première mention solfège élémentaire); Robert Mejeune (première mention solfège élémentaire et première mention accordéon préparatoire); Alain Majeure (première mention solfège élémentaire, première mention guitare préparatoire); Roddie Eymard (première mention solfège élémentaire); Danièle Rigal (première mention solfège moyen et première mention mandoline moyen); Danièle Moreux (premier prix solfège supérieur).

Concours Léopold Bellan, Paris. — Lauréats: Aline et Béatrice Pelage; Marie-Françoise Meunier (Bien); Roddie Eymard (Très Bien).

Premier prix piano supérieur: Danièle Moreux (à l'unanimité).

(La Liberté 1er-7-64).

CHAMPAGNE ET MEUSE

La Société Philharmonique de Champagne au Festival International de Nancy

Le 20 juin, à 7 h. 30, les musiciens de la Philharmonique de Champagne, groupés en deux cars et 16 voitures personnelles, accompagnés par MM. R.-J. de Vogüé, président actif; Jean-Charles Heidsieck, président adjoint; Abel Médard, membre du Comité artistique, directeur du Comité interprofessionnel du vin de Champagne; Fernand Bouché, premier vice-président; administrateur général, après un parcours sans incident, arrivèrent à Nancy exactement à l'heure fixée c'est-à-dire 11 h. 30, devant l'Hôtel-de-Ville, où ils furent accueillis par le président du Comité des fêtes, M. J. Huriet, adjoint au maire, les membres de son comité; M. Vautrain, secrétaire général de la mairie, et les commissaires: M. Robert Beuvin, ancien chef de musique militaire, sparnacien d'origine, ainsi que M. Georges Pihet, chef de musique compositeur.

Immédiatement, nos musiciens furent dirigés vers l'Hôtel Excelsior, et prirent possession de leurs chambres.

Après un brin de toilette, ce fut le premier repas pris à Gentilly, dans une salle aux dimensions impressionnantes. Puis, ayant revêtu leur tenue de caviste champenois, et précédés par six ravissantes «vignerottes», entourant le maître vigneron, les musiciens se rendirent, par l'avenue Boffrand, vers la splendide place Stanislas où, devant l'Hôtel-de-Ville abondamment pavoisé eut lieu le lever des couleurs des différents pays représentés, à savoir l'Allemagne par les Harmonies de Sarrebruck et de Trèves, la Belgique par la Fanfare l'Union de Marchin, le Luxembourg par l'Harmonie d'Esch-sur-Alzette, la Suisse par l'Union Instrumentale Saint-Croix, la France enfin par l'Harmonie Lorraine-Escout et la Société Philharmonique de Champagne.

Devant une foule considérable, c'est le président Bezard, de l'Harmonie Nancéenne qui dictait le commandement aux différentes formations rangées les unes près des autres. Sous le soleil radieux l'effet était saisissant.

À l'issue de l'exécution des hymnes nationaux, une réception était prévue à l'Hôtel de Ville. Autour de M. le docteur Weber, député-maire, et de M. Huriet, son adjoint, président du Comité des fêtes, avaient pris place MM. les adjoints Chartreux, Daum, Feder, Duroch, le député Souchel, les conseillers Bellamy, Jacquet, Taron, le colonel Giorgi, Mme Bleuzet, et aussi les deux gracieuses demoiselles d'honneur de la Reine de Nancy. On notait encore M. Helmes, chancelier du Consulat d'Allemagne; M. le docteur Schlitzer, représentant la Municipalité de Sarrebruck, etc.

Unir sous le signe de la musique, M. le docteur Weber qui allait prononcer la seule allocution; à tout d'abord rappela que Nancy organisait pour la sixième fois cette concentration internationale de formations musicales venues de différents pays d'Europe. Elles permettent à chacun de prendre conscience de l'intérêt que présentent des contacts comme ceux-ci. Après tout, les ancêtres d'un même pays: l'empire de Charlemagne. Le premier magistrat de la cité est encore des paroles de bienvenue pour chacune des formations Sarrebruck avec laquelle Nancy entretient des relations suivies sur les plans les plus divers, culturels et techniques; Sainte-Croix qui représente la Suisse, pays de la charité traditionnelle; Trèves qui est le point de rendez-vous des jeunes nancéennes et trévières. Aujourd'hui même, une promotion du Hindenburg Gymnasium prend le nom de Ville de Nancy. Marchin, dans cette province de Liège dont la capitale est jumelée avec la nôtre; Esch... là encore les relations d'amitié sont fort anciennes entre la Lorraine et le Luxembourg, puisqu'elles datent d'avant le premier conflit mondial.

La Champagne est venue avec sa provision de bonne humeur et Lorraine-Escout nous apporte le salut du pays haut. Un vin d'honneur suivit offert par le président de la Société Philharmonique de Champagne, M. le Comte R.-J. de Vogüé, que M. Huriet, président du Comité des fêtes, adjoint au maire, remercia de tout cœur, au nom de la municipalité et des groupements présents, pour ce geste délicat, puis il remit à chaque président et directeur, un cadeau de la Ville de Nancy.

Ce fut ensuite le dîner commun à Gentilly, et à 20 h. 45, au magnifique auditorium de la Pôpinère, la Société Philharmonique de Champagne avait l'honneur d'ouvrir, sous la direction de M. René Fournier, directeur-adjoint, les festivités du programme avec la «Marche des Cadets de Russie», de Sellenick, «Les Scènes Alsaciennes», de Massenet, et «Sigrud Jorsalfar», suite d'orchestre, de Grieg, chaque société disposant en principe de 30 à 35 minutes.

Puis vint l'Harmonie municipale de Sarrebruck, et pour terminer l'Harmonie Municipale d'Esch-sur-Alzette, toutes trois applaudies vigoureusement.

Pendant ce temps, au parc Sainte-Marie se produisaient l'Harmonie de Lorraine-Escout, l'Harmonie de Trèves, l'Union Sainte-Croix, et la Fanfare de Marchin.

Le lendemain dimanche 21 juin, après un repos largement mérité, les sociétés participantes étaient conviées à donner concert dans différents quartiers de Nancy. C'est la Cité René II, rue de Lorraine, qui avait été désignée à la Philharmonique. Un accueil particulièrement enthousiaste lui fut réservé, et le président du Comité voulut bien déclarer que la Philharmonique était la plus belle société qu'il avait eu l'honneur et le plaisir de recevoir depuis de longues années. Un programme très éclectique et de musique légère fut exécuté aux endroits préparés par le Comité qui avait délégué ses principaux dirigeants, et la reine et ses demoiselles d'honneur de ce quartier pour accompagner la société.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, après les remerciements chaleureux du président du Comité, M. le Comte de Vogüé, président de la Philharmonique, reçut un superbe vase, peint à la main,

d'une grande valeur, ainsi qu'une gerbe de fleurs, en souvenir de la visite de la Philharmonique. M. Jean-Charles Heidsieck, président-adjoint, au nom de M. de Vogüé, en quelques mots, adressa les remerciements de la société, et dit tout le plaisir qu'elle avait eu de se produire dans un milieu aussi sympathique.

De nouveau, nos musiciens champenois se rendirent à Gentilly, toujours accompagnés de leurs présidents.

Ce fut enfin l'apothéose avec le grand défilé de toutes les sociétés réunies, entre une double haie de spectateurs enthousiastes, que les six formations présentes à Nancy se rendirent, tous cuivre, au vent, jusqu'à l'auditorium de la Pôpinère, où avait lieu le principal concert de ce sixième festival.

Beaucoup de monde sur le parcours des musiciens. De nombreux applaudissements et puis, une aubaine rare pour les photographes amateurs. De la Champagne à la Sarre en passant par la Suisse et la Belgique, le spectacle était véritablement international. Il rallia tous les suffrages. Mais là encore, ce n'était qu'un avant-goût au triomphe qu'allèrent enregistrer les différentes formations à l'auditorium de la Pôpinère qui, en cet après-midi, sous ses ombrages avait fait le plein dans l'enceinte de l'auditorium dont l'entrée, rappelés-le était libre, on affichait complet. Président du Comité des fêtes et du rayonnement, M. l'adjoint, Jacques Huriet, recevait. Il accueillit ainsi M. Duroch, adjoint; Mme Bleuzet et M. Jacquet, conseillers municipaux, ainsi bien sûr, que les présidents des différentes formations. À tous, M. Huriet adressa un mot aimable avant de laisser la parole au présentateur officiel du concert, M. Thierry, trésorier de la Vaillante Saint-Flaire.

Du concert nous ne dirons qu'un mot. Il fut aussi très réussi, toutes les formations participantes savent s'imposer dans les genres les plus divers; là le prélude du premier acte de «Lohengrin», de Wagner, voisinant sans fausse note avec la populaire «Marche Lorraine». Un programme éclectique, on le voit, qui durant la plus grande partie de l'après-midi, a comblé d'aise des milliers de Nancéens.

Signalons en fin de ce compte rendu, qui ne peut refléter l'ampleur de ces manifestations, l'opinion des journaux de Nancy:

«L'Est Républicain»: Pendant ce temps, la foule s'agglutinait aux barrières installées place Stanislas, afin de ne rien perdre du spectacle.

La Société Philharmonique de Champagne devait lui fournir ample matière à discussion. Coiffées de la haquette, six jeunes filles portant un impressionnant magnun de musiciens en tenue de cavistes. Des cavistes qui avaient, ma foi, fibre allure avec leur blouse d'azur et leur tablier immaculé.

«du Républicain Lorrain»: Il faudra attendre un certain temps, coupé heureusement par des morceaux de pied ferme, avant de voir entrer les Champenois. Ils apportèrent la note la plus pittoresque avec ses vigneronnes portant haquette et berçant des «magnons» (!) au lieu et place de poupons. Les gars dont en blouse bleue, casquette noire et tablier blanc immaculé...

À 19 h., après un dernier dîner à Gentilly, où les musiciens des différentes nations littéralement déchaînées, joubèrent, chantèrent à qui mieux mieux, en exprimant leur joie profonde d'avoir assisté à ces deux journées, les musiciens de la Philharmonique de Champagne reprirent cars et voitures, regrettant de devoir déjà quitter les amis des autres sociétés, avec lesquels ils avaient fraternisé spontanément, mais heureux de la réception qui leur avait été ménagée dont ils sont redevables, en particulier, au Comité des fêtes, à son président, M. J. Huriet, à M. Vautrain, secrétaire général de la mairie, au comité des fêtes de la Cité René II, à son président, à nos commissaires, enfin MM. Robert Beuvin et Georges Pihet, dont le dévouement a été vraiment précieux tous deux, fiers aussi d'avoir représenté dignement notre Champagne dans la grande capitale lorraine.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

LES BRODEURS RÉUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
se recommander du journal

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte rendu de la réunion du Comité fédéral, le samedi 6 juin 1964, dans la salle des conférences, à l'Hôtel de Ville de Vesoul.

Présidence: M. Georges Vriez.
Présents: MM. Lacroix, Poirot, Pochon, Ciapolino, Paris, Vuillemin, Adam, Bouvret, Erard, Gros, Hanus, Mercier.
Excusés: MM. Debrasse (malade), Dupont (empêché).

C'est M. Vien, secrétaire de l'Harmonie municipale et S.N.C.F. de Vesoul, qui souhaita la bienvenue à MM. les membres du bureau.

En ouvrant la séance à 17 h. 15, M. G. Vriez, président fédéral, adresse une pensée émue à la mémoire des camarades décédés en cours d'année.

Il donne ensuite lecture du rapport moral et financier, au cours duquel il commente l'activité confédérale et fédérale.

M. le président, avec l'aide de ses collaborateurs, procède à la reconstitution des diverses commissions.

L'avis de presse, relatif au «devancement d'appel» des jeunes musiciens, a amené M. le secrétaire général de notre Fédération, à effectuer certaines démarches auprès de M. le directeur de la main-d'œuvre.

De ces démarches, il ressort que les jeunes gens ayant accompli la durée légale de service militaire (qu'ils soient

appelés, ou qu'ils aient devancé l'appel) retrouveront leur emploi, retour du régiment.

Seuls ne sont pas protégés par cette loi, les jeunes gens qui, par engagement ou rengagement, auraient effectué une durée militaire plus longue que la durée légale.

La question des assurances, qui sera d'ailleurs reprise le lendemain, y est longuement et sérieusement traitée.

Elle termine cette fructueuse réunion, la séance étant levée à 20 h. À 21 h., au «Manège-Lasalle» se déroule, devant une imposante assemblée, un grand bal animé par le dynamique orchestre «Raixy-Quintet».

En intermède, l'Harmonie Werck-Kappel d'Offenbourg, se produit en un concert joliment exécuté, tandis que M. le maire de Vesoul et les notabilités de la ville réservent une sympathique réception à MM. les membres du bureau fédéral.

Procès verbal du congrès

du dimanche 7 juin 1964 à Vesoul

À 9 h., MM. les délégués étaient reçus, devant la mairie par MM. Vien et Begy (deux des principaux promoteurs de ce congrès).

En ouvrant la séance, à 9 h. 15, M. le président Vriez remercie les nombreux délégués présents; il adresse également ses très vifs remerciements à M. le maire, à toute la municipalité ainsi qu'à MM. Vien et Begy, qui avaient la charge de l'organisation de ces deux journées.

Rapide appel des sociétés, adoption du procès-verbal du précédent congrès (Bonne-les-Dames, le 9-6-1963); M. Vriez demande alors, une minute de silence, à la mémoire des camarades, récemment disparus.

Situation des sociétés fédérées au 30 avril 1964: 133 sociétés (au 30 avril 1963: 129 sociétés fédérées).
Situation financière au 30 avril 1964: caisse de la Fédération, Frs 4.975,91; caisse de secours, Frs 6.589,91.

Ont versé à la caisse de secours avant le 30 avril 1964:

Harmonie d'Exincourt, 109,30; Harmonie d'Ornans, 102; Harmonie Municipale Morteau, 55; Union Artistique Besançon, 36,35; Union Musicale Lure, 81,13; Harmonie Héricourt, 70,20; Espérance de Dampierre-les-Bols, 67,50; Harmonie, Alerte, Rallye Gray, 70; U.A.I.C.F. Besançon, 76,92; Harmonie Usines Peugeot, 210.

M. Vuillemin, trésorier fédéral, est vivement félicité.

Activité confédérale: Le congrès d'hiver s'est déroulé à Paris, du 24 au 27 octobre 1963. Le secrétaire général de notre Fédération qui était délégué, assista, en qualité de membre de jury au concours d'excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique, le 27-10-63.

Il a été beaucoup question, au cours de ce congrès, de la pauvreté de l'enseignement musical dans de nombreuses écoles communales.

Un vœu de l'Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard relatif à cette carence, rejoint celui de la Fédération «Nord, Pas-de-Calais». M. le président de la C.M.F. et MM. les membres de la commission artistique, en référence à M. le Ministre de l'Éducation nationale et à celui des Arts et Lettres.

Des postes d'instituteurs itinérants (chargés de l'enseignement musical, sont envisagés.

Journal, S.A.C.E.M., palmes académiques: Il serait souhaitable que chaque société souscrive à plusieurs abonnements du journal de la C.M.F.

Toutes les sociétés ont reçu, par nos soins, le protocole d'accord entre la C.M.F. et la S.A.C.E.M. - S.A.C.D. Les Palmes académiques seraient réta-

blies. Les sociétés intéressées par la carte individuelle d'identité, peuvent s'adresser au siège de la C.M.F. (1^{er} F par carte).

Sur le plan fédéral, le fait saillant a été l'octroi d'une subvention de 20.000 F attribuée par le Conseil général du Territoire de Belfort, aux sociétés musicales du département. Autres subventions: Doubs: 2.000, Haute-Saône: 500, Jura: 500.

Diverses manifestations sont prévues ou ont déjà eu lieu.

Challenge Clerc à Seloncourt (Doubs); Fête de l'Amitié à Jussey (Haute-Saône); Festival des Quatre Vallées, à Quingey (Doubs).

Que tous les organisateurs en soient ici, remerciés et félicités.

Le congrès de 1965 aura lieu à Ornans (Doubs). Le Comité local entretient de mettre sur pied deux journées de manifestations musicales.

La ville de Longchaumois (Jura) organisera le congrès 1966.

Examens fédéraux et Grand Prix «Louis Schumacher»: Le nombre de candidats pour les examens fédéraux est supérieur à celui de l'an dernier: 859 pour 39 sociétés, au lieu de 628 pour 37 sociétés en 1963.

Ont admis au concours d'excellence à Paris, en octobre prochain: M. J.-P. Blondeau (Prix Schumacher 1963), Mlle Marguerite Roussey, M. Phil. Vasseur, Durin Raym.

Le Grand Prix «Louis Schumacher» 1964, a été enlevé de haute lutte par une jeune pianiste au talent prometteur, Mlle Collette Danilée (Orchestre Symphonique des Elèves du Conservatoire municipal de Musique de Belfort). Ont également fait forte impression: Mlle Roussey, MM. Vasseur, Albaut, Durin.

Prix des Villes de Besançon et Belfort: 200 et 120; tandis que, à Montbéliard, M. Claude Erard remettait aux lauréats de son centre, les diplômes des examens fédéraux (accompagnés de fort jolis prix). Une lettre de M. Vriez à MM. les directeurs des Caisse d'Épargne de Besançon, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Dôle et Lure a été accueillie favorablement: des livres de Caisse d'Épargne ont été attribués.

Assurances: En revenant du concours: «Bonjour M. le Maire», la valeureuse fanfare de Beaulieu-Mandeure, a eu à déplorer un accident mortel, survenu à un de ses adhérents.

MM. les dirigeants de la Fanfare Beaulieu-Mandeure expriment leur ressentiment, à l'égard de la compagnie d'assurances qui, depuis l'époque de l'accident (début décembre 1963) n'a pas daigné répondre aux lettres qui lui ont été adressées. M. Chameroit (directeur de la fanfare) rend justice et honneur, cependant, à MM. Vriez, président, et Ciapolino, secrétaire général de la Fédération, pour la part active qu'ils ont pris dans cette douloureuse affaire et pour les démarches qu'ils ont effectuées.

M. Vriez informe MM. les congressistes que, accompagné de M. Ciapolino il avait assisté, huit jours auparavant, à Dijon, au congrès de la C.M.F. Les faits de l'accident ayant été relatés devant toute l'assemblée, il s'en suivit des débats particulièrement animés.

C'est alors que M. Ehrmann, président de la C.M.F., fit ressortir que les circonstances de l'accident et la filière administrative jointes à une enquête approfondie, pouvaient justifier le retard qui semble apporter la compagnie d'assurances à solutionner cette affaire.

Renouvellement partiel du Comité: Sur proposition de M. Vriez, les membres sortants du Comité, sont réélus sans qu'il soit besoin de distribuer les bulletins de vote: MM. Poirot, Paris, Vuillemin, Gros, Hanus, Mercier, Dupont.

ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Cours Primaires

M. CHEVAIS - Méthode active d'enseignement musical

Ouvrages conformes aux instructions ministérielles

ABECEDAIRE MUSICAL - 1^{er} livre de l'élève, 1 volume illustré.

ILLUSTRATION SONORE de l'Abécédaire Musical en 3 disques durée prolongée, haute fidélité, 33 tours 17 centimètres - en une pochette.

SOLFÈGE SCOLAIRE - 70 leçons, 675 exercices, 70 chants d'école d'auteurs différents à une ou deux voix.

2 Volumes avec de nombreuses illustrations et portraits de musiciens célèbres.

Cours Secondaires

HANSEN et DAUTREMER - Cours complet d'éducation

musicale et de chant choral:

Culture auditive, théorie, chants scolaires, chœurs, dictées, histoire de la musique, discographie, en quatre livres abondamment illustrés et complétés par un volume de dictées.

Ouvrage conforme aux instructions ministérielles

Un seul livre par année scolaire

Livre I, classe de 6^e - Livre II, classe de 5^e - Livre III, classe de 4^e - Livre IV, classe de 3^e
250 DICTÉES GRADUÉES, livre du Maître

Nouvelles éditions revues et complétées des volumes III et IV:

Iconographie sensiblement augmentée, ces volumes comportent chacun 40 pages d'illustrations hors texte, reproduisant des documents la plupart inédits et spécialement commentés.

J. JAMIN - De la lyre d'Orphée à la Musique Electronique

Histoire complète de la musique des origines jusqu'à nos jours

Édit. Alphonse Leduc, 175, r. St-Honoré, Paris-OPÉ. 12-80

Il est 11 h. 15 quand l'ordre du jour est épuisé; la séance est donc levée. Précédés de l'Harmonie municipale et S.N.C.F. de Vesoul, les congressistes se rendent au monument aux morts; une gerbe y est déposée par M. Pierre Renet, maire de Vesoul, conseiller général et M. Vriez, président fédéral.

Retour à l'Hôtel de Ville, un vin d'honneur y est servi. M. Renet, maire, remet à M. le président Vriez, une très jolie médaille aux armes de la ville de Vesoul; à son tour, M. Vriez à l'honneur de remettre à M. Renet, la Grande Médaille, avec diplôme, décernés par la C.M.F. pour services rendus à l'art musical.

Le déjeuner amical eut lieu au buffet de la gare; il groupa quelques 120 convives qui, à la collecte en faveur de la Caisse de Secours versèrent la coquette somme de 320 francs.

Le départ du défilé fut donné à 14 h., il permit aux formations participantes d'entraîner dans leur sillage une foule imposante et de les faire pénétrer dans l'enceinte du stade municipal.

Se firent successivement entendre et applaudir:

Harmonie des Cheminots de Blainville-Damelevitres, Harmonie d'Offenberg, Fanfare des Cheminots de Delemont, Harmonie municipale et S.N.C.F. de Vesoul.

Ces deux agréables journées ont comblé d'aise tous les mélomanes de Vesoul et de sa région; elles constituent une excellente propagande en faveur de nos dévouées sociétés musicales; c'est pourquoi il convient de remercier M. le maire de Vesoul ainsi que toute la municipalité, et aussi ceux qui assumèrent la charge de l'organisation.

Le secrétaire général, Richard CIAPOLINO, le président fédéral, Georges VRIEZ.

LONS-LE-SAUNIER

Ecole Municipale de Musique
Quelques activités

A l'occasion des examens de fin d'année, René Ferreux, directeur, s'est assuré de la présence de personnalités musicales dans chaque jury.

Pour l'éducation musicale, Mlle Avalle, premier prix du Conservatoire national de Besançon de chant.

Pour les instruments à vent, M. Desoomer, premier prix du Conservatoire national de Paris, professeur de clarinette au Conservatoire national de Dijon.

Pour les cordes, Mme Chéret, premier prix du Conservatoire national de Paris de violoncelle, et Mme Roux-Fouillet, premier prix du Conservatoire national de Grenoble.

Pour le piano, Mlle Lejour, premier prix du Conservatoire national de Paris de piano, professeur à l'Ecole Marguerite Long.

Pour la danse, M. J. Serry, premier danseur à l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire national de Dijon.

De Lons-le-Saunier étaient également présents, Mlle Frost, présidente des J.M.F.; Mlle Michel, directrice des ballets « Fleurs de France »; Mlle De Catein, violoniste; MM. Maillart et Calmenet, directeurs des chorales scolaires; M. Gros, ancien directeur de l'Harmonie; M. Aellen Michel, sous-directeur de l'Harmonie, et MM. Delasseaux, Aellen Georges, Renaud, ainsi que les membres du Comité de l'Ecole de Musique.

Toutes ces personnalités ont pu juger le niveau des examens déjà bien établi.

Malgré le programme exigé, les élèves n'ont pas oublié leur audition qu'ils ont présentée au théâtre le 26 juin devant une salle comble et sous la présidence de M. Grosjean, premier adjoint au maire de Lons-le-Saunier; le représentant de M. le préfet du Jura, M. le proviseur du Lycée Rouget-de-Lisle, M. Aupoll, secrétaire général de la mairie; MM. les conseillers municipaux.

Voici donc le programme:

Classe de danse: Professeur Mme Mathiot: « Copellia », de Léo Delibes, par les cours débutants et préparatoire; « La

Belle au Bois-Dormant », de Tchaïkovsky, par le cours élémentaire; « La Danse des Heures », de Ponchielli, par les cours moyens et supérieur.

Classe de violon: Professeurs, Mmes Calmelet et Compère: « Berceuse », de Schubert, et « Ariette », de Lully, par les débutants dirigés par Mme Calmelet; « Menuet », d'Escaudet, par Catherine Vermillet (débutants), premier mouvement du Concerto de Vivaldi, par Brigitte Guillermin (élémentaire) deuxième et troisième mouvements du Concerto de Vivaldi, par Annie Boyet (élémentaire).

Classe de violoncelle: Professeur, Mlle l'avrot: « Premier Mouvement du Cinquième Concerto », de Goltermann, par Albena Authier (moyen).

Classe de piano: Professeur Mme Humbert et Mlle Veuve: « Le Pantin s'amuse », d'Antiga, par Pascal Monnet (débutants); « La Voix du Cœur », de Vangel, par Philippe Cardin (préparatoire); « Le Petit Nègre », de Debussy, par Collette Lagadrillière (élémentaire); « Rondo de la Sonatine », de Clémenti, par Corinne d'Agon de Lacontrie (débutants); « Solfège », de Philippe-Emmanuel Bach, par Christine Gaillard (préparatoire); « Invention à 3 voix en mi b », de J.-S. Bach, par Danièle Di Constanzo (supérieur); « Invention à 2 voix en si b », de J.-S. Bach, par Marie-Pierre Lemaître (moyen).

Classe de flûte: Professeur M. Renaud: « Menuet de Don Juan », de Mozart, par Bernard Gauthier (élémentaire).

Classe de saxophone: Professeur M. Ferreux: « Berceuse », de Couperin, et « Tambourin », de Mondonville, par Pierre Jacquier (moyen).

Classe de hautbois: Professeur M. Perrin: « Premier, Deuxième Mouvements du Concerto », de Cimarosa, par Michel Jeanin (moyen).

Classe de clarinette: Professeur M. Perrin: « Premier, Deuxième Mouvements du Concerto », de Mozart, par Daniel Gourmand (supérieur).

Pendant l'entracte les personnalités procédèrent à la distribution des prix et, après l'allocution de M. Grosjean, la deuxième partie commença avec les:

Classe d'éducation musicale et d'ensemble: Professeur: M. Ferreux « Noël d'Alsace » chanté par les cours débutants et préparatoire et accompagné par le cours d'ensemble.

Classe d'ensemble: Professeur: M. Ferreux, « Menuet » de Stamitz, par le trio « cordes et vent »; premier violon, Boyet Annie; deuxième violon, Buatoy Marguerite; saxophone ténor: Jacquier Pierre. « Sarabande », de Corelli, et « Marche solennelle », de Haendel, par le trio à vent: flûtes, Gauthier Bernard et Pelisson Yves; clarinettes, Di Constanzo Daniel et Labille Pierre-Yves; saxophone ténor, Jacquier Pierre.

Le « Premier Mouvement du Premier Concerto » de Beethoven, pour piano et orchestre fut joué par Christiane Boitet, premier prix (supérieur) accompagnée par l'ensemble symphonique dirigé par René Ferreux.

Ces jeunes artistes eurent beaucoup de succès au cours de cette soirée entièrement réussie.

UN PEU D'HISTORIQUE

En 1921, l'Ecole de musique est créée par délibération du Conseil municipal et sous l'impulsion d'Emile Monot, dans le but de favoriser le recrutement et le progrès des sociétés musicales de la ville.

Les principaux instruments y sont enseignés.

Emile Monot et Harry Bourges assurent successivement la direction jusqu'en 1961, alors que deux classes viennent de naître... « Piano » et « Danse ».

En 1962, René Ferreux préside aux destinées de l'Ecole qui compte alors dix classes instrumentales: violon, violoncelle, contrebasse, piano, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, auxquelles s'ajoute celle de « Danse ».

En 1964, création de deux nouvelles activités:

Classe de chant et audition de disques. « L'Ecole de musique vivra donc pour l'art et par l'art. »

Ouchet s'adressa aux sociétés réunies sur l'esplanade du château, se félicitant du grand succès obtenu par ce 26^e congrès. Il présenta les excuses de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, retenu à Dijon par une grande manifestation musicale, et remercia la municipalité rennaudine pour son charmant accueil, les membres du comité, du jury, du Conservatoire, pour le travail écrasant qu'ils accomplissent. Le président demanda ensuite aux chefs de bien faire travailler leurs élèves en solfège et donna à tous rendez-vous l'an prochain à Chignon.

Lui succédant, M. Dorizon parla du festival présent dont il se félicita de la réussite et donna toutes indications utiles aux sociétés pour la bonne marche de l'organisation, n'oubliant pas de remercier les 25 sociétés du département qui s'étaient déplacées.

LES CONCERTS

Après les allocutions, les sociétés: « La Renaissance » de La Chapelle-sur-Loire (32 exécutants, directeur Tulasne); Musique municipale d'Amboise (55 exécutants, directeur Naudin); Union musicale de Monthodon (30 exécutants, directeur Breton); Lyre Auzouérienne (26 exécutants, directeur Gaudino); Union Musicale de Crotelles (24 exécutants, directeur Pelletier); Harmonie Municipale de Chouzeau-sur-Loire (60 exécutants, directeur Vermeilster); Avenir Musical de Verneuil-sur-Indre (25 exécutants, directeur Doucet); Fanfare de Mosnes (30 exécutants, directeur Legendre); Lyre Artanaise (30 exécutants, directeur Sirdeau); Lyre Républicaine d'Orbigny (28 exécutants, directeur A. Cartier); Fanfare Ste-Cécile de Rochecorbon (20 exécutants, directeur J. Cartier); Musique Municipale d'Azay-le-Rideau (50 exécutants, directeur Guignolet); Fanfare des Joyeux Trompettes de Tours (35 exécutants, directeur Bonnal); Lyre Biéquoise (25 exécutants, directeur François); Union Musicale de Sainte-Maure (28 exécutants, directeur Gaume); « Echo de Lathan », de Savi-gné-sur-Lathan (35 exécutants, directeur Viémond); Musique Municipale de Joué-les-Tours (30 exécutants, directeur Pillet); « L'Espérance », de Saint-Flovier (30 exécutants, directeur Marlaud); Société Musicale de Neuilley-Lierre (22 exécutants, directeur Pichard); Fanfare de Reugny (26 exécutants, directeur Leclerc); Musique Municipale de Saint-Pierre-des-Corps (28 exécutants, directeur Hame-lin); Fanfare de Château-La-Vallière (70 exécutants, directeur Couillard); Fanfare Municipale de Saint-Laurent-en-Gâtines (18 exécutants, directeur Lahoreau); Fanfare de Genillé (37 exécutants, directeur M. L. Gauthier); Fanfare de Chemillé-sur-Dême (25 exécutants, directeur Char-lier), se rendirent aux endroits fixés, où elles donnèrent des concerts suivis par de nombreux auditeurs. Avant le départ de celles-ci, M. Derré, chef de la batterie-fanfare « L'Avenir » reçut pour une année le fanion fédéral, des mains du responsable de Château-la-Vallière, lieu où s'était déroulé le précédent festival.

LE DEFILE

A l'issue des concerts publics, un grand défilé conduisit toutes les sociétés, de l'avenue du Pont-de-la-Gare à l'esplanade du château, recueillant tout au long du parcours les applaudissements de la foule évaluée à plusieurs milliers de personnes.

Sur le perron, M. Lepage dit toute sa satisfaction de voir rassemblés un si grand nombre de musiciens dans le cadre magnifique du parc du château et souligna l'œuvre pleine de dévouement accomplie par le président départemental, félicita les organisateurs de cette journée et particulièrement la municipalité, responsables de la réussite de cette fête, puis tout en constatant avec satisfaction la présence de nombreux jeunes musiciens, il conclut: « L'art musical populaire n'est pas mort, il demeure toujours vivace dans les manifestations de ce genre, ou il procure la joie ».

Le morceau d'ensemble « La Marche de la Fédération », fut dirigé par M. Derré, chef de la batterie-fanfare « L'Avenir », de Château-Renaud. Après quoi, M. Dorizon donna lecture du palmarès du concours et des récompenses, ainsi que du tirage au sort des primes.

Enfin, après qu'il eut reçu une gerbe de fleurs offerte par le comité de Château-Renaud, M. Ouchet fit exécuter « La Marseillaise » par toutes les sociétés, clôturant ainsi cette magnifique journée dédiée à la musique.

LE PALMARÈS DU CONCOURS

Lyre Biéquoise: 1^{er} prix ascendant, prix de direction (29 pts). Prix du Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles: 1 vase de Sèvres; 60 fr. prime Fédération; 80 Frs prime Comité des fêtes; 100 Frs prime spéciale.

Fanfare des Joyeux Trompettes de Tours: 1^{er} prix ascendant; prix de direction; mention spéciale pour la présentation: 28 pts et demi; 30 Frs prime Fédération; 30 Frs prime Comité des fêtes.

Fanfare de Mosnes: 1^{er} prix à l'unanimité avec félicitations du jury (26 pts); 35 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes.

Fanfare de Chouzeau-sur-Loire: 1^{er} prix à l'unanimité (25 pts); 30 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes; 30 F prime spéciale.

Union Musicale de Crotelles: 1^{er} prix à l'unanimité (25 pts); 30 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes.

Sainte-Cécile de Rochecorbon: 1^{er} prix (24 points et demi); 30 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes.

Musique Municipale de Saint-Pierre-des-Corps: 1^{er} prix (23 pts); 30 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes.

Musique Municipale de Joué-les-Tours: 1^{er} prix (22 pts); 30 F prime Fédération; 30 F prime Comité des fêtes.

RECOMPENSES DECERNEES AUX ANCIENS MUSICIENS

Batterie-fanfare « L'Avenir » de Château-Renaud. — Diplôme et médaille dorée de la Confédération Musicale de France, décernée à M. Ernest Derré, pour 51 ans de présence, et le diplôme d'honneur de la Fédération d'Indre-et-Loire, M. Derré Jean (25 ans de présence), (fils du chef de la fanfare de Château-Renaud), diplôme de la Fédération Musicale.

Fanfare « La Renaissance » de Château-la-Vallière. — Diplôme et médaille dorée de la Confédération Musicale de France, décernée à M. Aimé Froux, pour 51 ans de présence.

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra avant fin 1964.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION! la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1^{er} septembre au prix spécial de 25 francs



BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e - BAL. 43-88

Je soussigné Prénom

Adresse complète

agissant au nom de la Société

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du

Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier

dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société

E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles. (2) Attention! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective au y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

INDRE-ET-LOIRE

Réussite complète du Festival départemental de Musique à Château-Renaud

C'est à Chignon que cette manifestation aura lieu l'an prochain.

Château-Renaud en liesse, aux rues tendues de guirlandes multicolores et de banderoles et drapeaux, avait revêtu un habit de fête pour accueillir dignement le 26^e concours-festival de musique à l'échelon départemental, organisé par la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire, sous les auspices de la Confédération musicale de France, avec le concours de la municipalité de Château-Renaud, de la batterie-fanfare « L'Avenir » et du Comité des fêtes.

Le soleil était au rendez-vous à cette journée placée sous le signe de la lyre, et la chaleur estivale gêna quelque peu les évolutions des 25 sociétés présentes qui souffrirent de la température.

Autour de 319 musiciens participant à cette manifestation, un public très nombreux tint à être présent, goûtant et appréciant les différentes arabesques données par les sociétés dans plusieurs endroits de la ville.

La journée débuta vers 9 h., par le concours de musique qui réunissait huit sociétés, dont quatre à l'école de garçons et quatre à l'école de filles.

Puis, à 14 h., les autorités furent reçues à l'Hôtel de Ville par M. Depond, maire, entouré de MM. Jahan, président du Comité des fêtes; Derré, chef de la batterie-fanfare « L'Avenir »; les adjoints et conseillers municipaux. Parmi les notabilités, on notait: MM. d'Hauteville, maire de Saint-Laurent; de La Tuillaye, maire d'Auzouer; Penilleau, maire de Crotelles; Menou, maire de Neuilley-Lierre; Ouchet, président de la Fédération Musicale d'Indre-et-Loire; Delaunay et Monberger, vice-président; Dorizon, secrétaire général; Cailleux, secrétaire adjoint; Lefevre, trésorier général; les membres du Comité: Poupin, Legendre, Naudin, Aymond, Boutet, Bonnal, Gauthier Louis, Pauvert, et les membres du jury venus de l'Orléanais et de Berry, MM. Marchand et Bauchon. M. Lepage, député, s'était joint dans la soirée, aux personnalités.

Au cours du vin d'honneur, M. Depond exprima tout le plaisir qu'il éprouvait à recevoir à Château-Renaud les sociétés musicales d'Indre-et-Loire et souhaita la bienvenue à tous les musiciens en espérant qu'ils passeraient un séjour très agréable dont ils emporteraient un merveilleux souvenir.

Sur le perron de l'Hôtel de Ville, M.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

La Société Musicale de l'Horme au concours de Cognac (Charente)

Les efforts et la patience récompensent parfois ceux qui, depuis six mois préparèrent un concours. Ce fut grâce à toutes les bonnes volontés un voyage qui marquera dans les annales de la société et dans le souvenir de tous les participants trois journées que nous nous permettons de présenter aux lecteurs de ce journal.

Depuis novembre on en parlait et le jour J c'est-à-dire le 4 juillet, à 5 h. du matin, une animation inhabituelle régnait près de la salle de musique rue des Citées, à l'Horme et tous les responsables s'affairaient pour réunir tous les musiciens et leurs familles, et c'est finalement deux cars contenant 84 personnes qui prirent la route vers 5 h. 30 pour Laval. Toutes les vérités dans cette ville sont bonnes à dire. Nous dirons que ce petit arrêt de trente minutes fut apprécié par tous surtout par les estomacs de nos jeunes musiciens. Varennes-sur-Allier, Saint-Pourçain, Montluçon furent traversés sans encombre. Tous les voyageurs admirèrent Guéret, l'ancienne capitale de la Marche, situé non loin de la vallée de la Creuse. Puis Bourgneuf, bâti sur un éperon dominant la vallée du Thaurion. Quels magnifiques paysages où l'on ne peut hélas s'arrêter, car il faudrait trop de temps.

Puis par la Souveraine, l'on arriva à Limoges. Cette ville, capitale des émaux connue dans le monde entier, était la halte où fut pris le déjeuner à l'hôtel du Faisan où, dans une salle magnifique, décorée par tous les participants, un excellent repas apprécié par tous, mis en très bonne condition toute la société musicale. Mais les impératifs de l'horaire étaient là, et le dernier ruban de route à dérouler (quelques 102 km) permit d'arriver à Angoulême, que tous eurent le loisir d'apprécier, puisque c'était la ville où pendant deux nuits « L'Hôtel des 3 piliers » accueillait tout le monde.

A 18 h. 30, distribution des chambres, brin de toilette et... M. Bonnard prenait ses troupes en main, car grâce à la gentillesse des dirigeants de la Lyre d'Angoulême et notamment de M. Dubois, président de la Fédération des Charentes, une salle de répétition était mise à la disposition de la Société pour un dernier accord avant la lutte amicale du dimanche. Au cours de cette répétition, nous eûmes le plaisir et la surprise de voir apparaître M. Coiteux, chef de la Lyre d'Angoulême, compositeur du morceau imposé au concours, « La Princesse Tragique ». Il fit part à M. Bonnard de ses appréciations et le félicita de la façon dont il dirigeait sa composition.

Vers 20 h. 30, le dîner servi à l'Hôtel de l'Union, vint terminer cette première journée.

Le dimanche matin, à 6 h. 45, le premier car emmenait les exécutants à Cognac (42 km).

A Jarnac, M. Mousnier, notre délégué, que nous remercions en personne pour sa gentillesse se joignit à nous, pour nous guider pendant toute la journée du dimanche.

A 8 h. 15, le moment émouvant (pour tous les jeunes musiciens qui affrontaient le jury pour la première fois) arriva.

Le jury était présidé par M. le capitaine Boyer et son air à la fois sévère et doux en imposait.

M. Bonnard leva sa baguette et alors tout l'ensemble dans un pianissimo émouvant commença cette « Princesse tragique » pour laquelle nous avions franchi près de 500 km. Le sort en était jeté. Ce fut un peu mieux.

Nous ne nommerons personne car c'était toute la société qui, suivant son chef, donna tout ce qu'elle avait de mieux. Le morceau de choix, tiré entre « La Dame Blanche » et « Le Calife de Bagdad » tous deux de Boieldieu, fut le deuxième nommé. L'exécution fut également très appréciée.

Pendant ce temps, les dames qui n'étaient pas au concours faisaient connaissance avec la ville où naquit François Ier et surent goûter cette beauté de la Sologne et son ciel bleu comparé au ciel de l'Espérance.

Après le concours, nos musiciens, toujours accompagnés visitèrent quelques caves, cela va de soi, puisque le cognac est connu dans le monde entier. D'autre part lors de la réception à l'Hôtel de Ville, certains dirigeants apprécièrent aussi le « Pincau des Charentes » dont la réputation n'est plus à faire.

A 12 h. 30, le déjeuner servi dans un restaurant « L'Auberge » continua cette journée si bien commencée.

L'après-midi, après le défilé, les musiciens de retrouveront dans le parc de la ville et notre société donna au théâtre de verdure « Le Calife de Bagdad » très applaudi par les milliers de personnes présentes. Puis arriva le moment tant attendu, celui des résultats. Quel plaisir de les entendre quand ils sont élogieux et que l'on récompense pour tous.

Société Musicale de l'Horme (Loire), deuxième division, première section : 1er prix d'exécution à l'unanimité, 29 points sur 30. Prix ascendant, mention spéciale au directeur. Coupe offerte par le syndicat d'initiative.

La société devra concourir en première division, deuxième section. Les résultats furent accueillis avec des cris de joie.

Ce grand concours organisé par le « Branle-Bas Cognacais » s'est déroulé d'une façon impeccable. Il était présidé par M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France dont nous remercions, en passant, les organisateurs et principalement M. Arnaud, secrétaire général, qui nous a si aimablement reçu, malgré toute la charge écrasante de son travail.

Le retour à Angoulême se fit dans la joie de tous les jeunes musiciens et même quelques dames surent par des chansons très appréciées ajouter la note gale. Le voyage de retour le lundi 6, fut plus touristique, car il comprenait Marroull, Brantôme, Périgueux, Terrasson et Drive.

Après un repas pris à La Bourboule, les deux cars repartirent sur le Mont-Dore, Clermont-Ferrand, Thiers, Saint-Etienne et l'Horme.

Occupant, en cours de route, un arrêt apprécié fut décidé et pendant un court instant, M. Brucel, président, en remerciant tous les participants, fit remettre

pour Mlle Borel qui était du voyage avec notre maire, M. Borel, président d'honneur et Mme, une gerbe de fleurs à M. Bonnard, dont c'était le 20^e anniversaire de direction.

En définitive, voyage admirable, temps splendide. Trois journées qui seront pour la société musicale de l'Horme, ses trois glorieuses. Il est fort regrettable que les moyens financiers dont disposent notre société ne lui permette pas de telles manifestations chaque année.

Merci à tous les participants, aux organisateurs et vive la musique.

Le Secrétaire, L. MERLE

MONTBRISON

La Lyre Montbrisonnaise de Montbrison, composée d'éléments de la fanfare de Boen-sur-Lignon et de la Lyre Montbrisonnaise, dirigée par M. Charles de Parny, a donné pendant cette saison de mai et juin 1964, six concerts : trois à Boen-sur-Lignon et trois à Montbrison.

Nous avons dit tout le bien que pensent les Montbrisonnais du travail opiniâtre qu'accomplissent les musiciens de la Lyre Montbrisonnaise, présidée par M. Rage, Montagnon, trésorier et dirigée avec maestria par M. de Parny, secondé par M. Joseph Prévost, mais nous ne dirons jamais assez tout le bien que nous pensons avec nos concitoyens de cette union musicale Montbrison-Boën, de cette mise en commun de connaissances, d'expériences, de dévouements, de valeurs.

Le dernier concert de la saison eut lieu le vendredi 10 juillet 1964, à 21 h., avec le concours de l'U.L. Rambertoise, dirigé par M. de Parny, avec au programme :

- « Sang pour », P.R., de Watel ; « Fantaisie brillante », de Muldermans, pour saxophone alto, soliste : M. Prévost ; « Les deux commères », (polka pour deux p'tons), de Labit, solistes : MM. Charles de Parny et Joseph Prévost ; « Violettes impériales », fantaisie, de Scottio, solistes : MM. J. Prévost et M. Chapon ; « Cherbourg » P.R., P. Paret, Lyre et U.L. Rambertoise ; « Joyeux Lignon », P.R., de Charles de Parny ; « Sous les pins alpestres », fantaisie de Gadenne, par l'U.L. Rambertoise ; « Belle Campagne », fantaisie de Randouillet, par l'U.L. Rambertoise.

Ce concert, prévu primitivement place de l'Hôtel-de-Ville, par suite de la pluie, se déroula dans la salle des fêtes qui en quelques instants fut archi-comble. La récompense pour la Lyre Montbrisonnaise c'est cette foule de mélomanes qui la lui donna. La Musique populaire ne mourra pas, en voilà une preuve parmi tant d'autres... grâce à tous ceux qui à Montbrison, à Boën, gardent le feu sacré.

Ce concert était honoré de la présence de M. Marius Vicard, conseiller général et président d'honneur de la Lyre Montbrisonnaise ; M. Chapeiron, maire de St-Rambert-sur-Loire ; MM. Bayle et Bellut, adjoints au maire de Montbrison ; M. Poivre, notaire et adjoint au maire de Boën, président de la amfio, etc... Encore une fois au nom de tous les mélomanes, un grand merci à nous actifs dirigeants et dévoués musiciens.

ANCHES RÉAL

CLARINETTE - SAXOPHONE SOUS LE CONTROLE DE M. R. FERRANDO Clarinette solo à l'Opéra de Marseille MARCA-OLLIOULES (Var)

MIDI

SAINT-PARGOIRE

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris le brillant succès obtenu par le Réveil Saint-Pargoisien, au concours de musique de Cognac.

Cette belle phalange, qui s'est présentée en première division, deuxième section, avait à se mesurer avec de sérieux concurrents. Malgré une compétition serrée, elle s'est taillée un magnifique succès dans les trois épreuves et a obtenu les points suivants :

29 sur 30 à la lecture à vue ; 30 sur 30 à l'exécution (morceau imposé et morceau au choix). Au palmarès : 1er prix ascendant, avec félicitations du jury. Elle a, de plus, obtenu le challenge du Sud-Ouest (deux médailles) et la coupe offerte par M. Langlois, compositeur, auteur du morceau imposé.

Le Réveil Saint-Pargoisien d'autant plus de mérite qu'il était handicapé par l'absence de plusieurs sociétaires, touchés par un deuil.

Malgré cet handicap, le Réveil, par son travail opiniâtre, sa belle discipline, sa persévérance et sa volonté, a su vaincre les difficultés qui se présentaient et a conquis, de haute lutte, de magnifiques lauriers.

L'honneur en revient à tous les sociétaires, mais aussi, pour une large part, à son distingué et dynamique président M. Pierre Audran et au dévouement inlassable de son sympathique directeur, M. André Pascal.

Nous leur adressons, à tous, nos sincères félicitations et sommes persuadés que le Réveil de Saint-Pargoire saura poursuivre sa marche ascendante et qu'il continuera à honorer Saint-Pargoire et aussi la F.M.M. qui la considère comme l'une des meilleures formations de la région.

Après le concours de Cognac, le Réveil s'est dirigé, par car, sur La Rochelle, Nantes, Angers, Le Mans et Paris, où elle a séjourné pendant près d'une semaine. Les sociétaires, enchantés de cette randonnée son, rentrés à Saint-Pargoire, prêts à se remettre au travail pour conquérir de nouveaux lauriers. Bravo Saint-Pargoire.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Concert de Gala à Buré

La saison culturelle à Buré est terminée. Le rideau oramoiis de la belle salle de spectacle de la mine est tombé, à l'issue d'une soirée musicale donnée à l'occasion de la fête des mères, soirée placée sous le signe de l'éclectisme. Avec un soin jaloux, les responsables de l'Harmonie des Mines de Buré avaient préparé ce gala, et ils ont été récompensés de façon très légitime de leurs efforts. Une salle comble et enthousiaste, un auditoire très réceptif, de nombreuses personnalités, bref tous les éléments des grands jours ont été réunis pour assurer le succès de cette soirée.

On notait, en particulier, la présence de MM. Pierre Fastinger, sénateur-maire de Foutoy ; Pelletier, maire de Buré ; Tressange, Ludelage, Gérard, directeur de la Mine ; Gautier, directeur adjoint, et de leurs épouses.

Ce concert de gala a bénéficié de la participation du « Quatuor de Trombone de Radio-Luxembourg, au sein duquel un enfant de Buré, M. Jean Douay, fils du chef de musique de Buré, donna toute la mesure de son talent aux côtés de MM. Claude Durand, Joseph Vaillant, et Bernard Deboosser, tous quatre premiers prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

L'Harmonie des Mines de Buré a eu l'honneur d'ouvrir le récital avec « Marche de nuit » de F. Popy. Elle s'est taillée un joli succès avec des œuvres aussi variées que celles de Buiot, Lehar, Schubert, Vincent Scottio, Darling, etc... Quant au Quatuor, il n'a pas failli à sa réputation grandissante et son répertoire, comportant des œuvres de A. Amller, Jules Scimler-Gallery, J.-M. Defay, Valberg, Müller, Dondyne, a été très apprécié par les mélomanes du Pays-Haut.

Un nouveau et éclatant succès qui a été magistralement acquis à Buré, dont la vie culturelle et artistique prend décidément depuis quelques mois, un départ de bon augure.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Plus de 70.000 personnes ont applaudi le 2^e Festival international de Musique et le concours de Marche de Saint-Pol-sur-Mer

Les commentateurs sont unanimes à reconnaître qu'il y avait plus de 70.000 personnes tout au long du parcours du concours de marche de 1.700 km à Saint-Pol-sur-Mer le 2 août 1964, à l'occasion du 2^e Festival International de Musique.

Des spectateurs venus de partout, assistaient sous un soleil radieux au défilé grandiose de 31 Sociétés Musicales.

L'énorme effort financier consenti par la Municipalité de cette ville, dont le maire est M. Gaston Tirmarche, pour le développement de la Musique populaire, fut récompensé au-delà des espérances. Une fois de plus il faut signaler la per-

sonnalités, bref tous les éléments des grands jours ont été réunis pour assurer le succès de cette soirée.

On notait, en particulier, la présence de MM. Pierre Fastinger, sénateur-maire de Foutoy ; Pelletier, maire de Buré ; Tressange, Ludelage, Gérard, directeur de la Mine ; Gautier, directeur adjoint, et de leurs épouses.

Ce concert de gala a bénéficié de la participation du « Quatuor de Trombone de Radio-Luxembourg, au sein duquel un enfant de Buré, M. Jean Douay, fils du chef de musique de Buré, donna toute la mesure de son talent aux côtés de MM. Claude Durand, Joseph Vaillant, et Bernard Deboosser, tous quatre premiers prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

L'Harmonie des Mines de Buré a eu l'honneur d'ouvrir le récital avec « Marche de nuit » de F. Popy. Elle s'est taillée un joli succès avec des œuvres aussi variées que celles de Buiot, Lehar, Schubert, Vincent Scottio, Darling, etc... Quant au Quatuor, il n'a pas failli à sa réputation grandissante et son répertoire, comportant des œuvres de A. Amller, Jules Scimler-Gallery, J.-M. Defay, Valberg, Müller, Dondyne, a été très apprécié par les mélomanes du Pays-Haut.

Un nouveau et éclatant succès qui a été magistralement acquis à Buré, dont la vie culturelle et artistique prend décidément depuis quelques mois, un départ de bon augure.

cipalité, devaient les recevoir au champagne. Cette célèbre musique devait offrir deux superbes concerts (samedi et dimanche matin) où les œuvres classiques alternaient avec celles du jazz, orchestres admirablement pour Harmonie.

Puis arrivèrent dans cette après-midi du 1^{er} août : la sympathique musique de Fains-les-Sources (Meuse), les Lorrains de Knuttanges, les trompettes de Malilly-Champagne et l'excellente Musique militaire belge dirigée de mains de maître par le Lieutenant Cardon « Les Forces Belges de l'Intérieur ». Ecouter cette formation fut un régal. Rarement l'homogénéité de son est donnée d'une telle façon par une harmonie. Chaque pupitre s'exprime grâce à une cohésion remarquable. L'honneur nous fut donné d'écouter l'« Ouverture d'Eurhantes, le Ballet du Cid, le « Barbier de Séville », « Malaguena » et une composition du Lieutenant Cardon, un pas redoublé « Times is over » sous forme d'un original Dixieland.

Des 10 h., le dimanche matin, arrivaient de toutes les directions les autobus contenant les musiciens, les amis et supporters. Réception à la mairie où les commissaires s'attachaient à leur Musique et dès lors cette grandiose journée commençait.

A partir de 11 h., de toute part dans la ville, ce n'était que promenade musicale et les accords musicaux s'entendaient dans tous les quartiers : la Musique populaire était reine à la joie de nombreux spectateurs.

A 12 h. 30, M. Gaston Tirmarche, maire ; M. Yves Eloy, président du Festival ; M. Ernest Vernet, directeur technique et les membres du Comité organisateur, recevaient les nombreux personnalités et les dirigeants de chaque société à la mairie où l'apéritif leur était offert. M. Gaston Tirmarche, maire, remercia les personnalités pour leur aide, leur concours, leur appui et remercia tout particulièrement M. Provost, vice-président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, il remercia M. Ernest Vernet, cheville ouvrière du Festival et souhaita bonne chance aux Sociétés pour le concours de marche de l'après-midi. Il devait mettre à l'honneur, en lui décernant la plaquette de reconnaissance de la ville, M. Joseph Lemanissier,

vice-président de l'Harmonie Municipale « Vous êtes pour nous, M. Lemanissier, le président de l'Harmonie Municipale, un homme droit, sincère, consciencieux, aimé de vos musiciens et de la population ». La surprise gagna le vice-président qui ne pouvait retenir son émotion mais il devait remercier comme il se doit M. le Maire de ce geste qu'il n'oubliera jamais. Un homme se dévouant à la Musique populaire était ainsi récompensé et comme lui, les nombreux musiciens de son Harmonie Municipale laissent apparaître leur émotion mais aussi leur joie. Au cours de cette réception, chaque chef recevait des mains de M. Gaston Tirmarche, maire, une superbe baguette de direction dans un écriin et chaque musicien (il y en avait 2.000) un porte-clés souvenir du Festival.

A 15 h. 30, les Canadiens de Marville, la Musique militaire belge des Forces de l'Intérieur, les Queen's Own Highlanders ouvrirent sous un ciel éclatant le concours de marche et les 30 sociétés défilèrent jusqu'à 19 h.

M. Ernest Vernet dirigea l'ensemble des 2.000 musiciens qui se massèrent sur la place de la mairie et fit exécuter : « La Marche du Tricentenaire Dunkerquois », de M. René Cordier. Puis ce fut l'alerte marche anglaise de Miller « Georgia » et il clôtura cette audition par une grande « Marsellaise ».

Après une courte allocution de M. Gaston Tirmarche, maire, la remise des coupes et proclamation des résultats se fit sur le podium en présence de nombreux personnalités. Une fois de plus les amis belges se classèrent les premiers. Bien des sociétés se tenaient à l'écart de points et grande fut la tâche des jurés : MM. Prévost, Garein, Janssens, Jan, Chelym, Ranson, Janssens, Garein Paul, Vuylsteke, et pour la deuxième fois consécutive, la Musique d'Aveldhem remporta le premier prix, premier nommé et prix spécial du concours de marche.

Cette grande journée se terminait par un magnifique bal dans la superbe salle de la B.P. et organisé par l'Association philanthropique Manoot'je au profit des anciens. Animée par quatre orchestres, cette soirée ne pouvait mieux terminer au diapason cette journée inoubliable en faveur de la musique populaire.

TROMPETTE sélection

POUR LES JEUNES MUSICIENS

VINCK. — L'ENFANT AU CLAVIER. Méthode de piano illustrée en 3 cahiers à	6,00
BOURCIER. — LE PREMIER SOLFÈGE	2,40
1) livre Clé de Sol	2,40
2) livre Clé de Fa	2,40
3) livre 50 leçons à changements de Clés	2,40
CLARINO. — 2 recueils de transcriptions faciles des chefs-d'œuvre de la musique (chaque)	4,00
CLARINETTE - SELECTION. 17 mélodies célèbres transcrites pour Clarinette avec ou sans piano,	5,00
TROMPETTE - SELECTION. 17 mélodies célèbres transcrites pour trompette avec ou sans piano,	5,00
GUITARE. — TARRAIA deux recueils de pièces faciles de J. ANTIGA. (chaq.)	5,00
VIOLON. — LE PETIT VIOLONISTE. 8 recueils de pièces classiques progressives, chaque	5,00
VIOLONCELLE. — METHODE DE FEULLARD	14,00

EXPEDITION PAR RETOUR

Georges DELRIEU et Cie
EDITEURS
45, avenue de la Victoire - NICE - B.P. 252

ORLÉANAIS-BERRY

SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY

La fanfare des Vignerons de St-Claude-de-Diray a convié ses membres honoraires et nombreux amis à la salle des fêtes pour l'audition d'un concert à l'occasion duquel il fut présenté le nouvel uniforme de la société, ceci le dimanche 12 avril.

On entendit tout d'abord « Louis XIV », de Millot, puis des fantaisies « Le voyage en Chine », de Bazin ; le « Pré aux clercs », de Herold ; « L'Auberge du Cheval Blanc », de Benadsky ; « Le Menuet », de Boccherini ; « La Marche militaire », de Schubert, et la « Marche du 3^e R.I. », de Millot.

Ce concert était placé sous le patronage de la F.M.O.B. et le vice-président pour le Lor-et-Cher, M. Jean Chavigny complimenta le chef, M. G. Racault et ses musiciens pour la bonne exécution et le choix des morceaux. Il félicita l'heureuse initiative de la fanfare qui lui valait l'uniforme. « Si l'habit ne fait pas le moine, dit-il, ne contribue-t-il pas à le faire reconnaître ? Votre nouvelle tenue n'ajoutera rien à votre talent musical, mais elle imposera votre notoriété. Le prestige de la musique dont vous jouissez depuis 20 ans sera souligné par celui de l'uniforme.

La fanfare des Vignerons de Saint-Claude, plus que nonagénaire se rajoutait. Bravo à nos sympathiques musiciens pour cette manifestation qui fut en tout point réussie.

BLOIS

L'Harmonie municipale de Blois a pris part le dimanche 7 juin au concours de musique organisé par la ville de Châteaudun.

La société se présentait pour la première fois depuis la guerre et concourait en deuxième division, première section. Tout d'abord la musique interpréta « Djemlé », de Masnier, puis le morceau de choix « Au Pays Lorrain », de Balay. Accompagné par la musique, la batterie-fanfare a interprété les nouveaux morceaux, « Fière Allure » et de choix « La 2^e D. B. ».

Toutes ces œuvres dirigées de main de maître par le sympathique M. Pipelier ont été favorablement appréciées du jury, qui accorda un premier prix ascendant en première division, deuxième section et des félicitations au directeur pour sa bonne présentation.

L'Harmonie a été victorieuse au cours d'un vin d'honneur au Châteaudun de Blois

où de nombreuses personnalités rendirent hommage au mérite de la société. On peut se réjouir de voir M. Buhler, maire de Blois ; M. Calenge, ancien maire ; M. Chavigny, vice-président de la F.M.O.B. ; M. Rouleau, vice-président de l'Harmonie, remercia M. Buhler de sa coopération et du soutien apportés à l'Harmonie.

Il convient de féliciter très vivement le chef, MM. Pipelier, Bloch et Damoiseau, tambour-major, qui se sont dépensés sans compter pour arriver au résultat qu'ils désiraient et tous les sociétaires pour leur discipline.

MUR-DE-SOLOGNE

La sympathique société musicale « La Muroise » a remporté de brillants succès au concours de musique de Châteaudun le 7 juin dernier.

La formation muroise était accompagnée de M. Raymond Danneau, maire de Mer, et Mme, ainsi que M. Chantemarque, président.

MM. Didier Chésneau et Guy Hydoïn ont assuré la direction de la société. Avec « Sérénade », de Dondyne, morceau imposé et « Prémilieu et Corège », de Baral, morceau de choix ; le jury attribua deux premiers prix d'exécution. Bravo la Muroise.

CONTRES

La ville de Contres a organisé le dimanche 5 juillet un grand festival sous le patronage de la F.M.O.B.

La fête était placée sous la présidence de MM. Jean Chavigny, vice-président de la F.M.O.B. ; Henri Chartier, maire de Contres, président de la fanfare ; Roger Pillard, conseiller général, et André Prudhomme, président d'honneur de la fanfare.

Le directeur de la fanfare de Contres, M. Portevin, souhaita la bienvenue aux spectateurs et remercia les sociétés participantes.

L'Union musicale de Solignac-en-Sologne dirigée par M. Paul Benoist présenta « La Fête du Républicain » et « Le Noël des Basiliens ». La Fanfare de Chitney interpréta sous la baguette de M. Maurice Parquoy « Le Menuet d'Argent », de P. Janssens. La Fanfare de Saint-Romain-sur-Cher, direction Roger Davaux joua « Sérénade », de J. Chavigny. L'Union musicale de Fougères-sur-Bièvre, directeur M. Bernard Mignard, donna un passage de « La Veuve Joyeuse ». La Société musicale « La Fraternelle » de Nogent-sur-Cher, dirigée par M. Jean Girault a présenté une fantaisie sur « Car-

de M. Ehrmann, des formations Juniors offraient des programmes dignes de rivaliser avec des ensembles beaucoup plus aguerris.

La conclusion pratique de discussions et interventions diverses est la suivante: développement et renforcement des qualités techniques des chefs au moyen, d'une part, de l'information directe à l'intérieur des Unions départementales, ou les Comités départementaux, mis en place pour aider les Comités directeurs devant être dynamiques et réalistes, et, d'autre part, à l'échelon supérieur, par un renforcement du Comité technique fédéral.

Immédiatement, le président Rolando propose que le Comité technique fédéral comprenne d'une part tous les présidents de Comités techniques départementaux, soit 8 membres, et d'autre part, des personnalités musicales et pédagogiques. Le Comité technique fédéral pourra être composé au total d'un maximum de 15 membres. Après discussion ou intervention MM. Lager, Bernard, Vettard, Weinborn, Philibert, ce projet est adopté.

Lors des réunions à l'échelon fédéral, il y aura lieu de faire un compte rendu succinct, sous forme de circulaire, adressée aux présidents départementaux pour diffusion aux sociétés.

M. Eyraud, secrétaire, assurera ce travail.

Il reste cependant le problème crucial de la formation des chefs, et une discussion s'ouvre lorsque le problème des stages est abordé. Le stage d'Aix notamment qui, cette année groupera 70 stagiaires. Jeunesse et Sport avait accordé 60 places, mais devant le nombre de postulants, le président Rolando a obtenu 10 places supplémentaires, ce qui ne donne pas encore entièrement satisfaction. A ce sujet, le travail préparatoire du stage est administrativement très important, il est entièrement fait par notre président fédéral qui assume ainsi une très grosse tâche administrative; il est souhaitable que, l'an prochain, un membre du Comité directeur puisse assumer ce travail.

Une discussion entre MM. Revol, Foucaud, Abram, Weinborn, Philibert, s'engage au sujet de ces stages, et le président Rolando indique que ce sont surtout des moyens financiers qui manquent. En effet, le Ministère de l'Education Nationale a eu récemment des contacts avec la C.M.F., à la suite desquels il a été constaté que pour remplacer l'équipement actuel de nos sociétés musicales, seulement en instruments, le coût serait de 32 milliards d'anciens francs, soit pour un plan décennal: 3,2 milliards par an. On conçoit que ces chiffres laissent rêveur et indiquent bien la négligence dans laquelle les pouvoirs publics ont tenu nos sociétés musicales.

Et pourtant, après le tour d'horizon effectué, nous pouvons constater que peu de pays ont des formations Juniors comme en a la France, et que, finalement, grâce au développement et à l'initiative privée, c'est encore notre pays qui fait le maximum d'effort pour les formations de jeunes musiciens. Il reste à souhaiter une fois de plus que les ministères soutiennent les efforts de nos fédérations en développant les possibilités de stages de formation de chefs et par là même, la possibilité de formation de jeunes. Une brève intervention de M. Vettard, et de M. Abram au sujet des décorations fédérales aboutit au projet suivant, auquel chaque société devra se conformer impérativement.

Le règlement sera dorénavant strictement appliqué en ce qui concerne les dates limites de demande de décorations fédérales ou confédérales, soit avant le 10 avril, ou avant le 10 octobre, aucune décoration ne sera accordée en dehors de ces dates.

Il est 19 h., la première partie du congrès s'achève. M. Denis, maire d'Embrun, et son premier adjoint, viennent souhaiter la bienvenue aux congressistes et offrent un apéritif d'honneur auquel participe les dames présentes.

A 21 h., dans le cadre magnifique de la cathédrale d'Embrun, un concert permet d'écouter et d'apprécier la chorale l'Alpe qui chante sous la direction de M. Faure ainsi que l'orchestre de Haute-Provence, dirigé par M. Morel, qui précédemment s'était fait apprécier aux grandes orgues (don de Louis XI).

Dimanche 28, 9 h. — Les congressistes auxquels s'étaient joints MM. Robert, Gianoglio, Germain, etc., se retrouvent à la mairie, pour la suite du congrès.

Le président Rolando, après son allocution de bienvenue, donne immédiatement la parole à M. Abram, secrétaire fédéral, qui va d'une façon magistrale dans son compte rendu moral, peindre la vie de nos sociétés, et les difficultés de l'équipe du comité directeur, en insistant auprès de chaque responsable de société, sur la nécessité de lire, et d'appliquer les directives des circulaires envoyées par la fédération. Si chacun voulait faire un minimum d'effort, combien les tâches du Comité directeur seraient davantage productives parce que le temps passé en échange de correspondances stériles pourrait être utilisé à des tâches constructives, et par conséquent bénéfiques pour l'avenir de nos sociétés.

Ce rapport est adopté à l'unanimité. La parole est à notre grand argentier Antoine Mallet, qui sait donner à la rigueur des chiffres, toute la science de l'expert comptable, pour permettre à chacun d'avoir une idée très exacte de la situation financière de la fédération.

C'est alors l'intervention de M. Germain de la commission des comptes, qui souligne, après avoir donné quittus, à M. Mallet, combien celui-ci a de mérites pour se consacrer d'une façon aussi parfaite à une tâche obscure et difficile. Le président Rolando remercie avec émotion, aux applaudissements unanimes de l'assistance, MM. Abram et Mallet, pour leur dévouement et la conscience qu'ils apportent à la cause de nos sociétés musicales.

Puis, M. Robert prend la parole, et va traiter d'une façon très complète de l'enseignement technique et de l'initiation musicale.

C'est une conférence d'un intérêt certain, que M. Robert, qui connaît bien le sujet, parce que toute sa vie a été consacrée au service de la musique et de nos sociétés musicales, va faire à l'assemblée en essayant de lui communiquer toute la foi dont il est imprégné, même si parfois, il s'attire des réactions très vives des délégués présents.

Après un rappel sur l'histoire des stages, et la qualité de l'enseignement qui est diffusé, M. Robert fait un rapprochement entre l'enseignement général et l'enseignement musical. Il pense (et fait partager son point de vue à l'assemblée) que nous devrions, pour les techniciens chargés de l'enseignement et de la direction de nos sociétés musicales, organiser des journées pédagogiques au cours desquelles serait mise en lumière, la manière d'enseigner un ou deux sujets choisis. Ce projet est très bien accueilli et comme le souligne M. Rolando, peut être facilement réalisé par exemple, dans le cadre des réunions du comité technique fédéral. Pourquoi ne pas essayer, dès le 8 novembre? M. Vettard est chargé de voir la possibilité d'organiser cette journée à la M.J.C. des Etats-Unis. Accès facile, possibilité de repas sur place.

Cette réunion bénéficiait de la présence de M. Jignard, directeur départemental de Jeunesse et Sport, qui intervint avec beaucoup de netteté et de convictions pour donner quelques indications sur les possibilités de nos sociétés vis à vis de Jeunesse et Sport.

Intervinrent également MM. Lager, Gianoglio, Bernard, Revol, Blanda, Adam, etc.

MM. les Sénateurs et parlementaires du département, exprimèrent également leur accord sur l'aide à apporter à nos sociétés musicales, dont les activités bénéfiques se font sentir auprès des jeunes dans ce département.

Sur proposition des délégués de la Drôme et suivant lettre de M. le Maire de Bourg-de-Péage, le congrès décide la tenue du congrès 1965 dans cette dernière ville les 3 et 4 juillet 1965.

Enfin, le congrès procède à l'élection du tiers sortant du Comité directeur et à la réélection des membres de la commission de contrôle. Vote à l'unanimité.

Il est bientôt midi et par une attention délicate, la musique municipale d'Embrun, vient donner une aubade aux congressistes devant l'Hôtel de Ville. Aussi, le président Rolando, après avoir une nouvelle fois adressé les remerciements de tous, à notre ami Marcelin, à M. le Maire, à M. Marcel Roche, président de l'Union des Sociétés musicales des Hautes-Alpes, et aux personnalités présentes, dit sa foi en la musique, et en l'avenir de nos sociétés musicales, qu'il s'agit de faire passer, avec tout son cœur. Il déclare clos le congrès 1964.

PONT-DE-CLAIX

C'est sous le signe de la jeunesse que le 30 juin 1964, en soirée, l'Ecole de Musique Progil offrait à l'occasion de la distribution des prix, une belle et combien réconfortante manifestation musicale à tous les fidèles amis de la musique.

Le Mandolin Club de Champ-sur-Drac, sous la direction de M. André Commandeur avait l'honneur d'ouvrir la séance.

Cette formation junior n'a qu'un an d'existence, elle interprète trois œuvres qui combinent les assistants et les applaudissements répétés après chaque exécution furent des encouragements certains pour ces jeunes artistes, « Liséron » de R. Girault; « Moment musical » de Fr. Schubert; « Les fiancés d'Auvergne » de Verchuren.

Suivait l'audition de trois élèves de l'école qui, ayant obtenu une première mention aux examens de la Fédération et qui interprétèrent l'œuvre imposée aux examens: « Viriana » Barret, saxophone alto, nous fit entendre des qualités musicales qui ne demandent qu'à s'affirmer; Michel Girard, bugle, nous interpréta « Danse Wallonne » de Depelsenaire, et nous prouva qu'il méritait bien sa première mention; Annie Barret qui a obtenu une première mention en solfège moyen, nous fit apprécier sa très belle et chaude sonorité et sa musicalité dans « Sérénade à Corinne » de Robert Mar-

Tous trois reçurent les applaudissements et les encouragements qu'ils méritaient. Encore une fois, bravo. Ce fut ensuite la jeune formation junior qui groupe les jeunes musiciens des écoles de Champ-sur-Drac et de Pont-de-Claix, placée sous la direction de son jeune chef, M. Armando Lo Sardo, elle interpréta trois œuvres modernes qui lui attirèrent les chaleureux applaudissements des spectateurs. « Bombe en feu », d'Exaudié; « Aube dorée », fantaisie de Delbecq; « Do-mi-sol-ut », d'Exaudié.

Après la lecture du palmarès et la remise des prix, ce fut la deuxième partie entièrement réservée à l'Harmonie junior du Haut-Grésivaudan dont la réputation n'est plus à faire, son rayonnement dépassant les limites du département. Placée sous la direction de son chef, M. Pierre Deson, directeur de l'Harmonie des Papeteries de France de Lancy, elle rassemble plus de cinquante jeunes de 12 à 18 ans, formés par les écoles de musique d'Ailevard (directeur M. Arrondelle), de Pontcharra (directeur M. Chevener) et de Lancy (directeur M. P. Deson).

Avec conscience et la conviction de musiciens chevronnés, ceux-ci nous offrirent un programme de choix: « Le jour le plus long » de Paul Anka; « Berceuse de Jocelyne » de Benjamin Godard, trombone solo Daniel Chavand à qui nous devons des félicitations pour sa parfaite exécution; « Les deux virtuoses » mazurka de concert pour clarinettes de J. de Nattes, solistes: Chantal Poulard et Hervé Dantin qui nous firent apprécier leur talent et leur parfaite musicalité, et qui font honneur à leur école et à leur professeur; « Sur un marché persan » de Ketelbey; « Les yeux noirs » de Fr. Menichetti. L'audition se termina par une marche de Maxwello intitulé « Le Cœur en bandoulière ».

Les spectateurs applaudissant à tout rompre et après plusieurs rappels nos jeunes musiciens nous redonnèrent toujours avec le même allant la très jolie marche de Marwell.

Le programme était présenté par M. Stockhausen, directeur de l'école de musique Progil.

Les personnalités: M. Lucain, directeur du complexe Progil et M. Tintori, sous-directeur; M. Thévier, maire de Pont-de-Claix; M. Sotizon, adjoint; M. Revol, président de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Isère et du Groupement du Haut-Grésivaudan; M. Poulard, président de l'Harmonie des Papeteries de France et M. Deson, directeur; M. Castillon, président de l'Harmonie du Rallye Bréda d'Alleyard et M. Arrondelle, directeur; M. Julien-Pollotier, président de la Fanfare de Champ-sur-Drac et M. Commandeur, directeur qui dirige égale-

ment le Cercle Mandoliniste de Grenoble et le Mandolin Club de Champ-sur-Drac; M. Cahuzac, directeur de l'Ecole de Musique et de l'Echo des Balmes de Fontaine; M. Bouvier, directeur de la Fanfare d'Eybens; M. Arnaud, directeur de la Fanfare de Claix; M. Morel, président du Sou des Ecoles, ainsi que de nombreux représentants des sociétés musicales du groupement de Grenoble.

En résumé, ce fut une belle et réconfortante manifestation de musique populaire nous dictant pour conclure à qu'initier les hommes à la musique, c'est les préparer à une civilisation meilleure et en conséquence supérieure.

Bravo donc encore une fois à nos sociétés populaires, à nos éducateurs et à nos jeunes.

Advertisement for PHONELO acoustic correction plates. Text: 'Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique "GLASAL - PERFORE" PHONELO Salles d'exposition: FIBROCIMENT-POISSY'. Includes address: PARIS 17, rue Daunou, 2° - Tél. phone: OPERA 65.74.

Advertisement for SUD-OUEST. Section: Nécrologie. Text: 'Le Groupement des Sociétés Musicales du Libournais est en deuil. Après M. Charles Bussier, M. Edouard Dubois, premier vice-président, aujourd'hui n'est plus. Rendons de tout cœur un fervent hommage à ce grand disparu, une des plus remarquables figures de notre Groupement parmi les nombreux collaborateurs qui ont assuré et assurent toujours le développement et l'éclat de notre activité particulière dans notre arrondissement: la Musique, la Grande Musique, la Musique Populaire. M. Edouard Dubois était le président fondateur distingué autant que généreux de l'Union Musicale de Vayres en 1936. Par la suite, en 1945, avec une maîtrise remarquable, il avait su rassembler en une seule et resplendissante harmonie plusieurs éléments musiciens dispersés en deux groupes dissidents et fondait l'harmonie d'aujourd'hui "L'Avenir et Union Musicale réunis de Vayres, laquelle sous sa haute autorité et le talent de ses chefs et professeurs s'imposait aussitôt par ses magnifiques auditions. Voulaient assurer à cette merveilleuse phalange une continuité souveraine, M. Edouard Dubois créa avec la généreuse participation du Conseil municipal de Vayres dont il était le très distingué maire, l'école de musique municipale de Vayres, qui fut à l'origine d'artistes musiciens et de nombreux et élogieux palmarès aux examens concours annuels de la Confédération Musicale de France. Au cours des années 1937 et 1950, M. le président Edouard Dubois et l'Harmonie de Vayres organisaient en cette ville deux brillantes manifestations, deux grands festivals de musique qui réunirent en des cadres merveilleux les nombreuses sociétés musicales de notre arrondissement, lesquelles par leurs magnifiques exécutions et la parfaite organisation de ces manifestations assurèrent un succès resplendissant autant que bienfaisant pour la ville de Vayres et notre Groupement des Sociétés Musicales du Libournais. Homme d'une parfaite loyauté, affable, «généreux, d'un dévouement exemplaire, premier vice-président de notre Groupement, chevalier des Palmes Académiques en 1950, et par la suite Officier en 1955, M. Edouard Dubois était le président respecté et l'ami de tous. Aujourd'hui la maladie implacable est venue nous ravir à jamais, malgré les soins vigilants et affectueux d'une épouse et de ses chers enfants éplorés, celui qui restera néanmoins parmi nous le guide de notre avenir. En m'inclinant profondément devant votre douleur immense, Madame et vous chers enfants, et présentant les excuses de notre distingué président M. Blanchard, retenu actuellement à Vichy pour raisons de santé, j'ai l'honneur en cette pénible circonstance, hélas, de vous apporter le témoignage d'une très respectueuse reconnaissance et les sentiments cruellement affligés de cette grande phalange: le Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, plus particulièrement aussi de cette brillante harmonie et de l'école de musique de Vayres et d'un ami personnel, lesquels n'oublieront jamais la cordialité et le parfait loyalisme de votre très cher disparu.

Et à vous, mon cher Président et ami, en vous disant « Au revoir nous voulons croire qu'aux accords parfaits que vous avez si harmonieusement répandus autour de vous durant votre vie: s'ouvrir la-haut à votre égard, les portes d'une éternité rayonnante et généreuse. Marcel DURAND Président honoraire Président fondateur du Groupement des Sociétés

ORTHEZ Cercle Musical, Théâtral CERTIFICAT D'ETUDES MUSICALES.

Au cours des auditions-examens qui ont eu lieu salle Francis-Planté le 13 mai, 30 mai et 27 juin, la section béarnaise du C.M.T.E.P. a remis le Certificat d'Etudes Musicales aux meilleurs élèves de l'année scolaire 1963-64. 1) Classe de solfège théorique, solfège chanté du premier degré et préparatoire à la musique vocale et instrumentale: Très bien avec mention spéciale: Claude Danto. 2. ex-aequo Marie-Claire Hourcade et Daniel Laborde. Mention très bien: Christiane Barroumères, Maryse Lacroix, Gisèle Labrit, Marie-France Barroumères, Geneviève Goutet, Lilliane Pommes, Evelyne-Handy, Jean-Pierre Domecq, Pierre Labaste, René Feugas, Jean-Claude Lacroix et Christian Dousseau. Mention bien: Danielle Poulmarch, Marie-Claude Handy, Christian Tatiou, Frédéric Bonnafous et Jean Barroumères. Mention assez-bien: Monique Handy, Jean Darbas, Fernand Handy et Bernard Silhol.

2) Classes de musique vocale et instrumentale du premier degré. Musique vocale: Claude Danto, Marie-Claire Hourcade, Daniel Laborde, Gisèle Labrit, Geneviève Goutet, Lilliane Pommes et Danielle Poulmarch. Mandoline: Colette Fourcade. Guitare: Geneviève Goutet, Maryse Lacroix, Marie-France Barroumères, Maité Lembezat, Lilliane Pommes, Christiane Barroumères, Christian Tatiou. Trompette: Jean-Louis Heuga et Louis Mouchet. Accordéon: Claude Danto. Piano: Danièle Laborde et Maryse Lacroix. Harmonium: Marie-Claire Hourcade. Batterie de jazz: René Feugas.

Direction de musique d'ensemble: Jacqueline Labrit et Monique Laborde. 3) Classes de musique vocale et instrumentale du deuxième, troisième et quatrième degrés: Musique vocale (deuxième degré): Cl. Danto, Danièle Laborde, Gisèle Labrit, Geneviève Goutet; (troisième degré): Danièle Pommes, Monique Laborde, Colette Fourcade, Maryse Cabe, Marie-France Bacque, Jacqueline Labrit, Danièle Lalanne, Maité Lembezat et Maryse Lacroix. Mandoline (deuxième degré): Colette Fourcade. Guitare (deuxième degré): Marie-France Bacque, Maryse Lacroix, Maité Lembezat, Lilliane Pommes, Geneviève Goutet, Christian Tatiou; (troisième degré): Maryse Cabe; (quatrième degré, fin de cours élémentaire): Blanquita Arcas. Trompette (deuxième degré): Jean-Louis Heuga. Accordéon (deuxième degré): Claude Danto, et Danièle Pommes. Piano (deuxième degré): Maryse Lacroix et Danièle Lalanne; (quatrième degré, fin de cours élémentaire): Blanquita Arcas. Batterie de jazz (deuxième degré): René Feugas. Direction de musique d'ensemble (deuxième degré): Monique Laborde et Jacqueline Labrit.

Les diplômes ont été remis aux élèves par Mme H. Llanne et MM. R. Danto, R. Bannafous, L. Heuga et A. Laborde. Cours gratuits d'initiation à la musique théorique vocale, chorale et instrumentale. Tout le monde ne peut pas suivre les cours des grandes écoles nationales de musique (qui, d'ailleurs, n'existent que

dans les grandes villes), mais tout le monde peut devenir musicien. Sans grande peine et sans étudier plus qu'à ses heures de loisir, les cours organisés par le Cercle Musical, Théâtral et d'Education Populaire permettent d'arriver à des résultats surprenants; ils suppriment l'étude mécanique et le remplacent par un travail intelligent, dépourvu de l'inutile, qui fait économiser une somme énorme de travail, de désillusion et de fatigue. Le cours d'initiation à la musique théorique, vocale, chorale et instrumentale en 20 leçons, enseigne à chanter, analyser, apprécier toute la musique et à jouer d'un instrument.

La reprise des cours aura lieu le jeudi 1er octobre 1964. Renseignements « Au Diapason », 34, rue Aristide-Briand, Orthez; inscriptions au siège social du C.M.T.E.P., Villa « Accord Parfait », route Vieille de Castéarbe, Orthez (B.P.).

Distribution des Prix de l'Ecole de Musique Carle Vernet

C'est en présence d'une nombreuse assistance que s'est déroulée la distribution des prix de l'école de musique Carle Vernet, dirigée par M. Bosredon; M. Ciran, président fédéral et M. Bousquet, trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest avaient bien voulu honorer de leur présence cette manifestation. Etalent également présents: MM. Gazonneau, délégué cantonal; Simon, président A.L.; Poulmarch secrétaire P.E.; Darrigol, directeur de l'école de garçons; Mines Peyres, directrices de l'école de filles; Robert, directrices de l'école maternelle. Diplômes et prix furent remis par M. Simon aux élèves suivants: Division préparatoire. — Solfège-Instrument: Vigneau Jean-Louis, première mention solfège, troisième mention accordéon. Mouneyder Monique, première mention solfège; troisième mention piano. Division élémentaire. — Solfège-Instrument: Michon Dominique, deuxième mention solfège; troisième mention piano. Noverraz Mireille, deuxième mention solfège, troisième mention accordéon.

Division préparatoire. — Solfège: Poulmarch Yvette, première mention; Simon Michel, deuxième mention; Noverraz Mariele, deuxième mention, Maestro Patricia, deuxième mention; Goulet Françoise, deuxième mention; Duthil Danièle, deuxième mention; Maestro J. Jacques, troisième mention. Division élémentaire. — Solfège: Mouneyder Patrick, première mention; Mouneyder Dominique, première mention. Cette remise de prix fut suivie de l'audition au piano de: Maestro J.-J., Maestro P., Mounetdier D., Michon D., qui donnèrent avec brio un aperçu de leur jeune talent. A l'accordéon, successivement (en solo, duo, trio, ensemble): Bechis C., Esques M., Nicollini A., Noverraz M., Poulmarch J., Vigneau J.-J., Simon M., Goulet F., exécutèrent divers morceaux fort applaudis.

Cette réunion se termina par un intermède musical de M. Bosredon qui exécuta plusieurs morceaux de sa composition et obtint un franc succès. Le vin d'honneur qui suivit permit à tous, avant de se séparer, de porter un toast en l'honneur de cette dynamique société et de son professeur.

Festival de Batteries-Fanfaires de la Bassenaise à Bassens

Le rassemblement de Bassens n'est-il pas par excellence, le modèle d'une journée musicale pleine d'attraits. Le président, M. Guillaume, et ses collaborateurs savent, de main de maître, organiser leur fête et dans le cadre absolument merveilleux du parc municipal des Griffons, aux arbres séculaires, aux pelouses immenses, les meilleures sociétés régionales se donnent rendez-vous avec empressement. Dès 9 h., les défilés individuels quittent la Baranquine pour le concours d'exécution où sont au jury: MM. Laporte Trilles, président de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfaires de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest; Lefay, vice-président de la Commission technique de l'Union; Fernand Elle, de la Musique municipale de Bordeaux.

Advertisement for EDITIONS PHILIPPO ET COMBRE. Text: 'EN VENTE AU CONSORTIUM MUSICAL 24, boulevard Poissonnière, PARIS-9° - Tél. 824-89-24 CELEBRE COLLECTION CLASSIQUE'. Includes list of musical scores and prices: THEORIE: P. OULLIÉ. — Petite théorie simple et pratique... 3,50; SOLFEGE: H. CLASSENS. — Solfège des débutants en 2 cahiers (chaque)... 2,50; PIANO: CLASSENS. — Ma première méthode de piano... 7,00; CLASSENS. — Le piano classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque)... 5,00; DELAUSNAY. — Le piano classique hors série, 2 volumes H 20 - H 21 (chaque)... 5,00; DESCAVES. — Le piano classique. Volume 1-2 (chaq.)... 8,00; Volume 3... 9,00; VIOLON: CLASSENS. — Le nouveau violon classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque)... 5,00; VIOLONCELLE: BRIZARD et CLASSENS. — Le violoncelle classique en 5 volumes gradués de A à E; déjà parus volumes A-B-C (chaque)... 6,00; FLUTE: LEROY et CLASSENS. — La flûte classique en 4 volumes gradués (chaque)... 9,00; SAXOPHONE: CHAUVET. — Le saxo classique en 2 volumes (chaque)... 5,00; MERIOT et CLASSENS. — En préparation: Le nouveau saxo classique en 4 volumes, de A à D.

A 11 h. 45, avait lieu l'apéritif d'honneur offert aux diverses personnalités et après le vaste pique-nique champêtre dans le parc, le rassemblement des sociétés se faisait place de la Libération, pour se rendre au monument aux morts où eut lieu le dépôt d'une gerbe.

Le concours d'honneur permit d'entendre une belle audition où prirent part les Compagnons de l'Alouette, directeur M. Giran, avec « Lorient », Trémine; « Le Camp des Chènes », De France; « Quand Même », de Pichy-Mérignac, directeur M. Lalande, avec « France Eternelle », Trémine; « Fête Rustique en Limousin », Rivovuyer; « Butte de la Commune de Saint-Etienne », directeur M. Barelle, avec « Hardi Stéphanois » et « Honneur et Patrie », Trémine; « Bleuets de Saint-Pierre-d'Evraud », directeur M. Meynard, avec « Sainte Mère », et « Marche à l'Étoile », Trémine; « Indépendance Béglaise », directeur M. Loustalot, avec « Les Echos de Bassens » et « Marche des Enfants de Troupe », Trémine; « Amicale Tournaise », directeur M. Champagneud, avec « La Fille du Régiment », Donizetti-Ailler, et « Vers la Paix », Saguez; Les Amis de Pomerol, directeur M. Moret, avec « Le Tambour-Major », Bufard, et « Hardi Stéphanois » Trémine; « Indépendance Lormontaine », directeur M. Vergne, avec « Les Escargots », Dessaut, et « Honneur et Patrie », Trémine.

Une affluence énorme a assisté à cette manifestation favorisée par un temps splendide, ce fut un beau succès pour la Bassenaise et pour la musique.

M. Henri Giran, président fédéral, vint en fin d'après-midi saluer les organisateurs, le jury et les sociétés, ayant été empêché d'assister au festival, retenu par une autre manifestation musicale.

Félicitations à la Bassenaise et à son président, M. Guillaume, à M. Marbouty, trésorier général de l'Union et tous les dirigeants de cette brillante société.

BORDEAUX

Les Benjamins de Bordeaux

Cette quinzième remise des prix de l'Association musicale « Les Benjamins de Bordeaux » fut suivie de l'audition des lauréats de l'examen musical de cette école. Examen qui dura toute la journée de jeudi 11 juin, et dont les épreuves définissent bien l'enseignement complet qui est donné aux élèves, à savoir: solfège rythmique, solfège chanté, solfège dans les sept clefs, théorie, instruments et déchiffrement. M. Millerand, qui, au cours des honneurs du journal, fut assailli d'une opposition à la dictée et solfège chanté, rappelle son idée, à savoir: que dictée musicale et solfège chanté, sont une source précieuse pour l'enrichissement de l'intelligence musicale, puisque dans son école ces matières étaient pratiquées, pour certains cours, depuis longtemps, et qu'à présent elles sont portées à l'ensemble des catégories. Mais sa crainte, était de voir cette recherche de la lecture théorique améliorer le score de l'école au détriment de la recherche pour le développement des ensembles musicaux, qui pourtant sont le vivant témoignage des bons efforts de la musique populaire. Mais, l'Ensemble à Cordes de Variétés dirigé par Sylvette Mauvezin-Millerand, prouva, quoiqu'en première audition qu'il était capable de faire vibrer les sentiments par son interprétation de la « Tosca », de Puccini, et par celle, fougueuse et tendre, de la « Danse Hongroise n° 6 », de Brahms. L'Orchestre d'Accordeons de Bordeaux, direction J.-C. Millerand, présenta ensuite une « Marche des Accordeonistes Lorrains », de P. Bertneck et France, puis « La Fille du Tambour-Major », d'Offenbach, qui leur valut les récompenses à Paris que l'on sait.

L'audition des élèves fit honneur aux professeurs, et particulièrement le « Quatuor d'Accordeons » qui interpréta, un « Étude » de « Suite de Bagdad », de Boieldieu. Sans oublier la présentation par « Le Petit Ensemble des Benjamins » de « Les Plus Heureux ».

Le président Millerand remercia les personnalités qui par leur présence ont tenu à démontrer la sympathie qu'elles portent au groupe.

M. Giran, président de la F.S.M.S.O. et M. Sallard, secrétaire général, et M. Denis, représentant le président Chaban-Debassat, eurent tour à tour des paroles élogieuses pour la société, les parents et les dirigeants.

M. Giran et Sallard décernèrent la Croix d'honneur de la Fédération à Mme Sylvette Millerand, et à M. Barrière, président du jury et secrétaire de l'Accordeon-Club du Sud-Ouest, Comité de l'A.C.F., et à Mlle F. Mathe, une subvention-recompense des points obtenus à notre précédent concours fédéral de 1963.

Distribution des Prix de la Chorale S.N.C.F.

Depuis 31 ans et comme les précédentes, cette remise traditionnelle des prix, s'est déroulée, cette année, salle Sainte-Geneviève, le mercredi 17 juin, en soirée. Elle était placée sous la présidence de M. A. Loubery, ingénieur chef du troisième arrondissement M.T. et de M. H. Giran, président de la F.S.M.S.O., assisté de M. Sallard, Davier, secrétaires et Bourquet, trésorier, et des professeurs Mmes Reinier, Lambert, Bélin, M. Martin.

Après une courte allocution du directeur des cours, recommandant surtout aux élèves, un travail plus complet dans une assiduité plus grande, c'est la lecture du palmarès et la remise à chacun des diplômes, mérités, ce dont M. Poincet, vice-président, s'est acquitté patiemment. Après le palmarès, le programme se déroula comme prévu, avec au début, un chœur par l'ensemble des élèves, puis, à tour de rôle, chaque soliste en instrument interprète avec talent, un morceau de choix, c'est « Il pleut bergère », avec E. Monier; « El Paseo » avec F. Monier; « Sérénade », de Schubert, avec H. Ste Ciugy; « Lettre à Elise », de Beethoven, avec M. Martinez; « Le Tambourin », de Rameau, avec J.-P. Marty; « Boléro », de Staub, avec B. Loupien, etc.

Une très jeune élève de 7 ans, Martine Seguin, charma, pour la première fois, l'auditoire attentif, par l'exécution réussie de la valse favorite de Mozart, J. Pourage, au violon, confirma ses progrès. Les trois frères Laharrie ne purent donner leur morceau à dix mains en raison d'un de leurs absents. M. Perrin termina l'audition pianistique par la brillante exécution de la « Prière d'une Vierge », de Bardzewsk.

La classe d'accordéon (direction Mme A. Bélin) révéla un ensemble sûr et bien mis au point « Le Petit Chapeau Tyrolien ».

L'audition de trois élèves du cours de guitare permit d'apprécier la valeur de l'enseignement du professeur Martin, avec N. Prouvau, M. Quéillo, J. Escabasse dans les « Jeux Interdits » et « Sukiyaka ».

Le quatuor accordéon « The Shuns » de formation nouvelle avec Chantal, chanteuse, M. Pratiel, R. Touya, P. Buron, a recueilli d'encourageants applaudissements.

Enfin, l'orchestre « Co-La-Mar » bien qu'amputé de son trompettiste Coco, a trouvé le moyen de nous faire regretter sa bien courte audition, du fait de la variété de son répertoire et de la qualité de ses productions. Rien d'étonnant à cela puisqu'il y avait le jeune chanteur, Ch. Denis, le vélocé pianiste, M. Labeyrie et l'inimitable guitariste, H. Martin.

Festival

de Saint-Christoly-de-Blaye

Le 45^e festival du Groupement des Sociétés du Blayais-Cubzaguais du 24 mai, organisé par la Lyre Saint-Christolyenne, mérite d'être marqué d'un caillou blanc. Cette vieille tradition du festival, grâce au président Régis Sirdet et tous ses collaborateurs, a été une journée réconfortante pour l'art musical et la survie de nos sociétés musicales. Autour de la vieille église de Saint-Christoly, la place ombragée de vieux tilleuls présentait une allée de kermesse vibrante. Le marché aux fleurs parmi les autres activités commerciales attirait les visiteurs de ce dimanche matin de printemps, alors que les batteries, l'Indépendance Lormontaine, Les Merlots de Cars et Les Meuniers de Montalon (Saint-André de Cubzac) ouvraient les premières pages de musique de la journée.

A 11 h., l'Harmonie de Mareillic, dirigée par M. Lhoumeau, au cours de la grand-messe faisait entendre « Judex », de Adors, et « Vitæ », de Gounod; le « Largo », d'Haendel, et le « Paris Angeleus », de Franck.

A midi, c'était la réception à la mairie où M. René Georget, maire, recevait les personnalités: MM. Choinourin, sous-préfet de Blaye; Delaune, député; Giran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest; et Davier, secrétaire; Périneau, président des Sociétés du Blayais-Cubzaguais; Guindron, conseiller général; les présidents et directeurs des sociétés participantes, les représentants du journal « Sud-Ouest » qui patronait le festival. Le sénateur, M. Marc Pauzet, s'était fait excuser, étant en mission parlementaire en Allemagne.

A 12 h. 30, l'Orchestre des Benjamins de Bordeaux, apporta l'attraction d'un concert, donné sur le parvis de l'église, et cette formation d'accordeons et de violons, obtint un succès qu'il est difficile de traduire par des mots.

Après le vin d'honneur et le banquet se fut le festival au stade municipal malheureusement contrarié par un gros orage, et qui se manifesta au moment du défilé, et qui compromit une journée qui méritait, pour le plaisir de tous, de se continuer dans l'enthousiasme du matin.

Beaucoup de monde, certes, affronta les mauvais temps, mais ce ne fut pas l'affluence que le beau programme mis sur pied devait connaître.

La remise du drapeau du groupement du Blayais Cubzaguais par M. Eymard, président de l'Harmonie de Carlelègue-Campagnan, à M. Sirdet, président de la Lyre de Saint-Christoly fut un moment émouvant et l'occasion de deux belles allocutions, pleines de foi, des deux présidents, et fut suivie du morceau d'ensemble « Spearmint », de Turine.

L'audition des sociétés fit entendre successivement Les Merlots de Cars, Harmonie de Boissac, Union Musicale de Mareillic, Harmonie des Enfants de Saint-André de Cubzac, La Cigale Souciolaise qui présenta une partie de music-hall très applaudie, les trompes de chasse des Veneurs Bordelais, Harmonie de Carlelègue, Harmonie Ancienne Saint-Pierre-d'Yrac, l'Indépendance Lormontaine, Harmonie de Berson, Harmonie d'Ambarès, Les Benjamins de Bordeaux, Les Meuniers de Montalon, la Sainte-Océle de Carbon-Blanc et enfin La Lyre de Saint-Christoly, qui avec la fantasia sur « Tanhauser » clôtura magnifiquement le beau programme de ce festival qui restera gravé dans toutes les mémoires et qui a prouvé la très belle vitalité des diverses sociétés de cette belle région girondine qu'est le Blayais et le Cubzaguais. Tous nos compliments aux chefs dévoués que sont MM. Péro, Lamour, Lhoumeau, Beaumont, Elchon, Maçon, Mucouvert, Ranchoup, Tison, Rispail, Beloungne, Millerand, Dujaurent et Janot.

Festival de Lacanau

Le 20^e festival des Sociétés musicales du Médoc, le 31 mai, organisé par la Lyre de Lacanau qui présida avec tant de qualités, l'aimable M. François, a été réservé par une journée où plusieurs orages se sont succédés, ce qui a nui au succès que devait connaître ce rassemblement annuel musical d'une région qui possède de belles et vaillantes sociétés, et dont les festivals sont toujours suivis par une nombreuse population.

La pluie n'a pas empêché ce public fidèle de venir aux manifestations de la journée, mais l'horaire fut fortement décalé et l'on était à se demander si l'audition de l'après-midi, au stade, pourrait avoir lieu! La matinée, après la réception des personnalités à la mairie, où M. le maire de Lacanau souhaita la bienvenue à tous, fut suivie de la messe en musique avec le concours de l'Harmonie de Saint-Médard-en-Jalles et La Lyre de Saint-Hélène.

Au vin d'honneur qui suivit prirent la parole M. François, président de La Lyre de Lacanau; M. Davier, secrétaire de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, excusant M. Giran, président fédéral retenu à Bordeaux par les examens fédéraux, mais qui devait assister au festival de l'après-midi; et M. Eymard Achille-Roulet, député du Médoc, qui assura les Sociétés musicales de la région de sa sollicitude, qu'il comptait sur leur activité bénéficiaire pour maintenir dans nos communes rurales une présence artistique qui méritait l'appui des pouvoirs publics, appui que pour sa part il s'emploiera à faire plus efficace.

La batterie « Quand Même », de Méri-gnac, ouvrit le défilé dès que le ciel plus ciément le permit. Et on put entendre successivement l'Harmonie de Listrac dans « Les Saltimbanques », la Philharmonique d'Hourtin dans le « Secret de la Bohémienne », de Massart, l'Harmonie Paulline dans « Viva Espana », de Romsberg, La Lyre de Saint-Hélène dans les « Trois Valses », de O. Strauss, l'Harmonie de Macau dans « Suite-Ballet », de Popy, l'Avenir de Carcans dans « Symphonietta » de Thyry, la Société du Forge dans « Sigurd Jorsalfar », de Greg, l'Harmonie de Saint-Médard-en-Jalles, dans les « Pêcheurs de Venise », de Romani, la Chorale de l'Ecole Publique de Sainte-Hélène et enfin le morceau d'ensemble traditionnel avec « Sans Peur », de Waelle.

Compliments à M. François, président dévoué de la Lyre de Lacanau, aidé dans sa tâche par tous les amis et collaborateurs, M. André Lagurgue notamment, remerciements à tous les chefs dévoués: MM. Maucovert, Thomas, Borne, André Gendreau, Estrabeau, Barraud, Castaing, Blouin, et aux présidents des Sociétés du Médoc présentes à cette belle journée: MM. Raymond, Birot, Capdet, Seguin, Berlin, Barraud, Dupuch, Gravey, au président de l'Union des Sociétés musicales du Médoc, le sympathique M. Gouffé, et à Mme Brousse, vice-présidente, toujours fidèle aux manifestations musicales.

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 56, rue Lepic, PARIS-18^e Tél.: MONTmartre 39.87 Anches et becs pour artistes

VAUCLUSE

La Fédération des Sociétés Musicales et Chorales a tenu son assemblée générale à Pernes-les-Fontaines

Quarante-trois sociétés musicales vauclusiennes se sont retrouvées à Pernes, où la Fédération de Vaucluse tenait ses assemblées annuelles.

C'est la magnifique salle du Conseil municipal qui a été le théâtre de ce congrès qui s'est déroulé rapidement selon un ordre du jour judicieusement établi.

Toutes les personnalités de l'art musical vauclusien étaient présentes et l'on notait également la présence de M. Léon Ayme, député du Vaucluse et président de la Société musicale « Les Enfants de la Nesque », de Pernes.

Après le traditionnel appel des sociétés, M. Henri Moutte, président fédéral, de Cavillon, déclara le congrès ouvert et donna la parole à M. Ayme, député. Ce dernier remercia la Fédération pour avoir choisi Pernes comme lieu de ce congrès et termina en souhaitant que ces travaux servent au mieux les intérêts des sociétés musicales de Vaucluse et l'art musical populaire.

LE RAPPORT MORAL

M. Boitelet, de Cavillon, secrétaire général, présentait le compte rendu moral. « Pour la première fois et après onze ans d'existence, la Fédération tient son congrès annuel hors de son siège social. Nous pouvons donc féliciter du succès de cette expédition », disait en préambule le secrétaire général. Après de nombreux remerciements il donna lecture de son rapport sur les activités de la Fédération.

En terminant M. Boitelet annonçait qu'à l'occasion de ce congrès l'on était les 10 ans de présidence de M. Henri Moutte auquel il souhaitait une longue continuation de son labeur volontaire, et émettait ensuite le vœu de voir dans le courant de l'année la reprise de sociétés en sommeil et la formation de nouvelles.

Ce rapport était adopté à l'unanimité tout comme le rapport financier présenté par M. Genevet, trésorier adjoint, qui s'est vu autorisé à arrêter les comptes de la Fédération au 31 décembre et non quelques temps avant le congrès.

« Messieurs et chers collègues, « Plus tôt, permettez-moi de dire chers amis », car comment ne pas placer sous le signe de l'amitié une telle assemblée où je trouve réunis tant de visages amis, tant d'hommes également dévoués à cette cause qui nous est chère: La Musique. Chers amis donc, je voudrais, aujourd'hui, vous exprimer mon émotion, ma satisfaction et aussi ma joie.

Mon émotion! car je suis profondément ému en ce jour qui voit le dixième anniversaire de ma présidence à la tête de la Fédération.

Dix ans! C'est long et c'est bien court! Durant ces dix années, nous avons vu s'affirmer, se consolider, se développer les lieux qui nous unissent et par là même nous avons vu prospérer cette fédération du Vaucluse qui concrétise notre place au sein de la Confédération musicale de France.

Car, ces dix années ont offert leur cortège de succès, de difficultés, mais, grâce au dévouement de tous, nous avons pu les vaincre.

Chaque année a vu les sociétés s'organiser, se développer... Chaque année les a vues plus alertes, plus belles, se manifester à l'occasion des nombreuses fêtes qui enrichissent notre folklore provençal.

Et c'est pourquoi je suis heureux et fier de vous exprimer ma satisfaction. Oui, notre jeune fédération est bien vivante. Et cette vie, cet élan, elle vous le doit à tous, présidents, directeurs, membres des Conseils d'administration, exécutants, qui avez œuvré et qui œuvrez toujours pour que vive la musique populaire, cette musique, expression universelle de l'âme humaine qu'elle élève et qu'elle exhorte.

Je sais, je connais vos efforts, vos problèmes. Mais je sais aussi combien on peut vous faire confiance. Ces dix ans écoulés ont bien apporté la preuve de votre réussite. Ils nous permettent d'envisager sereinement l'avenir. Dans nos belles régions, la musique sera encore bien servie. Et parce que je suis votre président, parce que je suis l'un d'entre vous, parce que je sais la beauté de notre mission et la réalité de notre réussite, je vous dis simplement ma joie, ma profonde joie, de nous voir aujourd'hui si nombreux, si unis.

De cette union est née l'amitié, cette amitié qui est un gage certain de notre force et de nos succès. Amis, soyez heureux d'appartenir à cette grande famille qu'est la Fédération du Vaucluse, soyez fiers car elle est votre œuvre, soyez confiants car, avec vous, elle ne peut que prospérer et remplir sa belle mission qu'est la diffusion de la musique populaire.

A tous, merci, un grand merci, un cordial merci, et vive notre Fédération, vive la Musique.»

LA DEFENSE DE L'ART MUSICAL POPULAIRE

Le rapport du congrès de la Confédération était donné par MM. Boitelet et Piton, qui ont participé à ces travaux. Très rapidement ils traitèrent surtout la question des stages et la formation d'un groupement de défense de l'art musical populaire. M. Moutte donnait les palmarès des examens fédéraux où l'on trouvait onze phalanges vauclusiennes récompensées.

C'est alors que M. Jean Garcin, vice-président du Conseil général et président d'honneur de la Fédération musicale, faisait son entrée. Les travaux étaient interrompus quelques instants et reprenaient avec une large discussion sur les examens fédéraux.

Une grande partie des congressistes n'était pas d'accord sur le choix des morceaux imposés par la Confédération pour les épreuves de Paris.

A la demande de M. Pin de Pertuis, un vœu sera adressé à la Confédération. La formule du déroulement de cet examen était alors abordée. Pour 1964, les examens débuteront au stade local. Tous les premiers devront se présenter à un second examen à Cavillon où s'effectuera une sélection qui se rendra à Paris aux fins de la Fédération.

LES SUBVENTIONS

La question des subventions était rapidement débattue et prenait fin sur une intervention de M. Garcin qui assurait l'assistance de toute la sollicitude du Conseil général.

Le président Moutte communiquait les changements apportés pour l'attribution des récompenses dont aucune cette année n'est attribuée à la Fédération de Vaucluse.

Ce congrès se poursuivait d'une façon tout aussi active avec les dernières questions inscrites à l'ordre du jour et se rapportant aux auditions à la radio et la disposition encore officieuse de plusieurs sociétés. Pour ces deux questions des vœux seront adressés aux services intéressés.

Après que le président eut mis l'accent sur le stage d'Aix-en-Provence qui se déroule la deuxième quinzaine de juillet, les questions diverses étaient rapidement traitées.

CONCERT ET DEPOT DE GERBES

Un concert de qualité offert par la société « Les Enfants de la Nesque », le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, apéritif et banquet clôturèrent ce congrès bénéficiaire en tous points pour l'art musical populaire.

Le président, MOUTTE.

PERTUIS

Dans le cadre des fêtes d'été de la Ville de Pertuis, l'Harmonie Durancé-Lubéron groupant 70 exécutants des cantons de Pertuis et de Cadenet, a offert à la population et aux très nombreux estivants, un festival musical d'une grande valeur. Des pupitres très équilibrés, une justesse impeccable, des exécutions nuancées et intelligentes, des solistes de premier plan, ont permis d'apprécier les œuvres de Albert Thyry, F.-P. Loup, Louis Ganne, Johan Strauss, etc., prouvant ainsi la renommée de cette phalange dans laquelle on remarque plus de trente exécutants, de 14 à 18 ans, issus de l'Ecole de musique de l'Harmonie. A l'issue de cette audition, M. Henri Moutte, président de la Fédération musicale de Vaucluse; M. Jean Guignes, maire de Pertuis, et M. Emile Ducarre, maire de Cadenet, sont venus sous le kiosque pour féliciter les membres exécutants, le président Adrien Baud et le directeur Gervais Pin. Dans ce coin de Provence, la musique populaire est vraiment à l'honneur, si l'on pense que l'Harmonie Durancé-Lubéron se produit de 20 à 30 fois pendant la saison d'été, dans une région qui s'étend de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) à Digne (Basses-Alpes) pour le plus grand plaisir des amateurs de musique.

VOSGES

BAINS-LES-BAINS

Festival fédéral et centenaire de la Société « La Baignée »

Le 48^e festival de la Fédération musicale vosgienne s'est déroulé à Bains-les-Bains, les 5 et 6 juillet dernier. « L'Est Républicain », le grand organe quotidien qui couvre les sept départements de notre région, titre son éditorial « Un festival éblouissant » dans une station thermale dont les eaux réputées étaient déjà appréciées des légionnaires romains. On y célébrait le centenaire de son harmonie municipale sous l'égide de son distingué maire, M. le Docteur Leroy. Son comité avait pu s'assurer la participation de la prestigieuse harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, directeur M. D. Dondeyne. Ses 120 exécutants avaient déjà obtenu l'an passé un succès sensationnel au 47^e festival de la F.M.V. à Neufchâteau.

Cette fois encore le soleil déclinant était de la fête, les 24 sociétés musicales fédérées chantaient sa gloire et emplissaient les airs de joyeux concerts.

La trompette de la renommée, en l'occurrence, le journal « La Liberté de l'Est », le fidèle ami de nos musiques, s'était chargé de porter par sa voix, assez tôt, et bien loin, la nouvelle de l'extraordinaire événement. Alors les rêves du Docteur Leroy et de Jérôme Roussel, président fédéral, devinrent réalités.

LE FESTIVAL

Le Club des Mandolinistes de Remiremont, chef M. Zaug, 35 exécutants, classés deuxième division, première section, a ouvert la série des concerts samedi 5 juillet à 17 h., à la salle des fêtes. Au programme: « Aubade au Président », « Caravane », « Le Secret de Polichinelle », « La Vie d'Artiste », « Les Bibelets du Diable », « Les Contes d'Hoffmann », concerto pour 2 mandolines de Vivaldi, « Desta Del Grano-Moskova, des compositeurs Ménéchetti, Strauss, Goitre, Offenbach, etc. L'exécution parfaite, la technique assurée, disons la musicalité très affirmée de cet ensemble fut très «ôtée»; l'auditoire a vivement applaudi.

Justesse absolue Splendeur du timbre BUFFET Crampon PARIS saxophones clarinettes hautbois cors anglais bassons flutes 10-10, Passage du Grand-Cerf PARIS-2^e COT. 68-77/74

